



Rapport communal

Sur l'exercice 2024

(Période du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024)

Commune de Chaumont-Gistoux

Arrondissement de Nivelles

Province du Brabant wallon

COMMUNE DE **CHAUMONT-GISTOUX**

ARRONDISSEMENT DE NIVELLES

PROVINCE DU BRABANT WALLON

RAPPORT

Adressé par

le Collège communal
au Conseil communal
en vertu de l'article L 1122-23 du
Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation

ANNEE 2024
**(du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre
2024)**

Table des matières

Synthèse de la situation de l'administration et des affaires de la Commune	p.3
Service Population – Etat civil	p.5
Service Manifestations publiques	p.7
Service Communication	p.11
Service Juridique et Assurances	p.20
Service Travaux – Marchés Publics	p.24
Service Environnement – Espaces verts	p.33
Service Mobilité	p.43
Service Urbanisme et Aménagement du territoire - C.C.A.T.M.	p.47
Situation budgétaire et financière	p.54
Agence Locale pour l'Emploi (ALE)	P.56
Pôle AJE	p.63
Sports - A.S.B.L. Omnisports Chaumont-Gistoux – Régie Communale Autonome	p.81
Energie	p.85
Culture – Tourisme – Vie Associative	p.89
Participation citoyenne	p.101
PLANU	p.105
Commerce	p.108

Synthèse de la situation de l'administration et des affaires de la Commune

CONSEIL COMMUNAL

Nombre de réunions du Conseil communal
(Nombre arrêté au 30/09/2024)

10

COLLEGE COMMUNAL

Nombre de réunions du Collège communal
(Nombre arrêté au 30/09/2024)

46

SERVICE POPULATION – ETAT CIVIL

Chiffre population au 30/09/2024	11.851
Nombre de naissances	80 dont 42 garçons 38 filles
Nombre de décès	88 dont 49 hommes 39 femmes
Nombre de mariages	39
Nombre de divorces	39
Nombre d'adoptions	1
Nationalités	19
Nombre d'électeurs	9114 électeurs recensés dans la liste électorale pour les élections du 13/10/2024, liste arrêtée le 01/08/2024
Mouvement de la population	
Entrées	872
Mutations	208
Sorties	742
Radiations d'office	32
Radiations pour l'étranger	81
Délivrance de documents	6716 notamment : Compositions de ménage : 1017 Certificats de vie : 60 Certificats de résidence et de nationalité : 432 Autorisations parentales : 515 Déclarations de cohabitation légale : 54 Déclarations d'euthanasie : 66 Attestations relatives au mode de sépulture : 93 Demandes de permis de conduire : 939 Demandes de permis de conduire internationaux : 150 Passeports : 1304
Étrangers	
Nouveaux dossiers étrangers traités	70

SERVICE MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Manifestations publiques / Protocole

De nombreuses manifestations publiques se sont déroulées sur le territoire pendant la période écoulée. C'est le service Festivité (1/2 ETP) qui traite les demandes.

En pratique, l'agent reçoit les demandes des citoyens (qui complète la fiche de renseignement), analyse les informations et coordonne les demandes d'autorisations auprès des différentes autorités (service de Police locale, visites de la zone de secours, autorisations DNF, recommandations SPW santé).

Les manifestations d'une certaine ampleur font l'objet de réunions de coordination et de débriefings notamment pour coordonner les mesures de sécurité autour de l'événement.

Les dossiers finalisés sont présentés au Collège communal qui marque son accord (avec ou sans conditions) ou refuse l'événement.

L'organisateur reçoit la confirmation de la décision par courrier.

Le nombre d'événements varient au cours de l'année, avec un pic durant les mois d'été.

Du 30 septembre 2023 au 30 septembre 2024, 73 dossiers ont été traités :

Nature de la Manifestation Publique	Nombre d'Evènement
Jogging / marche / Trail	14
Jogging de Heze	
Jogging du Pisselet	
Course annuelle du Ronvau	
Contrail	
Marche Adepts - Fondation Micheline	
Marche Adepts - Longueville	
Balade de Corroy	
Marche Adepts Longueville	
Marche Adepts Sport pour tous	
Marche Adepts « Only Together »	
Marche Adepts Les Moissons de l'Amitié	
Parcours randonnée pedestre - ASBL Taxi Seniors	
Passage marche Adepts au départ de Wavre	
Trail Vinci	
Course/balade cycliste	16
Course VTT & Jogging du Relais	
UCL Run & Bike	
Randonnée cyclo « Bike For Kivu »	
Course VTT Malèves	
Courses cyclistes du Royal Velo Club Brabancon	
Passage VTT la Blanmontoise	
Cyclo sportive « Delen private Bank »	
Citadel Classic	
Parcours cycliste - balade recreative	
Passage VTT De Natuurvrienden Haasrode	
Passage VTT Dongelberg	

Passage VTT For Haiti	
Roulez contre le cancer	
Run and Bike	
Super 8 Classic	
Trail du BW	
Brocante	3
Brocante du Manypré	
Brocante Ecole de Gistoux	
Brocante / Kermesse à Longueville	
Rallye automobile	3
Balade d'ancêtres organisée par l'ASBL VisitWavre.	
Ronde des Rotchis – Passage Ancêtres	
Rallye du Cercle d'Histoire de Chaumont-Gistoux	
Fancy Fair / Fête d'école / marche Noël	6
Fancy fair école de Bonlez	
Fête école Chaumont - chemin des enfants	
Fête école Corroy	
Fête école Gistoux	
Marché de Noël Ecole de Dion	
Marché Noël Ecole de Corroy	
Festivals musique	1
Festival - Festival de Longueville	
Festivités communales	6
Coquelicots Givré	
Balade Carnavalesque ATL	
Fête des Coquelicots	
Fun Games CG	
Place aux artistes août	
Place aux Artistes – septembre Kiosque	
Evenements culturels	2
Spectacle – Pie Tshibanda – Eglise de Bonlez	
Journées du patrimoine – Dion le Val	
Fêtes village / fête des voisins	10
Cochonailles (comité des fêtes de Dion)	
Fête annuelle des Voisins Corroy le grand	
Fête de village Dion le Val	
Fête des voisins immeubles en fête	
Fête des voisins à Corroy	
Fête des voisins Pre Delcourt	
Grand feu Longueville	
Fêtes de septembre Corroy	
Kermesse à Bonlez	
Souper aux moules Longueville x 2	
Marché artisanal	1
Marché de créateurs Corroy	
Rencontres	3
Apéro 1325	
Apéro de rentrée	

Fête groupe « Villages »

Scouts **3**

Fête unité Ferme Rose
Veillée Scoute – Unité Dion

Grand Jeu du Changement d’Heure

Sport Divers **5**

Jumping Ecuries CVH
Fete du sport RCA
Jumping fédération équestre Belge
Open Beach Volley Club
Tournoi de freesbee ultimate

Divers et Privé **2**

Mariage famille D’Ansembourg

Retransmission EURO football sur écran géant - RCA

Par ailleurs, le service a coordonné 6 évènements protocolaires, à savoir :

Dîner des Aînés

Accueil des Nouveaux Habitants

Commémoration 21 juillet

Inauguration école de Bonlez

Commémoration 11 novembre

Noces 2024

Enfin, un back up a été instauré de sorte qu’en cas d’absence de la responsable du service Salles et matériel, le service festivités assure sa permanence ainsi que les états des lieux des salles louées.

SERVICE COMMUNICATION

Rapport sur la communication externe

La Commune de Chaumont-Gistoux accorde une importance primordiale à la qualité de sa communication avec ses citoyens, ses partenaires et les différentes parties prenantes. Le présent rapport a pour but de dresser un bilan des actions menées au cours de l'année écoulée dans le domaine de la communication externe, de mettre en lumière les initiatives prises pour renforcer la transparence, conformément aux obligations fixées par le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD), en particulier l'article L1122-23.

Objectifs de la communication externe

L'objectif de la communication externe de la Commune est d'informer les citoyens de manière claire, rapide et transparente, et de renforcer leur participation à la vie publique. Plus spécifiquement, nos objectifs étaient :

- Assurer une diffusion régulière des informations relatives aux décisions du conseil communal et des projets en cours.
- Favoriser l'inclusion et l'accessibilité des informations à l'ensemble des habitants.
- Renforcer l'interaction avec les citoyens à travers divers canaux de communication.

Canaux de communication utilisés

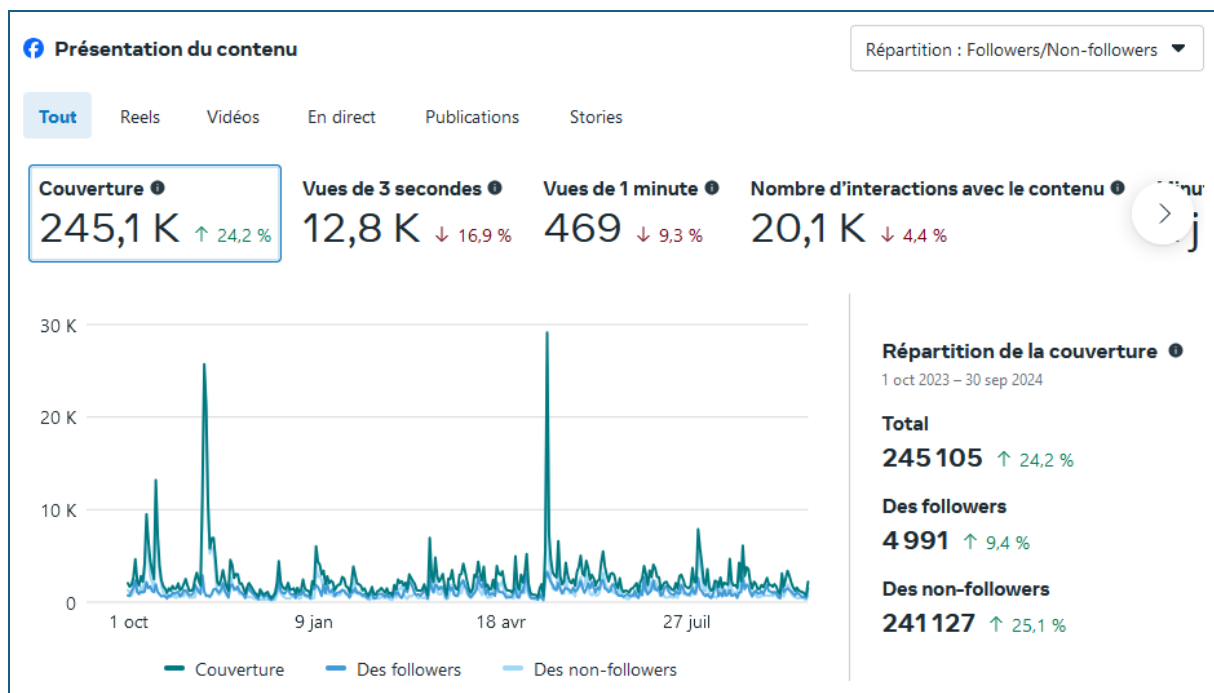
Pour répondre à ces objectifs, la Commune a mis en œuvre une variété de canaux de communication adaptés aux différentes cibles de la population :

- **Site internet officiel de la commune** : Un outil centralisé où sont publiés les ordres du jour et les comptes rendus des séances du conseil communal, les informations pratiques, les événements locaux, et les actualités.
- **Le site www.deliberations.be** : cfr infra.
- **Réseaux sociaux** (Facebook) : Cette plateforme permet une interaction directe avec les citoyens, avec des publications régulières d'annonces, de photos et d'informations en temps réel.
- **Journal communal** : Une publication périodique trimestrielle envoyée à chaque foyer, récapitulant les principaux événements et informations locales.
- **Newsletter électronique** : Un service gratuit auquel les citoyens peuvent s'abonner pour recevoir les actualités communales par email sur base mensuelle.
- **Panneaux d'affichage** : Situés dans les lieux publics stratégiques, ces panneaux permettent de relayer les informations locales aux personnes ne disposant pas d'accès numérique.

Page Facebook

Durant la période écoulée, nous avons constaté que Facebook était un canal très utilisé par les citoyens. Voici quelques chiffres :

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024



Contenus

1. Couverture (Reach)

- La couverture totale est de **245,1K** sur la période, avec une augmentation de **24,2 %** par rapport à la période précédente.
- La majorité de la couverture provient de non-abonnés (**241,1K**), ce qui représente environ **98,4 %** de la couverture totale. Les abonnés représentent **4,99K**, soit seulement **1,6 %** de la couverture.
- Cette différence peut indiquer que le contenu atteint un large public en dehors des abonnés, potentiellement grâce aux partages ou à une bonne indexation dans les suggestions de contenu.

2. Vues (Views)

- Vues de 3 secondes :** 12,8K, en baisse de **16,9 %**. Les vues de 3 secondes mesurent le nombre de personnes qui ont regardé une vidéo au moins 3 secondes, ce qui est un indicateur de la curiosité ou de l'intérêt initial.
- Vues de 1 minute :** 469, en baisse de **9,3 %**. Ce nombre indique les vues prolongées et donne un aperçu de l'engagement envers le contenu vidéo.

3. Interactions avec le contenu

- **Nombre d'interactions** : 20,1K, en baisse de **4,4 %**. Ce nombre inclut toutes les actions d'engagement (likes, partages, commentaires, etc.) et est essentiel pour mesurer l'intérêt réel du public.

4. Analyse globale

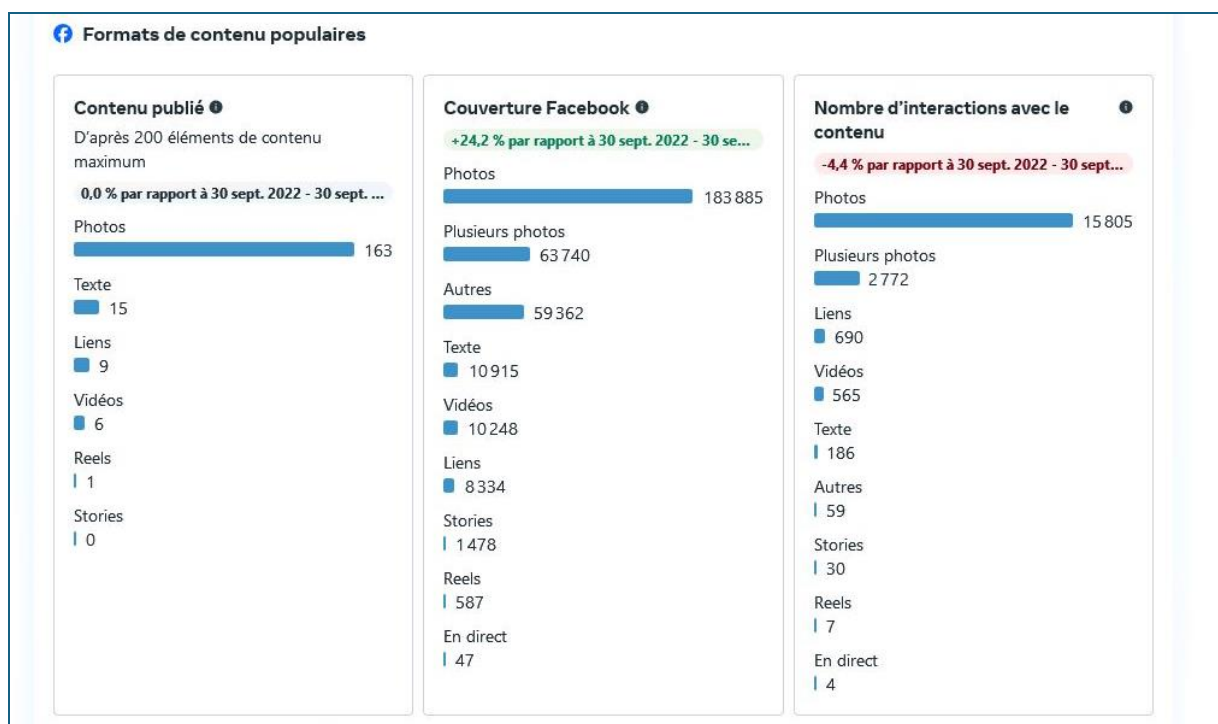
- **Engagement** : Même si la couverture est élevée, une diminution des vues et des interactions peut suggérer que, bien que le contenu atteigne un large public, l'engagement réel est en légère baisse. Il peut être utile d'analyser la pertinence du contenu pour susciter plus d'interactions.
- **Public cible** : La proportion élevée de non-abonnés dans la couverture peut être un bon signe de visibilité, mais il pourrait être intéressant de fidéliser davantage d'abonnés pour améliorer le taux d'engagement.

5. Suggestions pour améliorer les résultats

- **Optimiser le contenu** pour inciter les non-abonnés à s'abonner et augmenter l'engagement des abonnés.
- **Diversifier les formats de contenu** pour tester ce qui capte le mieux l'attention et encourage l'interaction.
- **Analyser les publications individuelles** pour identifier les types de contenu qui performant le mieux en termes d'engagement.

Ces données montrent une bonne portée, mais il y a des opportunités pour améliorer l'engagement et attirer plus d'abonnés.

Formats de contenus



1. Contenu publié

- La majorité du contenu publié est constitué de **photos** (163 sur 200 éléments publiés), suivi de **textes** (15), de **liens** (9), et de **vidéos** (6). Un seul **reel** a été publié, et aucune **story**.
- Cela montre une forte préférence pour le contenu photo, ce qui peut être un choix stratégique pour attirer l'attention rapidement. Cependant, la faible diversité des formats peut limiter l'engagement de certains segments d'audience.

2. Couverture Facebook

- Les **photos** ont la portée la plus élevée avec **183.885** personnes touchées, ce qui correspond bien à la majorité du contenu publié.
- Les formats suivants en termes de portée sont **plusieurs photos** (63.740) et **autres** (59.362), puis les **textes** (10.915) et **vidéos** (10.248).
- La couverture des photos est en augmentation de **24,2 %** par rapport à la période précédente, ce qui est un bon signe de visibilité accrue.
- Cela confirme que les photos fonctionnent bien en termes de portée, mais d'autres formats, comme les vidéos et les stories, pourraient offrir de la variété et potentiellement capter de nouveaux segments d'audience.

3. Nombre d'interactions avec le contenu

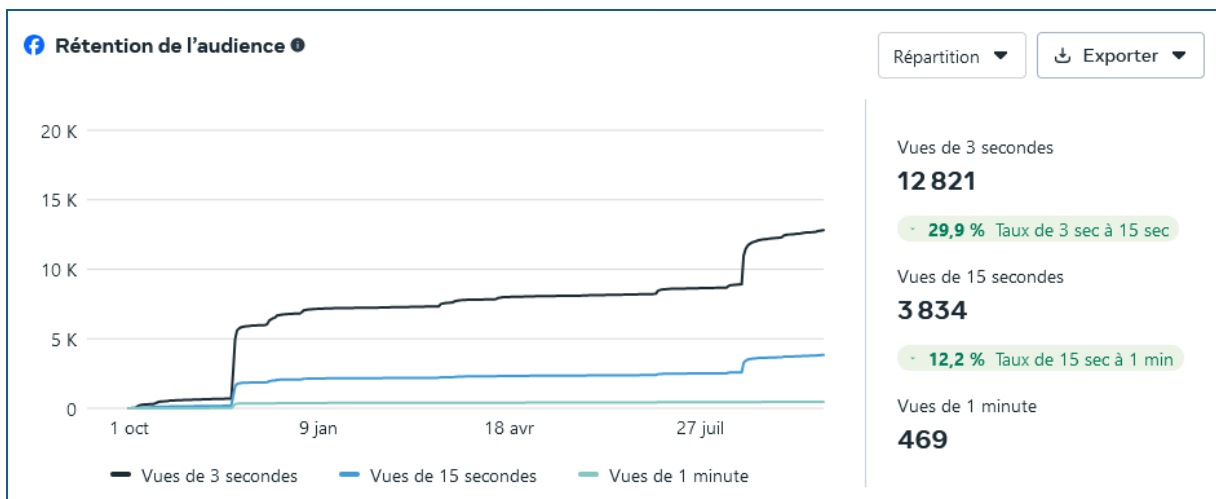
- Les **photos** génèrent le plus d'interactions avec **15.805** interactions, suivies de **plusieurs photos** (2.772), ce qui est logique compte tenu du volume de publications et de la couverture élevée des photos.
- D'autres formats, comme les **liens** (690 interactions) et les **vidéos** (565 interactions), ont des taux d'interaction plus faibles.
- On observe une baisse générale de **4,4 %** des interactions par rapport à la période précédente, ce qui peut indiquer que, malgré la portée élevée, l'engagement du public pourrait être renforcé par un contenu plus varié.

Synthèse

- **Bonne performance des photos** : Elles génèrent la majorité de la portée et des interactions. Ce type de contenu est clairement efficace pour toucher le public.
- **Opportunité de diversification** : La publication de formats alternatifs (vidéos, reels, stories) pourrait attirer davantage d'engagement, en particulier si le public s'attend à une variété de formats.
- **Baisse des interactions** : Bien que la couverture soit en augmentation, la baisse des interactions suggère que le public est peut-être moins engagé avec le contenu ou qu'il pourrait bénéficier de plus d'interactions avec d'autres types de publications.

En conclusion, pour améliorer l'engagement, il pourrait être utile de tester des formats différents ou de renforcer la fréquence des réels et stories, qui favorisent souvent les interactions rapides et spontanées.

Rétention de l'audience



Ce graphique présente les données de rétention de l'audience pour le contenu vidéo sur une page Facebook. Voici une analyse des informations :

1. Types de vues

- **Vues de 3 secondes** : Il y a 12.821 vues de 3 secondes, ce qui montre le nombre total de personnes ayant regardé une vidéo pendant au moins 3 secondes. C'est souvent utilisé comme un indicateur d'attrait initial.
- **Vues de 15 secondes** : Il y a 3.834 vues de 15 secondes, indiquant que 29,9 % des personnes ayant vu la vidéo pendant 3 secondes ont continué à la regarder jusqu'à 15 secondes.
- **Vues de 1 minute** : Il y a 469 vues de 1 minute, ce qui indique que 12,2% de ceux qui ont regardé jusqu'à 15 secondes ont continué à regarder jusqu'à 1 minute. C'est un indicateur fort d'engagement pour ceux qui s'intéressent vraiment au contenu.

2. Interprétation du graphique

Les lignes montrent la rétention de l'audience au fil du temps :

- La ligne noire représente les vues de 3 secondes, qui augmentent fortement dès le début puis se stabilisent.
- La ligne bleue, pour les vues de 15 secondes, monte de manière plus progressive et est nettement en dessous de la ligne des 3 secondes.
- La ligne verte, pour les vues de 1 minute, est la plus basse, ce qui est attendu, car la rétention diminue avec le temps.

3. Analyse de la rétention

- **Chute de rétention** : La majorité des vues s'arrêtent aux 3 premières secondes, ce qui est assez courant. Cependant, 29,9 % continuent à regarder jusqu'à 15 secondes, ce qui est un bon taux de rétention initial.
- **Rétention longue** : Seulement 12,2 % des spectateurs regardent jusqu'à 1 minute, ce qui est un taux de rétention assez faible, mais cela dépend du type de contenu et de sa longueur. Cela peut indiquer que les vidéos ne captivent pas toute l'audience jusqu'à la

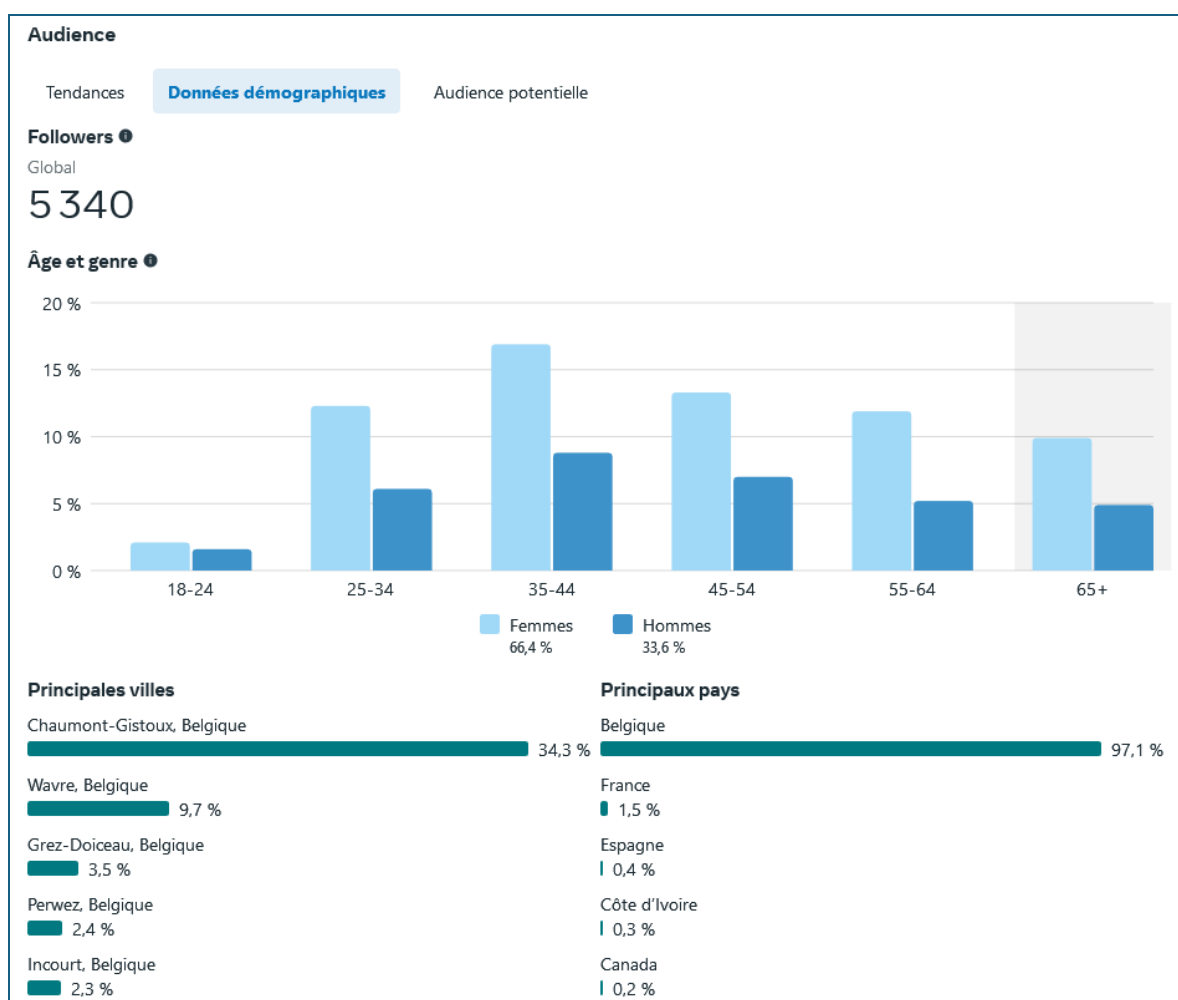
fin, ou que le contenu peut être amélioré pour inciter les spectateurs à rester plus longtemps.

4. Recommandations

- **Captiver dès le début** : Pour augmenter le taux de rétention, les premières secondes doivent être percutantes afin de capter l'attention rapidement.
- **Optimiser la durée des vidéos** : Si les vidéos sont longues, envisager de les raccourcir ou de condenser les informations les plus importantes dans les premières minutes pour maximiser la rétention.
- **Ajouter des appels à l'action (call to action)** : Encourager les spectateurs à rester en ajoutant des teasers ou des transitions intéressantes pour les garder engagés.

En résumé, les données montrent une bonne attraction initiale mais une rétention déclinante avec le temps. Un ajustement du contenu pour augmenter la rétention au-delà de 15 secondes pourrait aider à renforcer l'engagement global.

Audience – Données démographiques



1. Répartition par âge et genre

Le graphique démontre que la majorité des followers se situent dans la tranche d'âge de 25 à 34 ans, suivie de près par la tranche d'âge de 18 à 24 ans. Cette distribution indique une audience majoritairement jeune et adulte, ce qui peut influencer le type de contenu publié pour mieux résonner avec ces groupes.

En termes de genre, 66,4 % des followers sont des femmes tandis que 33,6 % sont des hommes. Cela suggère que le contenu ou les produits destinés à une audience féminine pourraient avoir plus d'impact.

2. Principales villes/communes des followers

La répartition géographique montre une concentration notable de followers dans la région de Chaumont-Gistoux, représentant 34,3 % de l'audience totale. Les autres villes principales incluent Wavre (9,7 %), Grez-Doiceau (3,5 %), Perwez (2,4 %) et Incourt (2,3 %), toutes des villes/communes à proximité immédiate. Ces données peuvent être utilisées pour localiser des événements ou des campagnes publicitaires afin de toucher efficacement ces segments de l'audience.

3. Répartition par pays

Les followers sont principalement situés en Belgique, qui constitue 97,1 % de l'audience totale. Il y a également des followers en France (1,5 %), en Espagne (0,4 %), en Côte d'Ivoire (0,3 %) et au Canada (0,2 %). Cette information est cruciale pour adapter le contenu en fonction des préférences culturelles et linguistiques des différents pays.

Utiliser ces informations pour adapter les stratégies de contenu et de marketing peut aider à accroître l'engagement et la satisfaction des followers. Par exemple, publier du contenu qui intéresse les jeunes adultes et les femmes belges pourrait être particulièrement efficace.

Accessibilité et inclusion

Diffusion papier : Afin d'inclure les citoyens ne disposant pas d'accès à internet, une partie des communications est systématiquement envoyée sous forme de toutes-boîtes papier.

Transparence et responsabilité

La Commune continue de renforcer la transparence de sa gestion :

- **Publication des décisions du conseil communal** : Toutes les décisions importantes sont publiées sur le site internet (procès-verbaux), des synthèses sont publiées sous forme d'articles dans le journal communal pour en faciliter la compréhension par le grand public.
- **Publication sur le site internet www.deliberations.be** : Le décret du 18 mai 2022 relatif à l'extension de la publicité active dans les Pouvoirs locaux a été publié au Moniteur belge du 15 juillet 2022.

Ce décret impose aux communes de publier de manière systématique les projets de décisions, avant un conseil communal, ainsi que les décisions prises à l'issue du conseil,

pour tout ce qui est relatif à l'ordre du jour de la séance publique. L'idée est de faciliter aux citoyens l'accès aux décisions prises par leur commune.

Les délais d'entrée en vigueur du décret sont les suivants :

- le 1er septembre 2022 pour les communes de 50 000 habitants et plus et pour les provinces ;
- le 1er avril 2023 pour les communes entre 12 000 et 49 999 habitants ;
- **le 1er octobre 2023 pour les communes de moins de 12.000 habitants.**

La plateforme a été conçue par iMio à la demande des Pouvoirs locaux afin de publier en toute transparence les décisions de leurs conseils communaux.

L'intercommunale iMio, exclusivement constituée de Pouvoirs locaux wallons, accompagne les communes dans la digitalisation de leur administration à l'aide de logiciels libres selon une dynamique de co-crédation.

La mutualisation de ce patrimoine est basde sur les valeurs suivantes :

- Intégrité et éthique
- Ouverture et transparence
- Maîtrise et indépendance
- Innovation
- Efficacité et qualité.

Un des objectifs des Pouvoirs locaux wallons par l'entremise d'iMio est d'améliorer leur fonctionnement interne et d'assurer une communication efficace et transparente vers le citoyen.

- **Rapports d'activités communal et du CPAS :** Les rapports d'activités annuels sont rendus accessibles à tous les citoyens, assurant une gestion transparente des ressources communales.
- **Le PST (Plan Stratégique transversal) :** Un plan stratégique transversal est un cadre de planification à long terme qui coordonne les actions des différents services communaux autour d'objectifs communs. Il vise à optimiser les ressources, aligner les politiques, encourager l'innovation, et impliquer les citoyens pour répondre aux besoins réels des habitants. Ce plan repose sur une vision partagée et inclut des objectifs, des actions concrètes et des mécanismes d'évaluation pour ajuster les stratégies au fil du temps.

Conclusion

Du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024, la Commune de Chaumont-Gistoux a renforcé ses efforts pour offrir une communication claire, accessible et participative. La diversité des canaux utilisés a permis de toucher un large public, et les initiatives de participation citoyenne ont consolidé les liens entre la population et l'administration communale. Nous restons attentifs aux retours des citoyens et nous engageons à améliorer constamment nos pratiques de communication pour répondre aux attentes des habitants.

Service juridique et assurances

(R.C., accidents scolaires, protection incendie et assurance des bâtiments, responsabilité des mandataires, assurance matériel informatique)

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Composition du service :

- Une employée Graduat en Droit – En fonction depuis avril 2017 ;
- Une employée Master en Droit (juriste) – En fonction depuis avril 2016
Remplacée du mois d'octobre 2023 au mois de janvier 2024 par un employé Master en Droit (juriste)

Nos **missions** sont détaillées ci-dessous par thème.

Précontentieux

Dès qu'une situation est susceptible de faire naître un litige, le Service Juridique prend le dossier en charge et analyse la situation afin de tenter de dégager une solution amiable.

Le Service Juridique met alors tout en œuvre pour éviter que la situation précontentieuse ne se transforme en contentieux devant les Cours et Tribunaux.

Contentieux

Le Service Juridique connaît des affaires et procédures pendantes devant les Cours et Tribunaux dans lesquelles la Commune est partie (demanderesse, défenderesse ou partie intervenante).

Il veille à la défense des intérêts de la Commune, informe le Collège des tenants et aboutissants des litiges, rédige les conclusions ou recours nécessaires, assure le cas échéant la communication avec l'avocat spécialisé désigné par la Commune, représente le Collège lors des audiences au Conseil d'Etat et à la Commission des recours, le Collège devant être représenté par un avocat devant les cours et tribunaux en vertu de l'article du 728 du CJ.

Patrimoine – Immobilier

Vente, emphytéose, superficie : De l'estimation à la signature de l'acte authentique, le Service Juridique s'assure du respect des dispositions légales en matière de vente d'immeuble appartenant à la Commune, notamment le respect du principe d'égalité et mesures de publicité adéquates et de la circulaire du 23 février 2016.

Lorsque l'offre a été acceptée par le Collège et soumise à l'approbation du Conseil, le Service Juridique est le relais entre le notaire/le Comité d'Acquisition et le Collège pour la rédaction du compromis, la relecture de l'acte authentique et la fixation de la signature.

Acquisition : le Service Juridique accompagne le Collège et le Conseil dans ses projets d'acquisition (détermination du prix, phase de négociation, rédaction de l'offre, relecture du projet d'acte), en ce compris les différentes acquisitions d'emprises en matière de voirie communale et d'égouttage.

Bail / Convention d'occupation précaire : analyse et rédaction de conventions.

Expropriation : gestion des dossiers d'expropriation + établissement d'un rétro planning + rédaction des délibérations et du projet d'arrêté ministériel.

Décret voirie : le service juridique assure le suivi des demandes relative à la création, modification ou suppression d'une voirie communale dans le respect de la procédure du décret voirie du 6 février 2014. Il assure également le suivi des actes de constat de voirie lesquels permettent de clarifier le statut de certaines voiries.

Inventaire du patrimoine : le patrimoine communal regroupe les bâtiments ainsi que les parcelles de terrain appartenant à la Commune. Le Service Juridique a fait un relevé de ces immeubles sur base du cadastre, recherche les titres de propriétés, et souhaite éclaircir le statut d'occupation de chaque immeuble en vue de réclamer les éventuels fermages impayés et de formaliser les accords verbaux via la rédaction de convention encadrant les occupations.

Analyse juridique spécifique à la demande du Collège et des différents services

Le Service Juridique est un service interne de support. Dans ce contexte, il est interrogé par les différents services, ainsi que par le Collège communal afin de répondre à des questions tant théoriques que pratiques.

Le Service Juridique se voit également confier les dossiers où une analyse sous l'angle juridique s'avère nécessaire. Il analyse alors la situation, mène les recherches utiles et rédige une note et un avis au Collège en proposant une ou plusieurs pistes de solutions.

En outre, le service mène des réflexions transversales en fonction des besoins spécifiques des services. Il s'implique dans des groupes de travail relatif à l'implémentation de nouvelle législation imposant le respect d'obligations nouvelles à charge de la Commune.

Finalement et dans le cadre des différentes synergies mises en place, le Service Juridique intervient également de manière ponctuelle afin de fournir des avis et services juridiques pour le CPAS de Chaumont-Gistoux, ou encore pour la RCA de Chaumont-Gistoux.

Depuis plusieurs années maintenant, nous constatons une augmentation des consultations du service juridique, dans toute matière que ce soit.

Suivi des plaintes

Les courriers de plainte émanant de citoyens reviennent au Service Juridique. Objet des plaintes - exemples : haies, chardons, aboiement, graffitis, survol des avions,...

Le Service Juridique répond à ces courriers de manière circonstanciée en rappelant la législation et les règlements en vigueur.

Si les plaintes doivent faire l'objet d'un constat, le service juridique renvoie le citoyen vers la Police ou l'agent constatateur (infractions environnementales) en fonction de la matière concernée.

Assurances

Le Service Juridique s'occupe aussi de l'ensemble des dossiers relatifs aux :

- accidents et sinistres automobiles ;
- à la protection des bâtiments communaux dans le cadre de l'assurance contre l'incendie ;
- à la responsabilité civile et de la protection juridique de notre Administration communale ;
- à la couverture des différentes activités organisées par la Commune telles que la Fête des Coquelicots, le marché de Noël, etc. ;

Il reçoit les déclarations d'assurance, constitue un dossier complet, assure la transmission à l'organisme assureur, assiste aux expertises, assure le suivi des dossiers litigieux.

Depuis le mois d'octobre 2023, la gestion des accidents scolaires a été reprise par les secrétariats des écoles, en raison de la proximité avec les élèves, enseignants, accueillants et parents.

Veille juridique et formations

Le Service Juridique veille au :

- relevé du site de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, du Moniteur belge via la newsletter de l'Inforum et assure le transfert des informations aux services concernés ;

- relevé des sujets pouvant éclairer le Collège dans ses décisions et se charge de la rédaction d'un récapitulatif – outil indispensable pour une prise de décision optimale.

Les agents du service suivent les formations relatives aux changements législatifs et résument les points d'attention aux services concernés par les changements, par écrit ou par l'intermédiaire de formation interne.

Conventions

Le Service Juridique intervient également lors de la rédaction de conventions qui permettent d'encadrer contractuellement les relations de la Commune avec des particuliers, associations sportives et culturelles, groupes et groupements, ou encore avec des associations de jeunesse.

Subventions octroyées aux associations

Tâche récurrente qui occupe le service à partir du mois d'octobre/novembre.

Il s'agit d'établir un relevé annuel des subventions octroyées aux différentes associations, tel que :

- mise à disposition gratuite de salles communales ;
- prêt de matériel communal ;
- main d'œuvre du service technique et du service environnement ;
- subventions octroyées en numéraire.

Une fois les informations compilées, un courrier est adressé à chaque association afin de leur demander les pièces justificatives prouvant que ces subventions ont bien été utilisées aux fins annoncées dans leurs demandes initiales.

Un rapport est ensuite transmis au Collège communal ainsi qu'au Conseil communal.

Elaboration et/ou révision des règlements communaux

Le Service Juridique est à la disposition des différents services pour la création ou la révision des différents règlements les concernant (ex : révision du règlement abattage d'arbres en cours, révision du règlement taxe sur les concessions, révision du règlement location salles et matériel).

Appels à projets

La Province du Brabant wallon liste chaque année l'ensemble des appels à projets à destination des communes et CPAS.

Ces appels à projets peuvent varier en fonction des matières (par exemple : cohésion sociale, coulées de boue, économie, territoire, culture, etc.) et ont pour but d'octroyer un subventionnement pour chaque projet.

La liste des thématiques a néanmoins été récemment revue à la baisse.

Pour chaque dossier introduit, il convient de s'assurer du suivi administratif de celui-ci ainsi que de sa mise en œuvre. La Commune est tenue de rentrer un ensemble de pièces justificatives attestant de l'utilisation à bon escient de la subvention.

Le Service juridique est également chargé du suivi des appels à projets lancés par la Région wallonne ou toute autre instance.

Logement

Depuis avril 2021, le Service juridique a repris en main la matière du logement (à défaut d'éco-passeur) et coordonne les différentes actions devant être prises de manière urgente : suivi des demandes de permis de location, suivi des dossiers d'insalubrité, réflexion sur la mise en place d'un suivi relatif aux logements inoccupés. Mise en place d'un groupe de travail Habitat Solidaire.

SERVICE TRAVAUX – MARCHES PUBLICS

Rapport communal
Service Travaux/Marchés Publics

MARCHÉ	Fourniture de carburant (essence et diesel) à prélever aux pompes au moyen de cartes magnétiques
Mode de passation	procédure négociée directe avec publication préalable
Type	Fourniture
Référence	2023-022
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	Exécution
<u>BUDGET</u>	
Crédit	2023 – BO – 421/127-03 – Fournitures de carburant pour les véhicules
<u>SOUSSION</u>	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 100.236,40
Approbation conditions et mode de pass.	22/11/2023
Envoi des invitations	23/11/2023
<u>EXÉCUTION</u>	
Approbation de l'attribution	12/12/2023
Attribué à	TotalEnergies Retail Belgium
Montant de commande	€ 106.424,34

MARCHÉ	Mission d'auteur de projet – Etude des projets PIC-PIMACI 2022-2024
Mode de passation	procédure ouverte
Type	Service
Référence	2023-014
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	Exécution

BUDGET	
Crédit	2022 – BO – 104/125-48 – autres frais pour bâtiments
<u>SOUSSION</u>	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 7.908,98
Approbation conditions et mode de pass.	09/11/2022
Date d'envoi des invitations	10/11/2022
<u>EXÉCUTION</u>	
Approbation de l'attribution	30/11/2022
Attribué à	Indigo, Av. Comte, G d'Ursel 11 à 1390 Grez-Doiceau

MARCHÉ	Location de modules pour l'école de Bonlez
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	2023-015
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	Réception définitive
<u>BUDGET</u>	
Crédit	2023 - BO - 722/124-06
<u>SOUSSION</u>	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 49.820,00
Approbation conditions et mode de pass.	30/08/2023
Date d'envoi des invitations	30/08/2023
<u>EXÉCUTION</u>	
Approbation de l'attribution	20/09/2023
Attribué à	ALGECO
Montant de commande	€ 45.018,09

MARCHÉ	Travaux de renouvellement des préfabriqués à l'école de Bonlez
Mode de passation	Procédure concurrentielle avec négociation
Type	Travaux
Référence	2022-026
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	Réception provisoire
<u>SOUSSION</u>	
Auteur de projet	Tim Concept
Estimation	€ 2.327.827,01
Approbation conditions et mode de pass.	06/02/2023
Date de publication	07/02/2023
<u>EXÉCUTION</u>	
Approbation de l'attribution	14/06/2023
Attribué à	MODULART
Montant de commande	€ 2.488.349,77

MARCHÉ	Réhabilitation du chemin du Relai
Mode de passation	procédure négociée directe avec publication préalable
Type	Travaux
Référence	2022-021
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	Exécution
<u>BUDGET</u>	
Crédit	2023 - BE - 421/731-60 Travaux de voirie en cours d'exécution
<u>SOUSSION</u>	
Auteur de projet	Lola Cappelle et Benoit Sana

Estimation	€ 447.523,04
Approbation conditions et mode de pass.	24/04/2023
Date d'envoi des invitations	24/05/2023

EXÉCUTION

Approbation de l'attribution	06/09/2023
Attribué à	EUROVIA
Montant de commande	€ 395.192,61

MARCHÉ	Fourniture de produits pour la lutte contre neige et verglas - 2023
Mode de passation	Procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	2023-021
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	Exécution

SOUSSION

Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 34.485,00
Approbation conditions et mode de pass.	14/11/2023
Date d'envoi des invitations	16/11/2023

EXÉCUTION

Approbation de l'attribution	06/12/2023
Attribué à	K+ S BENELUX nv
Montant de commande	€ 32.633,70

MARCHÉ	Chauffage, ventilation et sanitaire : entretien et interventions sur les installations : janvier 2024 à mars 2026
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Services
Référence	2023-025

Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	Exécution
<u>BUDGET</u>	
Crédit	2023 - BO - article 104/125-48
<u>SOUSSION</u>	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 75.313,79
Approbation conditions et mode de pass.	29/11/2023
Date d'envoi des invitations	30/11/2023
<u>EXÉCUTION</u>	
Approbation de l'attribution	17/01/2024
Attribué à	GOESSENS sa
Montant de commande	€ 75.495,83

MARCHÉ	Evacuation et traitement des balayures et boues d'avaloir – Gestion des déchets communaux
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Service
Référence	2024-005
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	Exécution
<u>BUDGET</u>	
Crédit	2024 - BO - 42111/124-06 - Evacuation déchets démolition voirie/terres excavées/balayures
<u>SOUSSION</u>	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 50.820,00
Approbation conditions et mode de pass.	13/03/2024

Date d'envoi des invitations	13/03/2024
<u>EXÉCUTION</u>	
Approbation de l'attribution	03/04/2024
Attribué à	ECOTERRES sa
Montant de commande	€ 46.827,00

MARCHÉ	Curage des avaloirs 2024
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Service
Référence	2024-006
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2 Diverses voiries
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	Exécution

<u>BUDGET</u>	
Crédit	2024 - BO - 421/124-48 - Frais techniques divers et sous-traitance

<u>SOUSSION</u>	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 76.835,00
Approbation conditions et mode de pass.	27/03/2024
Date de la publication	28/03/2024

<u>EXÉCUTION</u>	
Approbation de l'attribution	24/04/2024
Attribué à	KRINKELS
Montant de commande	€ 66.346,72

MARCHÉ	Acquisition d'un chargeur télescopique sur pneus
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	2024-010

Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux, rue Colleau 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	Exécution
<u>BUDGET</u>	
Crédit	2024 - BE - 421/743-98 (n° de projet 20240010) - Achats de vehicules speciaux et divers
<u>SOUSSION</u>	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 119.995,70
Approbation conditions et mode de pass.	27/05/2024
Date d'envoi des invitations	30/05/2024
<u>EXÉCUTION</u>	
Approbation de l'attribution	03/07/2024
Attribué à	FADEUR sa
Montant de commande	€ 117.370,00

MARCHÉ	Acquisition de matériel administratif, pédagogique et ludique pour le scolaire et l'extra scolaire
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Fournitures
Référence	2024-021
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	Exécution
<u>BUDGET</u>	
Crédit	2024 - BO
<u>SOUSSION</u>	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 45.930,87
Approbation conditions et	24/07/2024

mode de pass.	
Date d'envoi des invitations	25/07/2024
<u>EXÉCUTION</u>	
Approbation de l'attribution	28/08/2024
Attribué à	VIROUX
Montant de commande	€ 22.031,01

MARCHÉ	Aménagements PMR au Centre sportif André Docquier : WC, sièges relevables aux abords du terrain de foot et portail d'accès
Mode de passation	procédure négociée sans publication préalable
Type	Travaux
Référence	2024-003
Lieu	Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2
Gestionnaire	Service Marchés Publics/Travaux
État	Exécution
<u>BUDGET</u>	
Crédit	2024 - BE - 764/721-60 (n° de projet 20240017) - Amenagements aux terrains en cours d'execution
<u>SOUSSION</u>	
Auteur de projet	Service Marchés Publics/Travaux
Estimation	€ 60.034,15
Approbation conditions et mode de pass.	24/06/2024
Date d'envoi des invitations	27/04/2024
<u>EXÉCUTION</u>	
Approbation de l'attribution	11/09/2024
Attribué à	DBL Construction
Montant de commande	€ 47.640,73

Environnement – Espaces verts



Rapport d'activité pour la période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Préserver le patrimoine naturel communal et proposer des services facilitant l'adoption de comportements plus respectueux de notre cadre de vie, telles sont les missions fondamentales des agents exerçant leurs fonctions au sein du service Environnement.

GESTION DES PROCÉDURES ET OBLIGATIONS LÉGALES

Gestion des autorisations d'abattage

L'agent constatateur est en charge de cette matière qui a été reprise par le Service Environnement (anciennement géré par le service urbanisme). Durant la période de référence, **53** demandes d'abattage ont été traitées. Chaque demande d'abattage fait l'objet d'une visite sur site afin de juger du bien-fondé de la demande (problème de santé de l'arbre, mise en péril de la sécurité si risque de chute) avec l'appui éventuel de l'agent en chef « environnement » si nécessaire. Le but est la préservation du patrimoine arboré de la commune tout en garantissant la sécurité de tous. Les demandes d'abattage font toujours l'objet d'un plan de replantation au moins équivalent au nombre d'arbres abattus. La replantation est contrôlée dans les deux ans de la demande par une visite sur les lieux. Le Service Environnement se porte également à disposition du service urbanisme pour tout conseil par rapport aux abattages dans le cadre de permis d'urbanisme.

Le règlement communal sur la protection et l'abattage des arbres a été modifié en date du 24 juin 2024. Le contrôle du respect de ce règlement est dorénavant une nouvelle mission de l'agent constatateur. Ces infractions sont constatées conformément au Livre Ier du Code de l'environnement (anciennement, c'était le CODT – législation urbanistique).

Gestion des demandes de raccordement à l'égout

Les demandes de raccordement à l'égout sont gérées par l'agent constatateur depuis que cette matière a été transmise au Service Environnement (auparavant géré par le service urbanisme). Sur la période de référence, **31** demandes de raccordement ont été traitées.

Pour certaines demandes de raccordement, une visite de terrain est effectuée afin de s'assurer de la bonne existence du réseau en place.

Enquêtes publiques

Les EP ont été gérées par la conseillère en environnement.

Durant la période de référence :

- Trois enquêtes publiques :
 - « Renouvellement du permis d'exploitation de l'aéroport de Zaventem » du 18-12-2023 au 25-01-2024.
 - « Projet de Plan d'Aménagement Forestier de la Forêt Domaniale Indivise du Bois de Villers située à Chaumont-Gistoux et Wavre » du 2-10-2023 au 16-11-2023.
 - Projet d'arrêté ministériel d'établissement de zone de prévention de la prise d'eau souterraine dénommée : « Champtaine G1 » (Titulaire : SWDE) du 5-02-2024 au 5-03-2024.
- Une publication de décision :
 - « AGW du 1^{er} décembre 2022 et plan particulier de gestion de la réserve naturelle domaniale de Champt'aine » du 7/11/2023 au 21/11/2023

Déclarations environnementales et permis d'environnement

La matière des déclarations environnementales a été cédée au SE au printemps 2024. Les permis d'environnement à la fin de l'été 2024. Voici les dossiers qui ont été gérés :

- Nombre de déclarations environnementales de classe 3 traitées : **79**
- Nombre de cessions de déclaration environnementale de classe 3 traitées : **9**

Coût-vérité et FEDEM

Chaque année, la conseillère en environnement en étroite collaboration avec le directeur financier propose et encode le formulaire de budget prévisionnel pour l'année en cours et l'exercice de budget réel de l'année précédente.

Le tableau suivant fait état des résultats de l'exercice 2023 :

Calcul du coût-vérité	
Somme des recettes prévisionnelles :	774 695,00
Somme des dépenses prévisionnelles :	768 813,92
Taux de couverture coût-vérité prévisionnel :	101
Somme des recettes réelles :	740 945,76
Somme des dépenses réelles :	753 634,43
Taux de couverture coût-vérité réel :	98

Le budget réel se trouve bien dans la fourchette 95% - 110% comme le prévoit l'A.G.W. du 5 mars 2008 relatif à la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et à la couverture des coûts y afférents.

La conseillère en environnement se charge également de remplir le formulaire FEDEM qui permet d'évaluer les quantités des différents gisements de déchets du territoire.

Et pour l'année 2023 :

Gisement des déchets						
Type de déchet	Fréquence	Tonnage	Collecteur	Centre de destination	Type de traitement	Remarque
Collectes non sélectives en porte à porte						
Ordures ménagères brutes (OMB)	52	732,920	REMONDIS W.C. DECHETS 2000 SA	INBW - SITE DE VIRGINAL	Incinération avec valorisation énergétique	
Collectes sélectives en porte à porte						
Déchets organiques	52	341,560	REMONDIS BELGIEN SPRL	INTRADEL - SITE DE HERSTAL	Biométhanisation	
Déchets verts		5,000	-- Votre Administration communale --	INBW - SITE DE WAVRE	Compostage	Service sur demande auprès des personnes âgées de 65 et plus.. ATTENTION : le collecteur n'est autre que l'Administration communale de Chaumont-Gistoux qui ne se trouve pas dans votre listing de collecteurs. A défaut, l'entreprise Hoslet a été renseignée!
Papiers et cartons mélangés	13	336,520	REMONDIS W.C. DECHETS 2000 SA	BELFIBRES S.A.	Recyclage des matières inorganiques	
PMC en mélange	26	213,080	REMONDIS W.C. DECHETS 2000 SA	VALTRIS	Recyclage des matières inorganiques	
Bulles						
Textiles		0,000	LES PETITS RIENS ASBL	LES PETITS RIENS	Tri	Nous n'avons pas reçu les informations
Textiles		0,000	CURITAS NV	CURITAS	Tri	Nous n'avons pas reçu les informations
Textiles		31,359	RECOLTERRE SAFS	TRI-TERRE HERSTAL	Tri	
Verre Blanc + coloré		384,340	RECOLTERRE SAFS	MINERALE - SITE DE LODELINSART	Incinération avec valorisation énergétique	
Déchets de la propreté publique						
Dépôt autour des bulles à verre		3,120	INBW SCRL	INBW - SITE DE VIRGINAL	Incinération avec valorisation énergétique	ce tonnage correspond au prorata des quantités de dépôts illicites collectés autour des bulles à verre par l'I.B.W. sur l'ensemble de son territoire
Déchets communaux						
Encombrants valorisables		0,000	REMONDIS W.C. DECHETS 2000 SA	INBW - SITE DE VIRGINAL	Incinération avec valorisation énergétique	
Déchets issus des inondations						
Déchets inertes		0,000	ECOTERRES SA	BELGARENA	Prétraitement	Terres de type 4 (non polluées). Pas de traitement à part un criblage (prétraitement).

GESTION DES DÉCHETS ET PROPRETÉ PUBLIQUE

Collecte sélective des déchets et réforme de la collecte communale des déchets verts

La commune évolue dans un contexte réglementé par le **Décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets et le Plan wallon des Déchets-Ressources**, dont l'un des quatre objectifs est de favoriser le recyclage et la valorisation des déchets produits et prôner la collecte sélective de ceux-ci ; **le devoir essentiel que le plan impose aux pouvoirs locaux est d'appliquer la collecte sélective afin de lutter contre « le tout à la poubelle ».**

Sur base de la décision du Collège du 24/08/2022, l'année 2023 a été la première année de la réforme de la collecte des déchets verts et branchages telle que pratiquée jusqu'alors (**ramassages bihebdomadaires** s'adressant aux personnes âgées d'au moins 65 ans ou éprouvant des difficultés de mobilité dues à un handicap ou à une absence de véhicule). Cette décision a été motivée par le fait que depuis la mise en place du service de collecte, un recyparc a été créé sur la commune et la mise en place des conteneurs à puce pour la fraction organique, permettant à chacun de se débarrasser désormais plus facilement de ses déchets verts. Le collège ayant décidé de maintenir les citoyens répondant aux conditions suivantes :

- Le ménage est en dérogation ;
- L'ensemble des membres du ménage a plus de 70 ans et/ou se trouve en situation de handicap ;
- Les déchets verts ont été générés par un ou plusieurs membres du ménage et non par une tierce personne (entrepreneur de jardin, voisin, ...).

Le nombre de demandes rentrant dans ces conditions équivaut pour la période de référence à 4 interventions de la part du service technique qui vient collecter sur demande en porte-à-porte et achemine les déchets verts directement vers la dalle de compostage de l'in B.W. à Basse-Wavre. Les demandes sont réceptionnées par la réceptionniste du service environnement ou la conseillère en environnement en étroite collaboration avec le CPAS.

Au cours des permanences téléphoniques, la réceptionniste du service répond aux questions des citoyens en relation avec la collecte des déchets, classe et organise les rendez-vous pour la délivrance et la vente des sacs dérogatoires et oriente les autres demandes adressées par voie téléphonique vers la conseillère en environnement, l'agent constatateur ou le responsable des espaces verts selon les cas.

Rondes de propreté

Pour **réduire ou prévenir les dépôts illicites**, ces rondes consistent à ramasser manuellement les déchets répandus sur les talus, chemins et bois, ainsi qu'à vidanger les corbeilles de rue (tous les vendredis matin – équivalent 2 hommes) réparties sur l'ensemble du territoire.

Opération Be WaPP

Au mois de mars 2023, **11 équipes** (familles, comité de quartier, écoles, groupe de citoyens) ont participé à l'opération régionale « **Grand nettoyage** » (sensibilisation de la population à la propreté) de l'a.s.b.l. « Be WaPP » pour des actions ciblées de ramassage de déchets sur des parcours prédéfinis. En tout, 29 sacs de déchets ménagers et 18 sacs de déchets PMC ainsi que 6 déchets de grandes tailles et/ou dangereux ont été récupérés par les participants. La conseillère en environnement est le point de relais local de la campagne et organise les points de collecte des déchets ramassés qui sont pris en charge par le service technique en fin d'opération.

Autres

La conseillère en environnement se charge de remplir le formulaire de demande d'octroi de **subventions aux pouvoirs subordonnés en matière de prévention et de gestion des déchets** conformément à l'AGW du 17 juillet 2008 sur la collecte sélective. En 2023, le montant de ce subside s'élevait à 6895,00€.

Installation de 6 poubelles pour les déjections canines (uniquement au quartier du Château d'Eau dans un premier temps).

Installation de poubelles PMC, déchets organiques et tout venant dans toutes les implantations des écoles (tri sélectif dans la cour).

GESTION DE L'EAU ET INONDATIONS

Prévention contre les inondations

Sur la base du **rapport sur l'état des ouvrages de lutte contre les inondations** et du **plan d'action en matière de préventions des inondations** rédigé début 2023, plusieurs actions ont été entreprises par le SE majoritairement en lien avec l'axe 1 du plan « Entretien et la création d'ouvrage de rétention des eaux pour réduire le risque d'inondation », jugé prioritaire.

Premièrement, les projets mis en place durant l'année 2023, ont montré leur efficacité :

- **Implantation de noues, fascines et transverses dans le sentier en amont du quartier d'Almez**
- **Creusement d'une enfilade de 4 bassins juste en amont du quartier du Val Villers**

Depuis la réalisation de ces deux projets, aucune inondation n'a été constatée dans les quartiers en aval (ce compris durant les fortes pluies de mai 2024).

Deuxièmement, 3 études hydrologiques ont été commandées par la conseillère en environnement. Elles permettront d'étudier la faisabilité de la mise en place d'ouvrages de retenue de type ZEC (zone d'extension de crue) ou ZIT (zone d'immersion temporaire) ou de désimperméabilisation/végétalisation selon les cas :

1. Étude hydrologique pour la mise en place d'une **ZEC** dans les environs du **Moulin du Bloquia**. Le marché pour la phase 0 (étude de faisabilité) a été attribué à l'entreprise Sweco.
2. Étude hydrologique de la zone en amont de la source du **Piou**. Le marché pour la phase 0 (étude de faisabilité) a été attribué à l'entreprise Aquageosphere.
3. Étude hydrologique de la **Place Communale de Dion-le-Val** sur demande de l'AWAP (vu le classement de la Place) afin de motiver les aménagements qui s'y feront dans le cadre de l'appel à projet « végétalisation à l'échelle d'un quartier ». Le marché pour la phase 0 (étude de faisabilité) a été attribuée à l'entreprise Aquageosphere.

Troisièmement :

- **Projet des "7 sources" (Ry des Papèteries)** : une convention de répartition des coûts a été élaborée en collaboration avec le service juridique, ce projet étant mené en collaboration avec la Province.

Quatrièmement, pour l'ensemble des projets d'ouvrages en cours nécessitant subvention, des fiches pgri ont été rédigées et encodées dans l'application PARIS par la conseillère en environnement :

- Fiche 1 - digue Bonneveau
- Fiche 2 - étude hydrologique Place de Dion-le-Val
- Fiche 3 – aménagement sur l'amont du Piou
- Fiche 4 - ZEC Bloquia
- Fiche 5 - ZIT « 7 sources »

Enfin, destinés à la retenue provisoire du Train en cas de risques d'inondations, le batardeau de l'étang d'Inchebroux et les systèmes d'alimentation et de vidange du plan d'eau font, régulièrement, l'objet de visites de contrôle et de travaux de nettoyage (dévasement, enlèvement des entraves aux arrivées et sorties d'eau ...).

Contrat de rivière

Le service environnement contribue à la rédaction et la mise en œuvre du programme d'actions 2023-2025 du Contrat de rivière « Dyle-Gette » (C.R.D.G.). Dans ce cadre, l'agent constateur se charge du suivi des points noirs constaté le long des cours d'eau. Par ailleurs, l'agent constateur travaille également en collaboration avec les services régionaux pour les traces constatées de pollution dans les cours d'eau ou les plans d'eau (S.O.S. Environnement-Nature). La conseillère en environnement participe autant que possible aux Assemblées Générale de l'asbl afin de se tenir au courant de ses différentes actions.

PRÉSERVATION ET DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE NATUREL

Gestion différenciée d'espaces verts publics

Dans le cadre de sa mission de préservation du patrimoine naturel, le service environnement gère des **espaces verts favorisant, prioritairement, la biodiversité** tout en tenant compte de **l'adaptation aux changements climatiques**. Mise à part l'entretien des zones de fauchages et de fleurissement existantes, les plantations suivantes ont été réalisées :

- Parking de l'église de Gistoux : aménagement de 2 carrés de fleurissement et plantation d'un Gingko biloba
- Création d'un parterre pour le monument aux morts (centre de Gistoux)
- Création d'un parterre pour l'îlot situé rue de Chastre (croisement avec rue de Warichet)
- Remplacement des érables malades rue du Manypré (par 4 cerisiers du Japon fastigiés et plantations de vivaces au pied)
- Plantation de vivaces rue de l'Église
- Plantation d'arbres (5 tilleuls au cimetière de Longueville, 1 chêne à l'étang d'Inchebroux, 1 chêne Rue des Écureuils, 2 pommiers haute-tige Rue du Sartau)
- Plantations citoyennes de vivaces boulevard du centenaire
- Plantations citoyennes de 6 arbre fruitiers (pommiers et poiriers) à Dion-le-Mont
- Plantation d'arbustes indigènes (talus communal rue de Wavre et chaussée de Huy)
- Aménagement des abords de la crèche des coquelicots suite à l'extension du parking
- Plantation de haies vives au cimetière de Gistoux, rue du Sartau, rue du Manypré (à hauteur du monument Lotin), rue Ferme du Mont, parcelle Drève du Bois et rue du Gros Médart.

Sans oublier le regarnissage des plantations de l'hivers précédent (Perez, Ry Louvrange, Champ des Buissons, etc.) pour un total de 88h de travail.

Certains sites s'intègrent dans une gestion participative où les tâches se répartissent entre le service environnement et des citoyens bénévoles (**jardins partagés et roseraie communale**). Ainsi, les agents communaux alimentent les potagers collectifs en eau, tondent les accès aux parterres de la roseraie et enlèvent les déchets verts issus des abords des parcelles potagères et des chantiers de réhabilitation.

Dans le **parc d'Inchebroux** s'entretiennent arbres et arbustes, plantes vivaces, fascines, passerelles, arches végétales faisant passer le visiteur d'un monde urbanisé (plantation taillée et tonte bimensuelle) à un monde plus naturel (végétation spontanée et fauchage annuel) où ronces et orties accueillent libellules, coccinelles, abeilles, papillons, couvées de poules d'eau, etc.

En signant la convention « Bords de route », le 11 mai 1995, la commune s'est engagée à établir **rationaliser le fauchage tardif des bords de routes** qui représentent d'importantes surfaces susceptibles d'accueillir une faune et une flore sauvages.

Suite à la candidature à la labellisation « Wallonie en Fleurs », la **commune a obtenu une labellisation « deux fleurs »** reconnaissant sa dynamique proactive en matière de fleurissement durable.

Projets BiodiverCité

Depuis 2021, la commune a répondu annuellement à l'appel à projet BiodiverCité de la Région Wallonne. Voici l'avancement des projets réalisés durant l'exercice 2023/2024 :

- Fiche « **Aménagement des trous de boulin pour le martinet noir au sein du bâti communal** » : mise en place 2023
- Fiche « **Projet de valorisation des espaces communaux** » : mise en place printemps 2024
- Fiche « **Journée de l'Arbre** » : 940 arbres et arbustes indigènes ont été distribués et une animation sur les sols vivants a rencontré un vif succès.

Gestion des bois communaux

L'agent en chef « environnement », l'agent constatateur et la conseillère en environnement entretiennent un suivi auprès du Département de la Nature et des Forêts (DNF) via la tenue d'une **réunion annuelle** en présence du chef et du directeur du cantonnement de Mons mais également de manière récurrente avec le nouvel agent de triage local Loïc Debrigode.

C'est l'agent en chef « environnement » qui analyse et propose les ventes de bois de gré-à-gré qui lui parviennent de la part du DNF. Quatre ventes durant la période de référence (bois des Glaceries, bois des Bovrées, bois du Brocsous).

L'agent constatateur collabore quant à lui avec l'agent de triage du DNF pour le volet infractions environnementales.

Gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE)

En 2023, sur base de la décision du Collège du 7 juin 2023, un marché de service neutralisation des nids de frelons asiatiques a été lancé. Le prestataire désigné (Sébastien Lambo) peut effectuer des neutralisations de nids de frelons asiatiques autant en domaine privé qu'en domaine public. Dans ce premier cas, la conseillère en Environnement, gère les demandes et les redirige vers le prestataire afin d'en garder un suivi. Le marché a été renouvelé à l'été 2024.

Un contrôle des points connus d'émergence de la Berce du Caucase est assuré annuellement par l'agent constatateur. Cinq visites de contrôles ont été effectuées en juin 2024 et aucune plante n'a été observée. Les anciennes populations semblent avoir été éradiquées. Néanmoins, un suivi continuera à être exercé à la demande du SPWARNE.

À noter que le Contrat de Rivière Dyle-Gette et la Province mène des opérations de contrôle de la Balsamine de l'Himalaya afin d'assurer leur élimination sur le territoire (notamment) communal.

CONSTATATION/AVERTISSEMENT/VERBALISATION DES INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Prévenir et réduire les comportements illicites en matière de gestion environnementale telles sont les missions de **l'agent constatateur** définies par le Décret du 06 mai 2019 relatif à la délinquance environnementale.

À côté de la rédaction d'avertissements, de procès-verbaux et d'invitations à une mise en conformité, ce sont essentiellement des **actions de prévention générale ou ciblée** passant par des courriers d'avertissements sans injonction avec des conseils de mise en œuvre qui sont entreprises. Elles portent sur la taille des plantations en bordure des voies lentes, l'éradication de plantes invasives le long des cours d'eau, les devoirs des riverains concernant la gestion des eaux usées domestiques en fonction de la zone d'assainissement dans laquelle se situe l'habitation, etc.

L'agent constatateur associe ses collègues du service environnement à certaines de ses interventions : **administration des dépôts illicites, résolution des points noirs des cours d'eau répertoriés dans les programmes d'actions du Contrat de rivière ...**

Depuis le 9 mars 2016, le Collège communal attribue, à l'agent constatateur, la **constatation des infractions à l'Article 27§5 et 6 du Règlement général de police (R.G.P.)** : « Entretien [...] des plantations en bordure de [la voie publique] » jusqu'à la **mise en conformité** par les contrevenants. Devenant alors assistant administratif pour la police locale, seule compétente pour la verbalisation desdites infractions, l'agent constatateur consacre une journée par semaine aux **visites de contrôle** sur les lieux où le délai de mise en conformité est arrivé à terme, aux **rendez-vous avec des contrevenants** et aux **rondes d'observations**. Le nombre d'avertissements varie en fonction des saisons : les débuts de printemps et d'automne demeurent les périodes privilégiées.

Cette année, à la demande du service juridique, toujours en suppléance des services de police de proximité, l'agent constatateur **analyse les plans cadastraux, mesure les voiries publiques, constate les risques** et contacte les propriétaires lorsque les plantations de ceux-ci représentent un danger pour le domaine public (voiries, équipements ...).

SENSIBILISATION EN LIEN AVEC LES THÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Communication continue

Afin de maintenir la population au courant des actions et projets menés par le service environnement mais aussi à des fins de sensibilisation sur des thématiques particulières (biodiversité dans le bâti, propreté publique, taille des haies, etc), le service environnement a produit 12 articles qui ont été publiés dans l'amalgame. À cela s'ajoutent les communications Facebook et Newsletter (+affichage valves).

Campagne de sauvetage des batraciens

La campagne de sauvetage des batraciens impulsée par l'asbl Natagora a eu lieu de 15 février au 15 avril. Depuis 2018, un groupe de citoyens bénévoles s'est constitué afin d'assurer les traversées des batraciens sur les principaux axes de migration qui traversent des routes (principalement le site du Ronvau et de La Place à Vieusart). Le service environnement offre un soutien à ce groupe de citoyens de plusieurs manières :

- Au début du mois de février, les équipes techniques se sont chargées de la mise en place de panneaux « migration de batraciens » et de limitation à 30 km/h sur les sites de migrations recensés sur la carte mise à disposition par Natagora. Un coussin berlinois est également installé au niveau de l'avenue du Ronvau.
- La conseillère en environnement assure le volet communication de l'opération (publication amalgame, flyers explicatifs, publication FB).

Journée de l'arbre

La journée de l'Arbre (résultats 2023 déjà développés dans section « Projets BiodiverCité ») est un moment privilégié de contact avec le public. Les équipes du service environnement ont l'occasion de dispenser des conseils sur les bonnes pratiques de plantation ou tout autre question du public en lien avec les matières environnementales.

Information & Conseil à la population

Directement ou par la voie de spécialistes, le service environnement est amené à fournir des informations et des conseils sur une gestion plus respectueuse de son cadre de vie (déchets ménagers, patrimoine naturel,...).

Relais auprès des autorités publiques (aide à la décision)

Proposer, réaliser et/ou participer à des initiatives communales ou régionales et/ou donner un avis de « généraliste de l'environnement ».

Tout au long de l'année, des **réponses aux interpellations de citoyens, appels à projets** ... sont **documentées** pour le Collège communal ou, directement, pour les échevins de tutelle.

Projets transversaux

La composante transversale est inhérente à la plupart des projets menés par le service (collaboration étroite avec les services « Réception », « Population », « Finances-Comptabilité », « Communication », « Juridique », « Travaux », etc.).

Le Plan d'Actions Énergie Durable et Climat (PAEDC) découlant de l'adhésion à la Convention des Maires pour le climat et l'énergie par le Conseil communal le 25 mars 2019 et le 30 août 2021 (réitération) fait partie des projets transversaux par essence auxquels le service environnement contribue par ses actions (exemple : objectif de plantation d'arbres) et sa participation aux réunions coordonnées par l'agent POLLEC.

Formation du personnel

Fonction de l'agent	Nom de la formation	Date	Durée
Agent en chef « environnement »	Aucune formation effectuée		
Conseillère en environnement	Le permis d'environnement en pratique	22-05-2024	Une journée
	« Naturoscope » (=diagnostic de biodiversité)	18-06-2024	Une journée
	CEPEFEDD « réseautage » formation obligatoire dans le cadre de la subvention des conseillers en environnement	18-09-2024	Une journée
	Parcours de formation « adaptez votre territoire aux changements globaux »	Entre le 19-10-2023 et 30-06-2024	7 journées + 2 journées de visite de terrain
Agent Constatateur	Aucune formation effectuée		

SERVICE MOBILITE

La commune continue sa réflexion sur la Mobilité en général dans la commune et en particulier sur la place qu'occupera la mobilité douce (cyclistes et piétons) sur son territoire dans les prochaines années.

En 2024, la sécurité aux abords des écoles a particulièrement été renforcée.

- Ecoles

A l'école de Chaumont (rue de la Barre)

- Mise en place d'un dépose-minute
- Sécurisation et réservation des places de parking aux enseignants devant l'école
- Renforcement de la zone 30
 - Marquage spécifique (carrés de couleur)
 - Installation de 2 Piéto
 - Mise en conformité de la signalisation

Aux Moutons

- Renforcement de la zone 30
 - Marquage spécifique (carrés de couleur)
 - Installation de 2 Piéto
 - Mise en conformité de la signalisation

A l'école de Corroy

- Renforcement de la zone 30
 - Marquage spécifique (carrés de couleur)
 - Installation de 4 Piéto (en cours)
 - Mise en conformité de la signalisation

A l'école de Bonlez

- Réflexion sur la mobilité autour du nouveau bâtiment
- Mise en place d'un dépose-minute
- Marquage des places de parking à la cure (en cours)
- Renforcement de la zone 30
 - Marquage spécifique (carrés de couleur)
 - Installation de 2 Piéto (en cours)
 - Mise en conformité de la signalisation

Les mêmes aménagements sont prévus pour les écoles de Gistoux et de Dion en 2025.

Trois nouveaux radars pédagogiques ont également été installés :

- Rue de Neussart
- Chemin du Bonly
- Rue Florémond

- A vélo

Brevets cyclistes

En 2024, les 5 écoles de l'entité de Chaumont-Gistoux, soit 124 élèves des 5e primaire, ont participé au brevet du cycliste organisé par Pro Vélo.

Plan Wallonie cyclable

En mars 2021, le Gouvernement wallon a approuvé la sélection de la commune de Chaumont-Gistoux dans le Plan Wallonie cyclable. A ce titre, la commune bénéficie d'un subside de 300.000€ pour la mise en œuvre de son Plan d'investissement Wallonie cyclable 2020- 2021.

Cette somme a servi à financer les aménagements chemin du Relais (réfection de la voirie et création de 2 pistes cyclables).

PIC PIMACI 22-24

En 2022, la Commune de Chaumont-Gistoux a introduit un plan d'investissement dans le cadre du PIC (Programme d'Investissement Communal) – PIMACI (Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité).

Détails en termes d'aménagement cyclo-piétons

-Des racks à vélos (couverts et non couverts) sont prévus aux endroits suivants sur le territoire communal :

- Maison communale + service technique
- Centre sportif
- Ecole de Corroy
- Ecole de Gistoux
- Ecole de Bonlez
- Cott'Aje

-Le plan prévoit également la création de trottoirs :

- rue Zaine
- rue Florémond entre les deux sentiers (+ passage piétons)

Subsides SPW Mi

-Des arceaux vélos viendront compléter le dispositif au niveau des 6 implantations scolaires.

La commune a par ailleurs participé à de nombreux ateliers visant à améliorer le réseau cycliste structurant en Brabant wallon.

- A pied

Les sentiers

Les 30 km de sentiers sont régulièrement entretenus par le service Espaces Verts.

L'usage de ces sentiers est de plus en plus fréquent. Ils sont appréciés par les promeneurs et attirent nombre de marches ADEPS, preuve de leur qualité, leur diversité et leur caractère pittoresque. Mais les sentiers retrouvent également leur fonction originelle qui reste au quotidien la liaison la plus douce entre les différents villages de l'entité, que ce soit pour se rendre à l'école ou faire ses courses.

- Transport à la demande

En 2024, la Commune a confirmé auprès du TEC et des autres communes impliquées, son adhésion pour 2024-2025 au projet TEC à la demande (TAD) pour un montant annuel de 18.750€. Le principe consiste à permettre à tout habitant dans un rayon approximatif de 5 km autour de la gare de LLN de rejoindre ladite gare via une plateforme de réservation et pour le prix d'une course normale.

- Redéploiement du bus Tec en Brabant wallon

La commune a participé à de nombreux ateliers visant à améliorer le réseau des bus Tec Brabant wallon.

- Voiture

L'extension du parking de l'église et la présence du nouveau kiosque communal renforce l'attraction du centre du village et des commerces qui s'y développent.

- Journée de la Mobilité

Une journée de la Mobilité et du slow tourisme a été organisée le dimanche 8 septembre, réunissant près de 150 personnes au centre sportif André Docquier.

Au programme : parcours pédestres et cyclistes, circuit pédagogique pour les plus petits, ateliers sur la mobilité, rencontre avec plusieurs associations (Les Mollets solidaires, Pro vélo, le Gracq, l'Office du Tourisme de CHG, Vélo Familial,...). Essai de Microlino, de vélo smoothie et de vélos dits alternatifs (cargo, speed pedelec, etc.)

- Sécurité

En 2024, le quartier du Panorama est passé en zone 30.

En 2024, plusieurs études ont été réalisées - en collaboration avec les conseils de la Région wallonne - afin de renforcer encore la sécurité des zones sensibles de la commune.

Grâce à un appel à projet de la province, de la signalisation lumineuse a été ajoutée aux passages piétons (école de Corroy, Chemin du Bonly, chaussée de Huy (arrêt de bus Belvédère, arrêt de bus Tout Vent, carrefour Champs des Buissons).

SERVICE URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - CCATM

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES ANNEE 2023-2024
(du 01.10.2023 au 30.09.2024)

Permis d'urbanisme délivrés du 01.10.2023 au 30.09.2024

Villages	Cht-Gtx	Bonlez	Corroy	D.V.	Longueville	Total
Nouvelles habitations	12	4	7	5	1	29
Extensions et transformations	16	6	10	9	3	44
Bâtiments agricoles	1	/	/	/	/	1
Abris de jardin et garages	1	/	1	/	/	2
Piscines (couvertes et à ciel ouvert)	/	1	/	1	/	2
Tennis	/	/	/	/	/	/
Autres	12	4	8	5	/	29
Immeubles appartements	/	/	/	/	/	/
Habitat groupé	1	/	/	/	/	1
Nombre d'habitations	10	/	/	/	/	10
Refus de permis d'urbanisme	5	2	5	6	4	22
Demandes de principe	1	/	1	1	/	3
Abattages d'arbres	1	/	2	/	/	3
Article D.IV.72 du CoDT implantations	9	6	4	13	3	35
Prorogations PU	2	/	/	2	/	4
Irrecevables						37

Permis d'urbanisation délivrés du 01.10.2023 au 30.09.2024

Villages	Cht-Gtx	Bonlez	Corroy	D.V.	Longueville	Total
Nombre de permis d'urbanisation	1	/	/	/	/	1
Nombre de lots créés	3	/	/	/	/	3
Modifications de permis	/	/	/	1	/	1
Refus	/	/	/	1	/	1
Demandes de principe	/	/	/	/	/	/
Renonciation lotissement	/	/	/	/	/	/

Villages	Cht-Gtx	Bonlez	Corroy	D.V.	Longueville	Total
Certificats d'urbanisme n°1	4	/	1	1	/	6
Certificats d'urbanisme n°2	/	/	/	/	/	/
Refus Certificats d'urbanisme n° 2	1	/	1	/	/	2
Divisions de biens	7	2	2	1	/	12
Divisions de biens refus	3	/	/	/	/	3
Avant-projet						127
Renseignements urbanistiques (courrier Notaires)						360

Villages	Cht-Gtx	Bonlez	Corroy	D.V.	Longueville	Total
Déclarations environnementales	24	3	14	9	3	53
Permis d'environnement	/	/	/	2	/	2
Modif au Permis d'environ	/	/	/	/	/	/
Permis uniques	1	1	/	/	/	2
Permis uni/enviro - refus	/	/	/	/	2	2
Permis intégré	/	/	/	1	/	1
Déclarations environnementales : changement exploitant	/	/	/	/	/	/

Divers :

Arrêtés ministériels :

Sur saisine (3) :

- Arrêté ministériel octroyant, sur saisine, le permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation ;
- Arrêté ministériel octroyant, sur saisine, le permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation ;
- Arrêté ministériel refusant, sur saisine, le permis unique pour la transformation d'une installation équestre avec pistes et boxes, l'exploitation d'un élevage de chevaux, l'agrandissement d'une habitation, la régularisation d'abattage d'arbres, la réalisation de plantations et l'aménagement d'une entrée ;

En recours (12) :

- Arrêté ministériel octroyant, sur recours, le permis d'urbanisme pour la transformation d'une ferme en 6 en 6 unités de logements avec espaces communs et réaménagement de l'extérieur ;
- Arrêté ministériel refusant, sur recours, le permis d'implantation commerciale visant l'implantation d'une pharmacie dans un immeuble commercial mixte ;

- Arrêté ministériel octroyant, sur recours, le permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation ;
- Arrêté ministériel refusant, sur recours, le permis d'urbanisme la création de nouvelles voiries ;
- Arrêté ministériel refusant, sur recours, le permis d'urbanisme pour la construction dde 5 immeubles destinés à des PME avec création de 3 logements, de voiries privées avec modification du relief du sol et bassin de rétention ;
- Arrêté ministériel refusant, sur recours, le permis d'urbanisme pour la création de nouvelles voiries ;
- Arrêté ministériel refusant, sur recours, le permis d'urbanisme pour la création de logements et octroyant, le percement d'une baie en façade, la modification de la passerelle et la construction d'un mur ;
- Arrêté ministériel octroyant, sur recours, le permis d'urbanisme pour la création de nouvelles voiries ;
- Arrêté ministériel octroyant, sur recours, le permis d'urbanisme pour la démolition d'un commerce et 2 habitations + reconstruction d'un immeuble mixte comprenant 4 commerces et 11 logements ;
- Arrêté ministériel octroyant sous conditions, le permis d'urbanisme pour la construction de 3 habitations ;
- Arrêté ministériel refusant sur recours, le permis d'urbanisme pour la construction d'entrepôts et 1 habitation ;
- Arrêté ministériel octroyant sur recours, le permis d'urbanisme pour l'extension d'une habitation ;

Arrêtés du Fonctionnaire délégué :

Sur saisine (4) :

- Arrêté du Fonctionnaire délégué octroyant, sur saisine, le permis d'urbanisme pour la transformation d'une habitation unifamiliale avec agrandissement et démolition préalable d'un volume secondaire ;
- Arrêté du Fonctionnaire délégué refusant, sur saisine, le permis d'urbanisme pour la construction de 5 immeubles destinés à des PME et création de 3 logements, de voiries privées avec modification du relief du sol et bassin de rétention ;
- Arrêté du Fonctionnaire délégué octroyant, sur saisine, le permis d'urbanisme pour la régularisation d'élargissement et de disposition de place de parking d'un immeuble à appartements, de la typologie des logements et de leurs organisations internes ;
- Arrêté Fonctionnaire délégué refusant, sur saisine, le permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation ;

D IV 22 (permis public - 8) :

- Arrêté du Fonctionnaire délégué (article D.IV.22 du CoDT) octroyant le permis d'urbanisme pour la construction d'une station de radiocommunication ;
- Arrêté du Fonctionnaire délégué (article D.IV.22 du CoDT) octroyant le permis d'urbanisme pour le déplacement d'un monument commémoratif ;
- Arrêté du Fonctionnaire délégué (article D.IV.22 du CoDT) octroyant le permis pour la démolition d'une colonne et rehausse de la poutre centrale dans la salle des fêtes ;
- Arrêté du Fonctionnaire délégué (article D.IV.22 du CoDT) octroyant le permis d'urbanisme pour la modification des matériaux de toiture et structure de padels ;
- Arrêté du Fonctionnaire délégué (article D.IV.22 du CoDT) refusant le permis d'urbanisme pour la construction d'une cabine électrique ;
- Arrêté du Fonctionnaire délégué (article D.IV.22 du CoDT) refusant le permis d'urbanisme pour la modification d'un site de mobilophonie ;

- Arrêté du Fonctionnaire délégué (article D.IV.22 du CoDT) octroyant sous conditions le permis d'urbanisme pour la réalisation d'une butte-barrage ;
- Arrêté du Fonctionnaire délégué (article D.IV.22 du CoDT octroyant le permis d'urbanisme pour la rénovation d'un mur de cimetière ;

Conseil d'Etat :

- Requête en annulation contre le permis d'urbanisme octroyé par le Fonctionnaire délégué pour la création de 2 terrains de padel couverts ;
- Requête en annulation contre le permis d'urbanisme octroyé pour la construction de 2 habitations ;

Rapport d'activité de la Commission communale Consultative pour l'Aménagement du Territoire et la Mobilité de Chaumont-Gistoux

du 1/10/2023 et 30/09/2024

La CCATM – commission consultative d'aménagement du territoire et de la mobilité – est installée dans ses fonctions depuis milieu 2020. Le règlement d'ordre intérieur ainsi que la nouvelle composition ont été approuvés par arrêté ministériel.

La CCATM se compose de 33 membres en plus du Président (12 membres effectifs, 12 premiers suppléants et 9 seconds suppléants). La Présidente actuelle est toujours Mme Christine DUCHAMPS nommée en séance du 27/06/2022 du Conseil communal.

Certains membres de la CCATM se réunissent pour préparer des dossiers en réunion préparatoire quelques jours avant la séance plénière et soumettent en séance plénière leurs avis préalables. Certains membres constituent également des groupes de travail par gros dossiers ou par thèmes de sorte à alléger la séance plénière. Les avis officiels de la CCATM sont cependant toujours établis en séance plénière.

La CCATM s'est réunie 10 fois (séances plénières) pendant ces 12 mois. Toutes les séances plénières ont été réalisées en présentiel. La participation moyenne aux réunions a été de quasi 14 participants avec une moyenne de 7 effectifs.

Depuis le 1^{er} juin 2017, le CWATUP a été remplacé par le CoDT. Cette nouvelle réglementation a généré du changement dans le cadre des avis à rendre pour le Collège communal. Outre les sollicitations obligatoires prévues par le CoDT, le Collège en séance du 14/06/2017 a également décidé que la CCATM donnerait un avis sur tous les dossiers de permis d'urbanisme et de CU n°2 de nouvelles habitations soumises à mesures de publicité.

La CCATM a ainsi remis des avis pour :

- 3 dossiers de permis d'urbanisme pour l'application du décret voirie (nouvelles voiries ou cession terrain) ;
- 8 dossiers de permis unique
- 14 permis d'urbanisme (écarts aux prescriptions de lotissements / Profondeur Construite R.IV.40-2, écarts aux prescriptions du RGBSR)) ;
- 18 permis d'urbanisme (dérogations aux prescriptions du Plan de secteur) ;
- 2 permis d'urbanisme (initiative communale ou régionale)
- 1 dossier de permis d'urbanisation ;
- 1 dossier de permis d'urbanisme situé en site classé ;

- 1 avant-projet (avant complétude et dépôt de permis) ;
- 1 demande de permis d'exploitation
- 3 dossiers décret voirie
- 4 avis facultatifs (D.VIII.13)

Les permis d'urbanisme traités concernent essentiellement des habitations (nouvelles constructions, extensions et transformations).

La CCATM a été très active dans la création de groupes de travail par dossier dans la mesure où plusieurs gros dossiers ont été introduits cette année (ceux comprenant notamment l'application du décret voirie).

La CCATM a poursuivi son travail en sous-groupe pour les thèmes suivants :

- Aménagement vélo des voiries communales ;
- Sécurité et dispositif d'éclairage (mobilité et abords des écoles notamment)

Service urbanisme et aménagement du territoire **Rapport d'activité 2023-2024**

Sous la pression des délais de rigueur du CoDT (chaque dossier doit être traité dans le délai imparti, sinon c'est une autre autorité qui décide...), le service urbanisme veille à éclairer le Collège communal dans chacune de ses décisions en matière d'Urbanisme et Aménagement du Territoire.

Cette mandature a été le témoin de plusieurs évolutions primordiales en la matière :

- Le SDT (Schéma de Développement Territorial) a finalement été avalisé ; de tous les outils d'Aménagement du Territoire, c'est celui qui se situe « tout en haut de la pyramide » (les autres outils devront donc s'en inspirer). Il redéfinit et précise en effet les grandes lignes de l'Aménagement du Territoire de demain (optimisation spatiale, utilisation parcimonieuse des ressources, notion de densification réfléchie et de « centralités », trajectoires à respecter pour atteindre concrètement ces objectifs, ...). Il prend en compte les enjeux contemporains et offre ainsi la nécessaire mise à jour du prisme au travers duquel le territoire continuera son développement.
- Le CoDT (partie décrétale, puis partie réglementaire), a été modifié/mis à jour ; notamment, il intègre désormais le fruit des réflexions et leçons à tirer suite aux inondations historiques de 2021 (après édition, notamment, du « référentiel sur la constructibilité en zone inondable », et du « référentiel de gestion durable des eaux de pluie »). Tout le volet des « permis commerciaux » (anciennement régis par le décret des implantations commerciales) est désormais fondu également dans les textes du CoDT « nouvelle version » ; Enfin, il sert d'appui pour mettre en œuvre les lignes directrices nouvellement tracées par le SDT.
- La notion de « stop au béton », intégrée au SDT (schéma de Développement Territorial), est désormais concrètement objectivable, grâce à des « trajectoires » à suivre pour en atteindre les objectifs. Il revient à chaque commune de créer à jour (ou, comme à Chaumont-Gistoux, mettre à jour) son Schéma de Développement Communal, car c'est ce dernier qui permettra d'affiner les principes du SDT au niveau local.
- Sur l'entité, cette notion de « stop au béton » a eu tendance, nous semble-t-il, à encore accentuer la pression foncière, surtout sur les derniers terrains stratégiques qui restent disponibles à cette heure. De nombreux projets d'envergure ont en effet été déposés et se sont donc retrouvés simultanément en cours d'instruction, ce qui a très

considérablement alourdi la charge de travail du service d'Urbanisme... et donc des décideurs en place.

Tout ce bref constat résume à lui seul une partie du challenge important et complexe auquel la mandature sortante a dû faire face, pour les matières de l'urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.

Le service a également connu quelques rebondissements en termes de ressources humaines, ce qui a forcément généré des difficultés complémentaires pour garantir au mieux le suivi des dossiers et la continuité du service public, de manière qualitative.

SITUATION BUDGETAIRE ET FINANCIÈRE

Les services financiers de la Commune de Chaumont-Gistoux sont responsables de l'élaboration et du suivi des différents documents budgétaires et comptables indispensables à la réalisation des projets défendus par les autorités communales. En tant que service de support, l'objectif est de fournir un support logistique à l'activité des services communaux, et de procéder au recouvrement des moyens financiers nécessaires à la commune pour accomplir ses missions de service public. Le service a également une fonction de contrôle de légalité des dépenses.

Outre le Directeur financier commun qui supervise ces activités pour la Commune et le CPAS, les services financiers communaux sont constitués de 4 personnes, en charge de la gestion comptable, des investissements, du recouvrement et de la fiscalité. Des liens étroits sont également entretenus avec le pôle AJE pour le suivi de la facturation et du recouvrement des frais scolaires et extrascolaires.

Classiquement, l'année s'ouvre par le vote du budget 2024 par le Conseil communal en sa séance du 18 décembre 2023 et son approbation par l'autorité de tutelle. Ce budget présentait, au service ordinaire (qui rassemble *grosso modo* l'ensemble des dépenses courantes de personnel, de fonctionnement, de remboursement de la dette et de transfert), un boni à l'exercice propre de 158.149,83 € et un résultat global positif de 1.059.487,39 €. Au service extraordinaire, il était prévu des investissements pour un montant total de 4.554.920,68 €.

Ce budget sera modifié en une seule occasion, lors de la séance du Conseil communal de juin 2024.

Par ailleurs, lors de sa séance de mai 2024, le vote des comptes de l'exercice 2023 est intervenu. Le compte budgétaire se solde par un boni à l'exercice propre de 1.661.844,02 €. Ce compte a été l'occasion de constituer des réserves et provisions, qui assureront une stabilité et une assise financière confortable pour les exercices à venir et les investissements à réaliser.



Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

RAPPORT ANNUEL des activités du 1/10/2023 au 30/09/2024



Notre mission principale consiste à mettre en relation des prestataires de services (demandeurs d'emploi et bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale) avec des utilisateurs (particuliers, ASBL, administrations, écoles ainsi que les secteurs agricole et horticole) désireux de faire effectuer des petits travaux ou qui ont besoin qu'on leur rende de petits services, en veillant toujours à ne pas nous substituer à un entrepreneur privé.

L'ALE a un rôle important d'information pour les personnes qui ont perdu leur travail et doivent s'inscrire comme demandeur d'emploi. Nous réalisons plusieurs tâches dont :

- Des entretiens individuels avec les travailleurs potentiels afin de leur expliquer le rôle de l'ALE et d'examiner les activités ALE susceptibles d'être réalisées.
- Mettre en avant les avantages pour les travailleurs ALE lors des entretiens individuels à savoir :
 - Un revenu complémentaire (au montant de l'allocation de chômage complète ou du revenu d'intégration ou d'une aide sociale financière) de 4,10 € par heure de travail, exonéré d'impôt ;
 - Une assurance contre les accidents de travail (couverture sur le chemin et le lieu du travail) et une assurance responsabilité civile (couvrant le dommage involontaire causé à des tiers y compris l'utilisateur et ses biens) ;
 - Une flexibilité dans l'organisation des horaires de travail ;
 - La possibilité de travailler près de son domicile ;
 - L'aide à la réinsertion dans le circuit régulier du travail ;
 - L'accès à un éventail de formations pour les personnes inscrites en ALE sur base volontaire.

D'autre part, l'Agence Locale pour l'Emploi de Chaumont-Gistoux propose des emplois de proximité qui permettent :

- à des chômeurs de longue durée et des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale ou de l'aide sociale équivalente, de se réinsérer socio-professionnellement.
- à des utilisateurs (particuliers, associations non commerciales, établissements d'enseignement ou encore utilisateurs des secteurs de l'horticulture ou de l'agriculture) de bénéficier des services non rencontrés par les circuits réguliers du travail.

L'ALE en CHIFFRES

Le nombre de prestataires actifs en ALE s'élève à 7 par mois, en moyenne, pour l'année 2024. Cette baisse (- 3 par rapport à 2023) s'explique par l'absence de collaborateur désigné pour l'ALE entre septembre 2023 et septembre 2024 et ce, par manque de personnel. Une collaboratrice se chargeait d'assurer la fonction pendant ce temps, en plus de ses autres ALE. Elle n'a donc pu assurer qu'un service minimum à l'ALE de Chaumont-Gistoux. Une nouvelle collaboratrice a été engagée le 01/09/2024. Les chiffres devraient donc repartir à la hausse l'an prochain.

ANNEE	CCI *** (mois de référence = aout)	CHOMEURS éligibles en ALE**	Nbre de prestataires actifs (moyenne/mois)
2022	509	459	11
2023	483	253	10
2024	509	non communiqué	7

* = nombre d'utilisateurs (de clients) de l'ALE en ordre d'inscription, en moyenne, par mois.

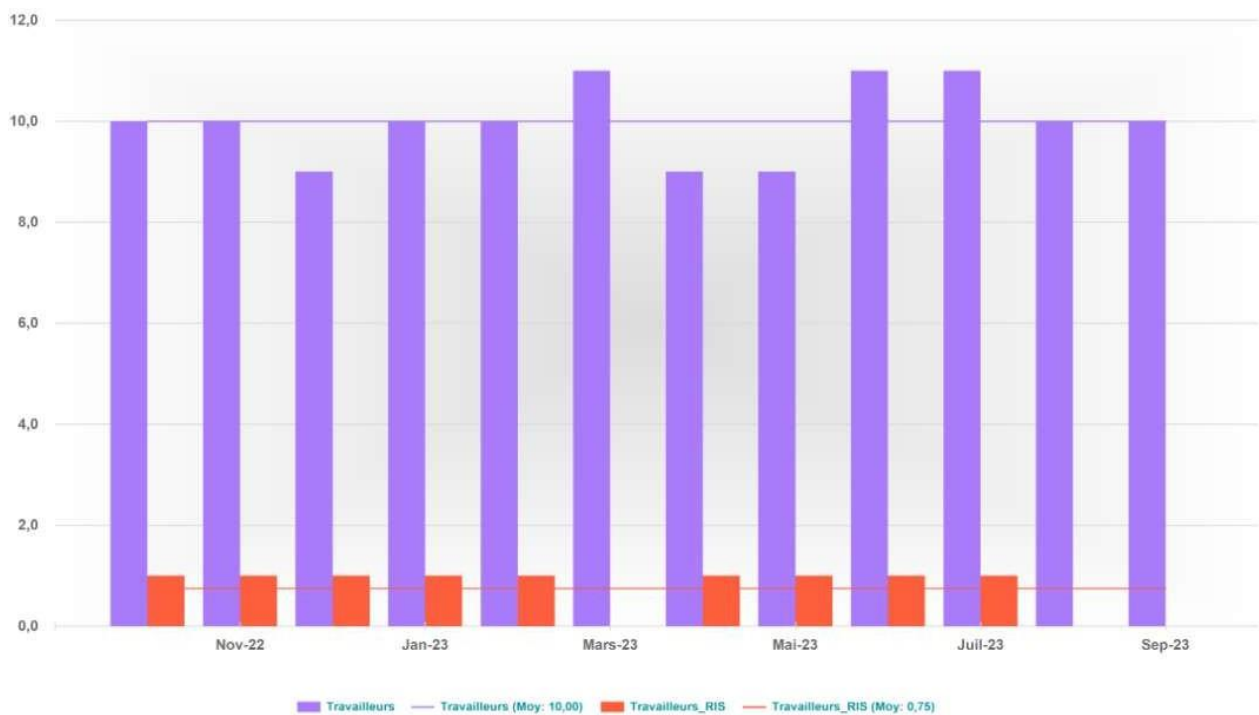
** = nombre de chômeurs de la commune éligibles aux conditions d'inscription à l'ALE et susceptibles d'y travailler.

*** = nombre de chômeurs complets indemnisés dans la commune

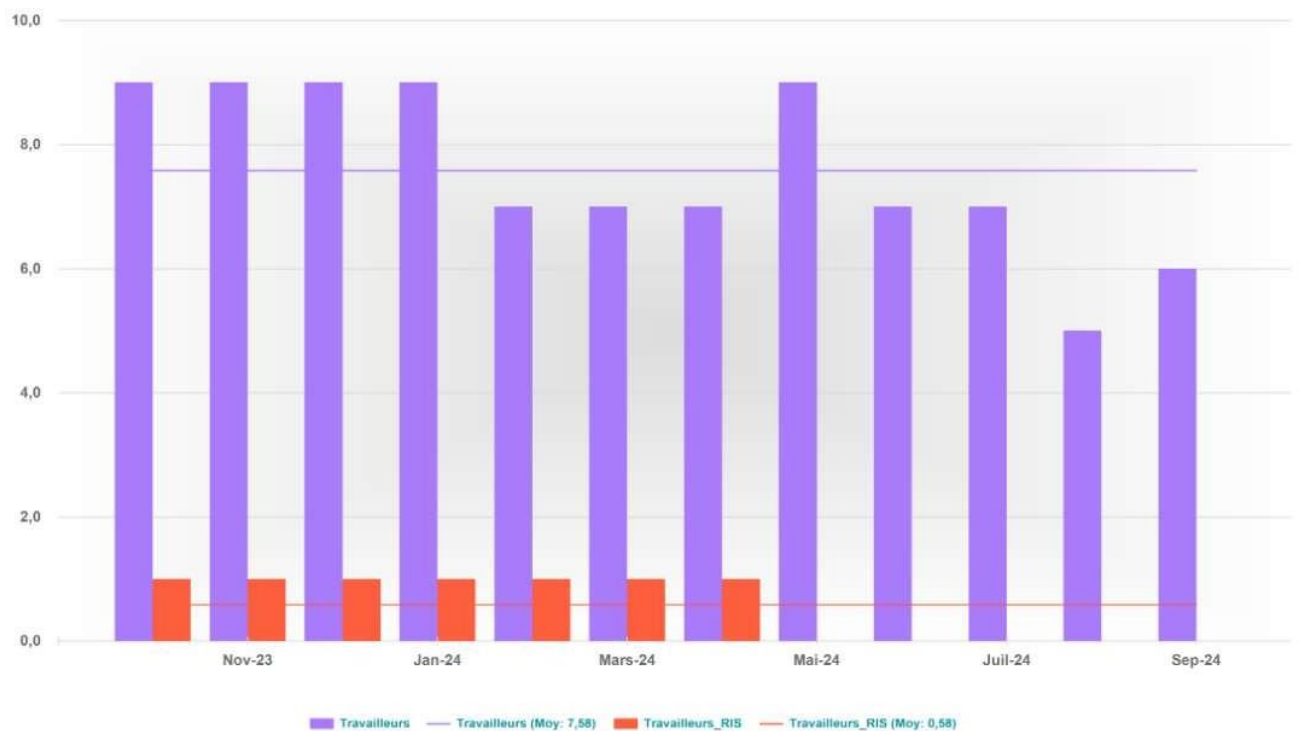
Le nombre de demandeurs d'emploi complets indemnisés dans la commune tend à se maintenir depuis l'année dernière. La diminution du nombre de chômeurs éligible en ALE est due à une mise à jour quotidienne des informations et donc un reflet de la situation au plus proche de la réalité.

(source : site du Forem - statistiques annuelles)

Travailleurs ALE 01/10/2022 au 30/09/2023



Travailleurs ALE 01/10/2023 au 30/09/2024



Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés du Brabant wallon selon les communes

Commune	08/2022	08/2023	08/2024
Arr. Nivelles	17.981	18.139	19.350
Prov. Brabant Wallon	17.981	18.139	19.350
Beauvechain	260	256	267
Braine-l'Alleud	1658	1602	1662
Braine-le-Château	458	449	476
Chaumont-Gistoux	509	483	509
Court-Saint-Etienne	504	498	550
Genappe	664	671	763
Grez-Doiceau	476	535	527
Incourt	235	220	212
Ittre	245	263	279
Jodoigne	660	727	764
Mont-Saint-Guibert	341	328	387
Nivelles	1532	1603	1702
Perwez	359	349	387
Rixensart	933	947	1048
Tubize	1442	1450	1597
Villers-la-Ville	437	475	455
Waterloo	1181	1287	1370
Wavre	1675	1627	1734
Chastre	346	313	329
Helecine	158	170	173
Lasne	513	485	531
Orp-Jauche	342	367	376
Ottignies-Louvain-la-Neuve	1738	1683	1840
Ramillies	247	254	263
Rebecq	503	500	517
Walhain	286	276	305

Chiffres tirés des statistiques du site du FOREM – Statistiques locales de la demande de l'emploi

	UTILISATEURS en ordre d'inscription*
2022	23
2023	20
2024	19

Les activités les plus demandées par les utilisateurs sont le jardinage et le petit bricolage. Les données reprises dans le tableau ci-dessus ne reflètent pas la situation réelle. En effet, plusieurs utilisateurs sont en attente d'un prestataire ALE. Malheureusement, il est difficile de convaincre les chercheurs d'emploi de l'intérêt de la démarche à cause d'une série de freins : suppression de la dispense ALE, faible rémunération, non reconnaissance des prestations comme démarche d'emploi, ...

Initiatives locales du 10/2023 au 09/2024

- **Collaboration avec la cellule insertion professionnelle du CPAS**

Dans le but de créer une cohésion dans le travail de remise à l'emploi à Chaumont- Gistoux, l'ALE collabore avec l'agent d'insertion du CPAS. Notre but commun est de permettre aux personnes isolées, très loin de l'emploi de recréer un lien social, sortir de chez elles, reprendre confiance en elles afin de pouvoir, ensuite, se relancer dans la recherche d'emploi.

Notre public étant similaire, nous collaborons également sur le plan des formations.

La localisation du bureau de l'Agence Locale pour l'Emploi au sein même du Pôle social de Chaumont-Gistoux favorise grandement la collaboration entre ces partenaires.

- **Prise en charge de formations individuelles ou de groupe en 2023 - 2024**

Fin 2024, une formation en collaboration avec l'agent d'insertion du CPAS et en collaboration avec la MIRE – BW devait avoir lieu. Cette formation reprend les bases d'un parcours vers l'emploi. Elle a été reportée au premier trimestre 2025.

En conclusion

L'ALE, en raison de sa position de proximité, de ses partenariats, de son expérience et de ses fonctions est amenée à rencontrer toutes les couches socio-économiques de la population de la commune et leur apporte ses services et informations.

L'ALE de Chaumont-Gistoux peut être considérée, à juste titre, comme un partenaire non négligeable dans les services offerts à la population de la commune et fonctionne comme un véritable bureau de l'emploi.

Horaire de l'ALE : Jeudi et vendredi de 08h30 à 12h30.

Mardi, Jeudi après-midi & vendredi après-midi : sur rendez-vous.

Contact : Téléphone 010/68.72.71 ou
 0496/91.28.56 Mail :
 ale.chaumont.gistoux@gmail.c
 om

PÔLE AJE

Rapport annuel du pôle AJE²

Services Accueil Temps Libre, Jeunesse, Enseignement et Entretien

Le service d'Accueil Temps Libre

Un service d'accueil extrascolaire est organisé au sein de chaque école communale entre 7h et 18h30. Les enfants y sont accueillis par une équipe de professionnels qualifiés, motivés et qui proposent un accompagnement répondant aux normes de qualité telles que définies par l'ONE pour ce secteur. Cette équipe est représentée par 45 accueillant(e)s employé(e)s par la commune pour l'organisation de ce service.

L'ensemble des accueillant(e)s est inscrit dans un processus de formation. Outre une formation de base de 100h, les accueillant(e)s suivent également des formations continues à raison de 50h sur 3 ans.

Lors de l'année scolaire 2023-2024, l'équipe a notamment pu participer aux formations suivantes :

- le 11 octobre 2023, l'ensemble de l'équipe ATL, a suivi la deuxième journée de formation donnée par Inemo « *Apprendre aux enfants à gérer les émotions et l'impulsivité en cours de récréation* ».

En dehors de ces moments-clés et souhaitant offrir un accueil de qualité à tous les enfants fréquentant l'extrascolaire, nous poursuivons avec toutes les équipes d'accueillant(e)s les objectifs et les projets en place dans les écoles :

- les goûters ATL à raison de 4 jours par semaine (faits maison par nos équipes chaque jeudi et vendredi)
- la programmation d'activités en tous genres (mission explorateur, balades, activités culinaires, créatives, sportives, histoires & contes...)

La commune favorise également les partenariats avec des opérateurs privés proposant des activités extrascolaires : soit en mettant à disposition des locaux au sein des écoles, soit en mettant à disposition un bus transportant les enfants depuis l'école vers les différentes infrastructures sportives.

Ces deux initiatives communales sont réalisées dans l'optique de permettre à un maximum d'enfants de participer à des activités socio-culturelles, sportives et artistiques de leur choix.

Activités de l'accueil extrascolaire les mercredis après-midi



Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, l'accueil extrascolaire du mercredi après-midi est regroupé au sein de l'école de Gistoux.

Ces après-midis, sont l'occasion pour les équipes accueillantes d'organiser et de proposer aux enfants un vaste programme d'activités : bricolage, jeux, atelier cuisine, sport, balade et

visite de la ferme pédagogique sont au programme pour le bonheur des enfants.

Les goûters ATL

A raison de 4 fois par semaine, le service ATL propose aux enfants qui restent à l'accueil extrascolaire un goûter sain et équilibré composé d'un féculent, d'un fruit ou d'un légume de saison et d'un produit laitier. Les propositions de menus suivent les recommandations de l'ONE en la matière et sont co-construits avec les enfants et les équipes accueillantes.



A noter que les goûters sont faits maison par les accueillant(e)s tous les jeudis et vendredis. Depuis 4 ans, une équipe dédiée a été mise en place. Celle-ci se réunit tous les jeudis de 9h00 à 11h30 au sein de la cuisine du Cott'AJE.

C'est également un temps de rencontre entre professionnels inter-école « *et hors école* ». Très belle énergie au sein de cette équipe de pâtissiers amateurs qui porte - avec enthousiasme - ce projet, apprécié tant par les enfants que par les parents. Quelques réalisations : energy balls, galettes salées, cake salé, cookies, sablés, crêpes, muffins aux légumes, banana bread, crème vanille, riz au lait, smoothie...

Depuis 2022, réalisation de 35 newsletters de l'accueil extrascolaire



Suite à l'état des lieux de l'ATL réalisé sur notre commune en 2021, suite aux retours des accueillant(e)s, à la demande des parents lors des conseils de participation et de la CCA, le service ATL a mis en place, début 2022, une newsletter trimestrielle. Le format est simple : il s'agit d'un PDF recto/verso

incluant les grandes lignes des temps d'accueil de chaque école durant le trimestre écoulé.

Grâce à la participation active des équipes de terrain et aux nombreuses photos partagées pour illustrer ces instants magiques et précieux, une newsletter est envoyée aux parents de chacune des écoles.

Le Carnet de l'ATL



Au mois de juin 2024, le carnet de l'ATL a été mis à jour et publié sur les différents réseaux de communication communaux : amalgame, Facebook, valves, site internet, site des écoles...

Ce carnet reprend tous les renseignements pratiques concernant les nombreuses activités existantes sur le territoire communal, en dehors des heures scolaires.

Les clubs et les opérateurs intéressés ont également eu l'occasion de diffuser leurs annonces (stages, cours hebdomadaires, événements...) à toutes les familles des enfants scolarisés dans les 5 écoles communales, notamment via la plateforme APSchool.

Ceci permet aux enfants et aux parents de préparer à l'avance leur « rentrée ATL ».

Le 2^{ème} carnaval des enfants de Chaumont-Gistoux



La seconde édition de la grande balade carnavalesque de Chaumont-Gistoux s'est déroulée le dimanche 17 mars 2024 et a attiré plus de 250 personnes.

Par cette initiative, entièrement gratuite, la Commune de Chaumont-Gistoux a souhaité soutenir et faire se rencontrer les arts de la rue, les enfants et leurs familles lors de cette après-midi haute en couleurs.

Musique, cirque, spectacle et gourmandises étaient au rendez-vous !

Le salon découverte des opérateurs extrascolaires

Cette édition du salon découverte des opérateurs extrascolaire de Chaumont-Gistoux s'est déroulée le 24 août 2024. Lors de cette journée, ils ont pu présenter leurs activités aux familles.

La ludothèque de l'ATL

La Ludothèque du Cott 'AJE est un espace où sont réunis différents types de jeux mis à la disposition des accueillant(e)s pour jouer avec les enfants au sein des 5 écoles de la commune. Ce projet a été mis en place grâce à la subvention de la coordination ATL.

La ludothèque offre à l'enfant des jeux qui permettent d'expérimenter ses compétences à son rythme, d'explorer, de créer et d'imaginer. Ce projet participe à l'éveil de l'enfant sur le plan éducatif, social et culturel.

La ludothèque poursuit l'objectif principal de favoriser les interactions entre adultes et enfants ainsi qu'entre enfants, à travers le jeu. Au-delà de cette mission « de donner à jouer », ce projet remplit une mission éducative :

- La ludothèque vise à offrir aux enfants toutes les possibilités d'épanouissement de leurs activités ludiques. Le jeu est un média essentiel à l'apprentissage et au développement de l'enfant.
- Pour l'adulte, il est enrichissant car il lui permet de voir l'enfant différemment et met en évidence ses compétences.
- Le jeu permet l'apprentissage de la responsabilisation, de l'autonomie, de la règle, mais aussi à la découverte et aux savoirs. Jouer stimule l'imaginaire et la cognition !

A travers le jeu, l'enfant apprend à se confronter à l'autre, à partager, à élaborer des temps de jeu commun, à vivre ensemble, à respecter chacun, à créer des liens et à échanger des savoirs.

C'est aussi permettre à l'enfant de s'approprier certaines règles de vie, tel que le respect des lieux, du matériel et le jeu des autres.

La ludothèque est à présent accessible aux enseignants de la commune.

La journée sportive

Le service ATL organise la journée sportive pour les élèves de 6^{ème} primaire des 5 écoles de la commune. L'objectif de cette journée est que les élèves de 6^{ème} primaire de nos 5 écoles fassent connaissance car ils sont amenés à se retrouver en secondaire.

Tout au long de la journée, les différents groupes d'enfants se sont essayés à différents sports proposés, en collaboration avec la FSEOS (Poull Ball, Flagfoot,

Gouret, ...). Ils ont également, avec le service Jeunesse, pu découvrir les joies la glisse sur les rampes du skate-park du Ronvau.

Projets en collaboration avec le CPAS

Le service ATL collabore avec le CPAS pour organiser la journée de la **diversité** à destination des élèves de 4^{ème} primaire des 5 écoles de la commune.

Les objectifs de cette journée :

- de sensibiliser les élèves au fait que tous les enfants dans le monde ne vivent pas dans les mêmes conditions
- d'attirer leur attention sur l'injustice de certaines situations et sur les combats qui ont été menés contre celles-ci
- de les amener à la rencontre de l'autre, au travers des différents atelier

Lors de cette journée du 12 avril 2024, riche de découvertes et d'apprentissages, les 127 élèves de 4^{ème} primaire ont eu la chance de rencontrer des représentants du Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée (CCCPH), du CPAS, La ligue Braille, Sour'Dimension, Creadys et le service jeunesse avec un atelier sur le genre.

Le service ATL collabore avec le CPAS pour participer au projet **boîtes à KDO**, mis en place par la maison de la Laïcité du Brabant Wallon. Ce projet s'organise au sein des 5 écoles de la commune.

Les parents et les enseignants sont invités à participer, avec leurs enfants, au projet.

Nous avons récolté 180 boîtes lors de l'opération 2023.



Découverte de la **ferme pédagogique du CPAS** avec les enfants présents à l'accueil extrascolaire, le mercredi après-midi. Cette activité s'organise 2 mercredis par mois.

Le samedi 19 août, dans les locaux du CPAS, le service a également collaboré à l'organisation conjointe d'une **donnerie scolaire** afin de donner une seconde vie au matériel scolaire en bon état et permettre ainsi à des familles plus en difficultés d'équiper leurs enfants.

Le service jeunesse

Le service Jeunesse de la commune de Chaumont-Gistoux, c'est la possibilité de participer à des activités socio-culturelles de qualité et de prendre part à des actions collectives solidaires et enrichissantes.

Dans les locaux du Cott'AJE, le local EDD/Jeunesse et le sous-sol ont notamment été repensés et réaménagés comme lieu d'échange, d'écoute, d'information et de découverte... Un espace soucieux de valoriser et faire grandir les projets des jeunes. C'est ainsi que l'on retrouve un coin salon, des consoles de jeux, une table de ping-pong, un billard, un jeu de fléchettes, un coin ludothèque et même un petit jardin. Tout ceci a été co-construit avec et pour les jeunes.

Le service jeunesse va également à la rencontre des jeunes en proposant 3 permanences jeunesse par semaine :

Les mardis :

- A la salle de Gym de Gistoux avec **les mardis du sport de 17h00 à 19h00**. Durant 2 heures, les jeunes s'essayent au mini foot, basket, musculation, jogging, etc. Chaque mardi est différent en fonction des envies et des intervenants.
- Si la météo le permet, les jeunes se retrouvent au skate-park du Ronvau.

Les mercredis :

- Au Cott'AJE, rue Inchebroux n°8 à Gistoux **de 14h00 à 18h00**. Dès 14h00, le service jeunesse est ouvert : accès PC et internet, jeux de société, billard, fléchettes, coin-papote... les animateurs sont également présents au point-relais *infor jeune* qui propose un large éventail de documentations sur des thèmes variés qui les touchent particulièrement : mobilité, formation, vie affective et sexuelle, orientation scolaire, emploi, job d'étudiant, ... Cette bibliothèque se veut être un réel soutien pour les jeunes

Les jeudis :

- Au Cott'AJE, rue Inchebroux n°8 à Gistoux **de 17h00 à 18h00**. Permanence libre en fonction des envies des jeunes.

Différents partenariats mis en place

- **L'AMO La Chaloupe :**

Le service jeunesse collabore avec différents partenaires tels que l'AMO La Chaloupe d'Ottignies. Par exemple, avec le [projet Délibère-Toi](#) ! Délibère-Toi, c'est un projet positif et participatif offrant la possibilité aux jeunes âgés de 12 à 21 ans de s'engager, de découvrir, de se former au travers de stages entièrement gratuits, partout en Brabant wallon.

Lors des jours blancs de la fin d'année scolaire, les formations suivantes ont été proposées : initiation au skate et au graff', nettoyage des rivières et codage à l'EPN (espace public numérique).

Ce n'est pas moins de 32 jeunes qui ont participé aux différentes activités proposées.

Poursuite du projet de tutorat scolaire :



Depuis mars 2020, la commune est désireuse d'organiser du tutorat scolaire pour les jeunes (secondaires) et par les jeunes (universités/écoles supérieures).

Un tuteur formé pour quatre étudiants maximum, un accompagnement de qualité, de l'expertise & de l'écoute active. Les cours se donnent à raison d'un module de 2h/semaine dans les locaux du Cott'AJE.

Quelques chiffres-clés pour la période :

- 111 heures de tutorat
- 10 jeunes du secondaire ont assisté

aux 20 séances organisées en maths, sciences, langues et méthodologie.

▪ **En collaboration avec le CPAS :**

Les animateurs du service jeunesse ont pris part au projet printemps solidaire. Durant une semaine, 7 jeunes étudiants ont participé et découvert une première expérience de travail. L'objectif d'un tel projet est de promouvoir la solidarité des jeunes à l'égard des citoyens par la réalisation de travaux d'utilité publique : différents aménagements dans le jardin de la nouvelle crèche à l'Espace Perez avec la construction d'un abri de jardin, un parc pour délimiter l'espace jeux des enfants, un tipi, des bancs et ils ont également construit une barrière pour la terrasse de la crèche des coquelicots.

Pendant deux semaines, 13 jeunes ont également participé à l'édition d'été solidaire. Les travaux sont plus nombreux et variés. Cette année, ils ont été à Gistoux pour repeindre tout un circuit sur le sol de la cour, à Bonlez, ils ont peint une marelle et ont remis à neuf les twister et pour terminer, à Dion, ils ont repeint tout un mur près des toilettes qui avait été vandalisé.

Les jeunes ont également été travailler dans le but d'améliorer les extérieurs du bâtiment qui accueille des mineurs non-accompagnés, en terminant la journée par un goûter préparé par les résidents.

▪ **Avec le service enseignement :**

Le service jeunesse est devenu partenaire de la journée sportive organisée par le service ATL à destination des élèves de 6^{ème} primaire des 5 écoles. Tout au long de la journée, les différents groupes d'enfants se sont essayés aux joies la glisse sur les rampes du skate-park du Ronvau.

- **Avec la RCA et l'asbl Omnisport**

Le service jeunesse a tout naturellement répondu présent à l'appel de l'asbl Omnisport afin de participer activement à la fête du sport organisée, dans notre commune, chaque année, le 2^{ème} samedi de septembre.

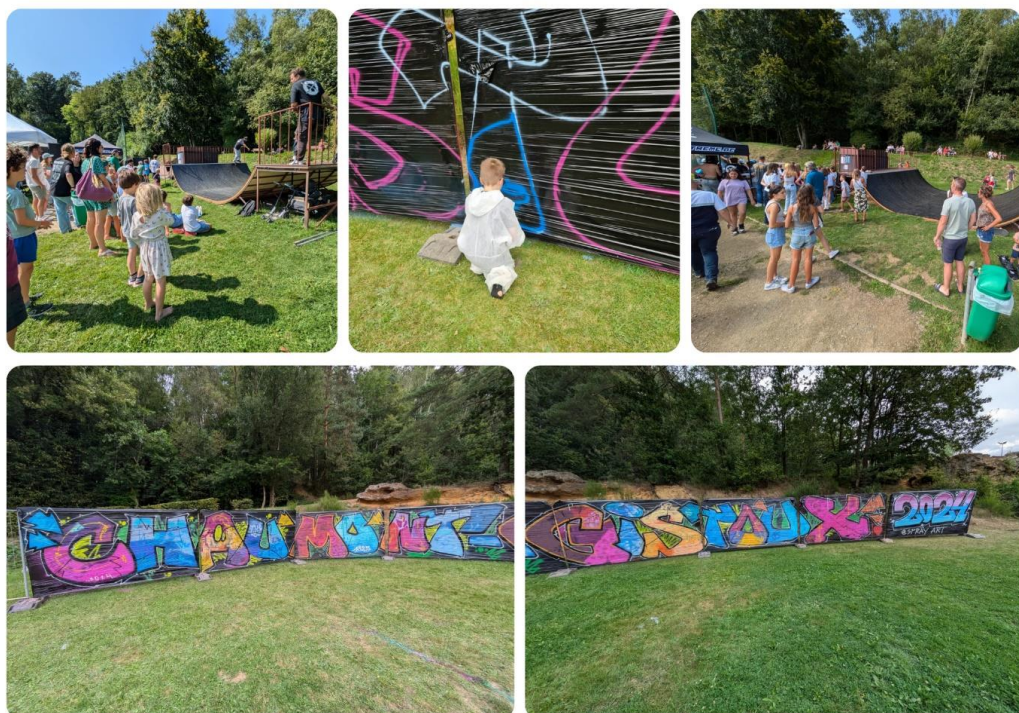
Lors de cette journée, petits et grands, débutants ou confirmés ont pu rider grâce aux conseils avisés de notre animateur jeunesse.

Le service jeunesse, c'est aussi la création d'événements dédiés aux jeunes :



Dans le cadre de l'opération Place aux Jeunes initiée par la Province du Brabant wallon et avec le soutien de la commune, nous avons décidé de fusionner nos deux grands événements annuels sur une seule et même journée divisée en deux parties :

- Un **Ride and graff' Day** a été organisé au Ronvau avec pas moins de 30 participants aux différents concours. Une journée entière dédiée à la glisse (skate - trottinette - VTT) et au street art. Initiations, conseils et concours avec des grands noms du milieu comme MaxXtrême, Spray-Art Belgium et DJ Sonar.



- Grand succès également pour les **Fun Games** - événement co-organisé avec la coordination ATL. Cette journée - sur le thème des parcours et autres jeux géants gonflables dont le plus grand du Brabant-Wallon - a conquis quelques 900 jeunes et leurs familles.
- Lors de cette journée différents artistes de rues ont déambulé sur le site ce pour le plus grand plaisir des petits et des grands



La journée Un gars/Une Fille avec la participation de 7 jeunes de 13 à 16 ans.



En matinée, des jeux Brises-Glaces sur les relations, suivi d'une animation d'un jeu sur la sexualité et les réseaux sociaux avec Léonore, une psychologue spécialisée en séxologie du Planning familial Infor-Famille de Wavre. A midi, un atelier culinaire suivi d'un repas et pour clôturer la journée, une initiation au Self-Défense encadrée par les animateurs et le précieux soutien d'Henri-Nicolas du Judo Club.

L'organisation des plaines de vacances

Des plaines de vacances sont organisées en juillet, août et pendant les 2 semaines de vacances de printemps. Ces plaines sont ouvertes aux enfants âgés entre 2,5 et 12 ans.

Par ailleurs, des « petites plaines » réservées aux enfants âgés entre 2,5 ans et 8 ans sont organisées également pendant les congés d'automne et de détente. Vu la réorganisation du système de congés scolaires, vu la demande croissante des parents pour inscrire leurs enfants, la tranche d'âge a été étendue à 12 ans pour toutes les semaines de plaines de l'année.

Lors des plaines, nous proposons un accueil dès 7h30 et jusque que 17h30.

- Les plaines d'automne ont accueilli 149 enfants en octobre 2023 (ce qui représente 619 présences). L'encadrement est assuré par 16 animateurs.
- Les plaines de vacances de détente ont accueilli 187 enfants (ce qui représente 932 présences). et 23 animateurs.
- Les plaines de vacances de printemps ont accueilli 200 enfants sur les deux semaines (790 présences) pour 23 animateurs.
- Enfin, les plaines de vacances d'été ont toujours rencontré un vif succès. Nous avons même réussi, grâce au nombre d'animateurs recrutés, à doubler les groupes pour les tous petits (M0/M1). Cette année 2024 n'échappe pas à la règle, 320 enfants de 2,5 ans à 15 ans (2394 présences au total) ont été accueillis dans l'école de Gistoux par 46 animateurs.

L'infrastructure est adaptée aux activités et l'encadrement de qualité est conforme aux normes et attentes de l'ONE.

Nous accordons une attention particulière à l'accompagnement de nos jeunes animateurs. En effet, un responsable et trois coordinateurs de plaine recrutent, encadrent et accompagnent pas moins de 108 animateurs engagés pour la période.

Toujours en vue de viser l'amélioration continue de nos services et pour donner suite aux recommandations de l'ONE émises en 2021 :



1. Nous organisons désormais tous les vendredis un temps de débriefing avec tous les animateurs de la semaine afin de partager ce qui a bien fonctionné et identifier les axes éventuels d'amélioration.
2. Nous avons également mis en place « un coin doux » pour chacune des sections afin que les enfants puissent se reposer s'ils le souhaitent.

Cette année a vu se confirmer le succès croissant des stages ados destinés aux jeunes de 12 à 16 ans. Le service jeunesse a organisé 5 semaines de stage :

- 1 stage en automne qui a accueilli 17 ados
 - 1 stage au carnaval qui a accueilli 16 ados
 - 1 stage au printemps qui a accueilli 17 ados
 - 2 stages en été qui ont accueilli 24 ados

Ce qui a permis à 74 jeunes de profiter d'un large panel d'activités, de découvrir et de tester de nouvelles expériences. Des ponts avec le service jeunesse ont été créés pendant ces semaines.

Ces jeunes participent de plus en plus aux événements proposés par le service durant l'année. Cela leur permet notamment d'élargir leur cercle d'amis et de trouver un nouvel espace d'échange et d'activités.

L'Ecole de devoirs (EDD)

L'école de devoirs « La bulle de savants » accompagne les enfants dans la réalisation de leurs travaux scolaires. L'accès à l'école est ouvert à tous mais une attention particulière est accordée aux enfants ayant des difficultés scolaires, familiales, relationnelles ou financières. Cette année, l'école des devoirs a accueilli hebdomadairement 42 enfants encadrés par une équipe de 15 volontaires.

Les séances de l'EDD sont organisées à raison de 3 sessions hebdomadaires chaque lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 17h45.



La séance est divisée en 3 temps :



1. Le temps de l'accueil et du goûter
2. Le temps du soutien scolaire et des devoirs
3. Le temps du projet pédagogique autour de la thématique annuelle - choisie par les enfants - et des activités créatives, des animations et des jeux connexes.

Le service enseignement

Le service enseignement a pour mission de maintenir la qualité de notre enseignement (projets pédagogiques diversifiés au sein de nos 5 écoles communales) tout en veillant à continuer à s'inscrire dans un contexte de rigueur budgétaire. Il est le service des ressources humaines pour le personnel subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

1. L'enseignement en quelques chiffres

1.1. Les élèves : populations scolaires au 30 septembre 2024

1.1.1. En maternelles

	Nbre d'élèves au 30.09.2023	Nbre d'élèves au 30.09.2024
Bonlez	69	72
Chaumont	80	81
Corroy	96	104
Dion	76	86
Gistoux	74	69
TOTAL	395	412

1.1.2. En primaires

	Nbre d'élèves au 30.09.2023	Nbre d'élèves au 30.09.2024
Bonlez	131	125
Chaumont	134	137
Corroy	192	193
Dion	152	147
Gistoux	136	133
TOTAL	745	735

Au 30 septembre 2024, les écoles communales de Chaumont-Gistoux comptent au total 1.147 élèves (pour 11.851 habitants au 30.09.2024).

1.2. Les classes

Ecoles	Nombre de classes	Emplois
Bonlez		
Maternelles	4	4
Primaires	6	6
Chaumont		
Maternelles	4 = 3 FR + 1 NDLS	4
Primaires	6 NDLS	6 (3TP francophones et 3TP néerlandophones)
Corroy		
Maternelles	5	5,5
Primaires	9	9
Dion		

Maternelles	4	4,5
Primaires	7	7
Gistoux		
Maternelles	4	3,5
Primaires	6	6

1.3. Les emplois

1.3.1. Les emplois subventionnés par la FWB

Entre 115 et 120 (instituteurs/institutrices maternel(le)s et primaires, maîtres de cours spéciaux, puéricultrices et agents PART-APE) financés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Suivi des dossiers administratifs assuré par le service.

Sur la période écoulée, plusieurs recrutements d'enseignants pour des postes ouverts ont été effectués en partie avec les directions d'école. Pour les remplacements de courtes durées, de nombreux contacts ont été pris.

Au fil de l'année, des augmentations de cadres ont eu lieu au sein des différentes écoles répartis comme suit au cours de l'année :

Ecoles	Novembre 23	Janvier 24	Mars 24	Mai 24
Bonlez		0,5		
Chaumont	0,5			0,5
Corroy		0,5	0,5	
Dion		0,5		
Gistoux				

1.3.2. Les emplois financés par le Pouvoir Organisateur

1.3.2.1. Les emplois à orientation pédagogique

- 1 logopède
- 1 professeur de musique
- 1 bibliothécaire

1.3.2.2. Les emplois administratifs

- 5 secrétaires comme aides aux directions dans chaque école et donc 1 secrétaire par école.
- Aménagement du temps de travail transverse pour une des secrétaires.
- Mise en place de réunions systématiques (2x/an) regroupant l'ensemble des secrétaires.

1.3.3. Les partenariats complémentaires

- Logopèdes : poursuite du travail de collaboration avec le groupe des logopèdes : rencontres de suivi et travail d'uniformisation des pratiques entre les écoles.
- Langue néerlandaise : poursuite de l'EAL (Eveil aux langues) avec les outils proposés par Tradanim.
- Pro Vélo : activités « brevet vélo » réparties sur 5 matinées et organisation de la journée de remise du brevet début juillet.
- PMS : contacts réguliers – réunions de travail avec conseil d'administration et PO, avec l'ensemble des directions (écoles et PMS) et les équipes de terrain (enseignants et agents PMS)
- Et d'autres partenariats : transports des élèves, classes de dépaysements, animations au sein des écoles, ...
- Piscine : à la suite de l'inauguration de la nouvelle piscine du Blocry le 18 septembre 2024, les élèves de P1/P2 des écoles de Bonlez et de Gistoux et les élèves de M3 des écoles de Corroy et de Dion se rendent à la piscine chaque mercredi matin.

2. Les grands axes de l'année 2024

2.1. Soutien aux directions

Maintien des liens de collaboration entre Pouvoir Organisateur, service enseignement, directrices et enseignants.

Attention particulière pour maintenir la collaboration avec les autres services communaux intervenants au sein des établissements scolaires (Clean Team – ATL – Travaux) afin que les décisions prises soient les plus adaptées pour chacun des services.

1. Réunions régulières entre P.O. et directions :

1. regroupant les 5 directions

Collaboration avec l'ATL dans la préparation des points
Invitation de personne ressource (informatique, budget, travaux)

2. 2 rencontres individuelles avec chacune des directions (traitant de sujets spécifiques à un établissement

2. Suivi des contrats d'objectifs : recherche de formation, de renseignements pour les différents objectifs.

3. Soutien quotidien face aux divers problématiques : remplacement d'enseignants, recrutement, gestion d'équipe, interpellation de

parents, pistes et soutien pour élèves en difficulté, suivi de dossier Cohezio.

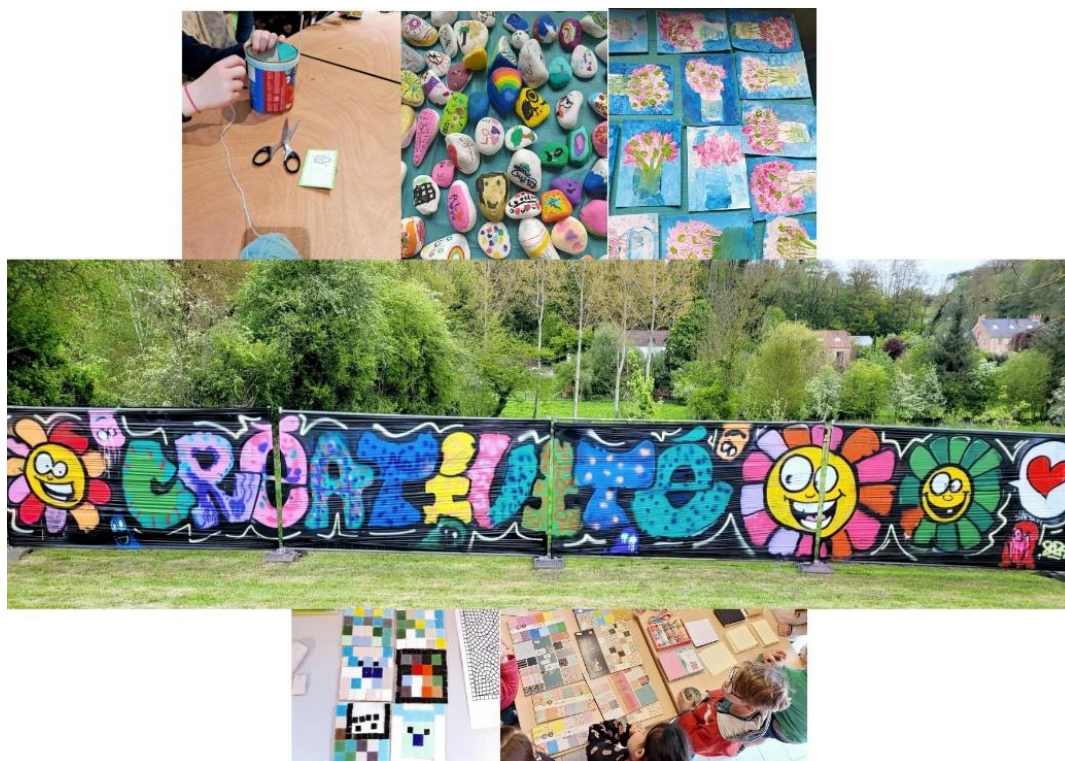
2.2. Suivi du parcours professionnel des enseignants

- Recrutement : appel à candidatures (via page Facebook de la commune et groupe Facebook instits dispo) sélection et rendez-vous (finalisation avec les directions)
- Suivi administratif des dossiers des enseignants – travail d’informatisation des dossiers, recherche de solutions individuelles du type congés thématiques ou aménagements de fin de carrière.
- Soutien des directions pour la mise en place d’entretien de développement professionnel pour les enseignants avec l’outil créé précédemment. Suivi attentif des nouveaux membres du personnel.
- Suivi des évaluations des enseignants temporaires et temporaires prioritaires pour le bon déroulement de l’accès à la priorité et des nominations.
- Accompagnement d’enseignants (en collaboration avec les directions)

2.3. Organisation de projets dans les écoles

Et une de plus pour cette année... la **5^{ème} journée de la créativité** a été organisée pour les élèves de 2^e primaire le 24 avril 2024.

A l’occasion de cette journée, 130 élèves des 5 écoles se sont réunis pour faire exploser leur créativité, partager leurs envies, apprendre à se connaître autrement et pour...à la fin de la journée, repartir avec des idées plein la tête et un souvenir de leur propre création. Des améliorations organisationnelles ont été apportées.



« Inoubliable, top, à refaire, super bien, super fiers... »

Voilà les quelques mots exprimés par les enfants pour résumer, à leur façon, cette journée...

2.4. Axe pédagogique

Nous travaillons au soutien de l'application des projets pédagogiques, à la mise en place des actions du contrat d'objectifs et au maintien d'un bon climat scolaire (prévention du harcèlement, gestion de conflits).

Accompagnement des directions dans l'organisation et l'animation de concertation ou de réunion d'équipe avec des problématiques particulières : choix et décision d'équipe cohérent et porté par tous, difficultés relationnelles au sein d'une équipe, outil de communication non violente.

2.5. Newsletter à l'attention des enseignants

Depuis mai 2022, une newsletter est envoyée à tous les enseignants travaillant au sein des écoles du PO.

Il s'agit aussi bien d'informer que de partager le travail accompli au sein des écoles en partenariat avec le service enseignement.

Ajouter la dernière newsletter avec l'inclusion Informations administratives : les dates importantes pour le suivi des dossiers, les explications de démarches administratives particulières

- **Ressources matérielles disponibles** : présenter et expliquer les ressources mise à disposition par le service enseignement au sein des écoles (ex : banque de données pour des lieux de séjours (classes vertes, de sport, etc) – à venir : un répertoire de livres pédagogiques (en collaboration avec la bibliothécaire), etc
- **Ressources humaines** : présentation de partenaires – exemple – les logopèdes avec qui nous travaillons, les asbl avec qui nous collaborons
- **Communication du travail effectué par des groupes d'enseignants** (ex : concertation des enseignants d'éducation physique et psychomotricité, concertation des enseignants de néerlandais).
- **Faire connaître et mettre en valeur** les compétences des enseignants au sein de nos écoles, créer des ponts et des solidarités entre écoles

Le service entretien

Le Service entretien a rejoint les équipes du pôle AJE² le 4 juillet 2023. Cette équipe compte actuellement 25 agents dédiés au service des 5 écoles communales, de divers événements ainsi que des bâtiments communaux.

Au sein des écoles, le service a pour mission d'assurer :

- La propreté et l'hygiène de tous les locaux
- Le service des repas chauds au regard des normes AFSCA en vigueur

L'équipe apporte également son aide sur l'aspects catering de divers événements liés au protocole tels que

- la « réception des Vœux »
- la « réception des Nouveaux Habitants »
- le « Dîner des Aînés »
- la « cérémonie des noces »
- et bien d'autres événements officiels à la demande du collège communal

Concernant les bâtiments communaux (administration centrale, service technique, Cott'AJE, police, salle de l'Amitié, salle Pérez, salle de Longueville), ceux-ci sont entretenus quotidiennement par le service.

D'octobre 2023 à fin septembre 2024, ce ne sont pas moins de 29 125 locaux nettoyés, 58 213 repas chauds et 4903 potages servis aux élèves, 11 semaines de plaines et 5 stages ados ayant permis d'accueillir nos jeunes dans des locaux propres. Aussi, d'un point de vue AFSCA, le taux de satisfaction se maintient depuis plusieurs années et a atteint un taux de 80% grâce à la belle énergie et l'implication constante de ce service.

SPORTS

**ASBL OMNISPORTS-
RÉGIE COMMUNALE
AUTONOME DE
CHAUMONT-GISTOUX**

Régie Communale Autonome (RCA)

La politique sportive communale est définie par le Collège. Ses axes se trouvent consignés dans la Déclaration de politique communale, sa mise en œuvre concrète dans le Plan stratégique transversal. A Chaumont-Gistoux, sur le terrain, les acteurs qui assument les compétences publiques en matière sportive, outre l'Echevin en charge des Sports en collégialité, sont l'Asbl Omnisports Chaumont-Gistoux (mentionnée « l'Asbl » dans ce rapport) et la Régie Communale Autonome de Chaumont-Gistoux (mentionnée « la Régie » dans ce rapport). Indirectement, notamment comme soutien financier à ces deux institutions, l'Administration communale (mentionnée « l'AC » dans ce rapport), est également partie intervenante en la matière.

Les organes de « la Régie » sont composés de la manière suivante :

Sur la période concernée par le présent rapport, le Conseil d'administration s'est régulièrement réuni en présentiel ou en virtuel. En tant que Centre Sportif Local Intégré, la RCA est tenue d'organiser un Conseil des utilisateurs qui se veut lien les utilisateurs et les gestionnaires des infrastructures. La Présidente de la RCA et le Président de l'Asbl Omnisport y sont présents. Deux réunions sont programmées chaque année.

Les installations à disposition :

La « Régie » a acquis de la Commune un droit de superficie sur le terrain et les bâtiments où est situés le Centre sportif et en est le gestionnaire. C'est la Régie Communale Autonome qui est reconnue comme Centre Sportif Local Intégré et qui exploite les infrastructures suivantes :

- 1 plateau omnisports ;
- 3 terrains de tennis ;
- 2 terrains de padel extérieurs couverts et un terrain non couvert ;
- 1 terrain de football en synthétique ;
- 1 terrain de football en gazon naturel ;
- 1 piste de pétanque ;
- 1 plaine de jeux ;
- des installations nécessaires à la pratique des sports (vestiaires, douches, locaux de rangement, etc.). Le Centre sportif est accessible aux écoles, clubs et particuliers.

La régie est responsable de l'occupation des salles des écoles de Corroy, Gistoux et Dion en semaine après 18h.

Gestion et infrastructures

Un nouveau gestionnaire a été engagé en octobre et une gestionnaire de cafétéria. La cafétéria rencontre une forte affluence, surtout les weekends, grâce aux différents clubs sportifs et à leurs activités. Depuis début octobre 2024, La cafétéria ouvre ses portes à 13h avec succès et les usagers peuvent y déguster des nouveautés telles que des crêpes et des gaufres de Bruxelles.

A noter également que de nombreux groupes de marcheurs apprécient leurs haltes au centre sportif.

Le travail se poursuit sur les projets infrastructures. Une toilette PMR est en cours de construction.

Un accès au terrain de football en herbe va être réalisé pour permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder au bord du terrain et s'asseoir avec une bonne visibilité.

Un nouvel espace d'accueil pour le football va être aménagé à côté du bureau du gestionnaire.

La collaboration efficace se poursuit avec les différents services communaux (service technique, informatique, cellule juridique et marchés publics, urbanisme, culture/tourisme, communication).

Evènements sportifs

Concernant les activités et manifestations sportives, le Centre sportif continue, en collaboration avec le service culture, à mettre en avant la convivialité du site et à en faire un point d'accueil essentiel de la commune. Le site a accueilli à nouveau cet été Place aux artistes. Les évènements du pôle ATL/jeunesse ont également rencontrés un franc succès.

La fête du sport 2024 organisée par L'ASBL Omnisport a été une belle réussite et a permis la mise en avant des sports qui y étaient représentés.

La RCA continue à apporter son soutien aux évènements des clubs. Notamment : le jogging Delhalle, l'étape du Wallonia Tour, la rencontre pédagogique du Judo Club et la venue d'un champion olympique.

A citer également, l'organisation d'un Trail par la Haute Ecole Vinci qui apprécie tout particulièrement le cadre du Centre Sportif et de la Commune. Nous accueillerons aussi, pour la première fois, un trail organisé par les Blancs Gillets le 7 décembre 2024 qui devrait attirer 900 participants.

Sport sur ordonnance

Soucieux de sensibiliser les citoyens à l'importance du sport santé, la RCA, l'ASBL Omnisports et le Crossfit Tembo ont mis en place le dispositif « Sport sur Ordonnance » à Chaumont-Gistoux. Il s'agit d'un dispositif dans lequel les médecins ont la possibilité de prescrire de l'activité physique aux personnes ayant une affection de longue durée. (Diabète, hypertension, obésité, ostéoporose, arthrose, lombalgie, cancer, maladies cardio-vasculaires...). Trois cycles de 12 séances ont eu lieu en 2024 à raison de 2 créneaux par semaine : l'un au centre sportif André Docquier et l'autre au Crossfit Tembo.

Missions ADEPS

Le centre sportif propose pour la 3ème année consécutive des initiations à la marche nordique. La Régie poursuit la diversification des activités au sein de ses différentes salles d'écoles.

Sport sur ordonnance

Soucieux de sensibiliser les citoyens à l'importance du sport santé, la RCA, l'ASBL Omnisports et le Crossfit Tembo ont mis en place le dispositif « Sport sur Ordonnance » à Chaumont-Gistoux. Il s'agit d'un dispositif dans lequel les médecins ont la possibilité de prescrire de l'activité physique aux personnes ayant une affection de longue durée. (Diabète, hypertension, obésité, ostéoporose, arthrose, lombalgie, cancer, maladies cardio-vasculaires...). Trois cycles de 12 séances ont eu lieu en 2024 à raison de 2 créneaux par semaine : l'un au centre sportif André Docquier et l'autre au Crossfit Tembo.

ASBL OMNISPORTS

Le Conseil d'Administration de l'Asbl Omnisports est composé de 7 Administrateurs. L'Asbl se réunit mensuellement, à raison de minimum 10 réunions / an. Le financement de l'Asbl est assuré par une dotation communale et des subsides auprès de la province du Brabant Wallon liés aux différents événements organisés. L'année 2024 a vu une saison complète des activités sportives et la 9^e édition de la fête du sport a pu se tenir le 14 septembre. Plus de 1200 personnes se sont présentées sur le site tout au long de la journée. Depuis 3 éditions, une sensibilisation à l'handisport est proposée aux participants. La journée se termine par l'envol d'une montgolfière emportant avec elle 12 participants tirés au sort. Un des objectifs de l'Asbl est notamment de soutenir les clubs par des subsides et d'être le relais auprès de la RCA pour des demandes de matériel. L'Asbl attribue également des subsides aux clubs suivant une nouvelle grille de critères visant différents objectifs : politique sportive envers les jeunes, accessibilité financière, promotion du sport et « renommée » de la commune, nombre d'adhérents, proportion des adhérents habitant la commune. Pour 2024 près de 25.000€ ont été attribués à ces projets des clubs.

Outre l'organisation de la fête du sport, l'Asbl Omnisports a mis en place « Sport sur Ordonnance » dès le début de l'année en partenariat avec le centre sportif et un partenaire privé (Crossfit TEMBO au centre de Gistoux) et la collaboration de médecins de notre entité.

La remise des mérites sportifs a eu lieu au mois de juin mettant en évidence des sportifs dans plusieurs catégories :

- Mise à l'honneur de sportifs pour leur implication dans une discipline particulière ou par un comportement fair-play
- Catégorie espoir : une sportive en volley-ball pour sa qualification dans l'équipe nationale ; un Vététiste pour sa participation à la Coupe du Monde, à la Coupe d'Italie et au Championnat de Belgique
- Catégorie élite : une triathlète sous statut Espoir Haut Niveau et ses très belles performances au niveau national et international.
- Catégorie collectif : 2 équipes de Volley-ball pour notamment l'accès aux finales nationales avec pour résultat final une 4^e et 3^e places.
- Catégorie Master : 2 sportifs en athlétisme pour leurs performances au niveau national et international avec de nombreux podiums.

Pierre-Yves Docquier
Président Asbl Omnisports

ENERGIE

Ce service est composé d'une conseillère en énergie à mi-temps et d'un coordinateur Pollec (POLitique Locale Energie et Climat). Ce dernier poste a été vide pendant 5 mois puisque le nouveau coordinateur est entré en juin 24. Une formation Responsable Energie a été suivie, il s'agissait de 13 journées avec examen et travail final.

Gestion du patrimoine communal

Parmi les mesures visant à optimiser la gestion énergétique des bâtiments communaux, notons :

- Un suivi régulier du niveau de mazout et des compteurs d'eau, de gaz, d'électricité.
- L'installation de compteurs de passage pour distinguer les différents points de consommation (par exemple : séparer les consommations liées aux chauffages électriques et celles de l'électricité globale du bâtiment ou encore les séparer lorsqu'un compteur sert pour plusieurs bâtiments, les compteurs de passage permettent de savoir ce que chaque bâtiment consomme).
- Des détecteurs de fuites d'eau et des sondes à mazout ont été placés. De nombreuses fuites ont été résolues rapidement grâce à l'action efficace du service technique. Une fuite insidieuse de longue durée a également pu être identifiée.
- Des vannes thermostatiques pilotables à distance ont été placées à l'espace Perez, à l'école de Chaumont Barre, à la salle de l'amitié, et à celle de Longueville.

Ceci permet de choisir une température spécifique au moment où cela est nécessaire.

Une comptabilité énergétique rigoureuse est mise en place pour affiner et mieux maîtriser les consommations, et identifier les leviers d'action.

Les certificats PEB des bâtiments publics ont également été mis à jour sur base des consommations réelles. Ces certificats offrent une base de comparaison entre différents bâtiments, identifient leurs points faibles et proposent des améliorations visant à réduire la consommation d'énergie, les émissions de CO₂, et à renforcer l'efficacité énergétique globale.

L'objectif final est de développer une stratégie immobilière cohérente et durable pour l'ensemble du patrimoine communal.

Sensibilisation à la rénovation du bâti (thermographie)

La thermographie aérienne par scanner infrarouge est une technique qui permet de mesurer et d'illustrer la chaleur émise par les toitures survolées. La thermographie donne une indication sur l'état d'isolation des toitures et permet d'engager une discussion utile qui permettra d'identifier les travaux pertinents afin d'améliorer le confort thermique du bâtiment.

Une séance d'information a été effectuée le 23 mai 2024.

A ce jour, 105 restitutions individuelles de résultats ont été effectuées.

Lors de rendez-vous individuels ou à l'occasion d'événements tels que la Fête des Coquelicots ou la Journée de la Mobilité, des actions de sensibilisation, des conseils pour la rénovation et des informations sur les primes de la Région wallonne sont proposés.

Maisons exemplaires

Certains citoyens, propriétaires de maisons exemplaires sur le plan énergétique, ouvrent leurs portes pour des visites guidées et partagent des explications détaillées sur les techniques, matériaux et technologies utilisés. Cet événement est organisé 2 à 3 fois par an : le 22/09/2024, 12 personnes ont visité 2 maisons ouvertes et le 12/11/23, 21 personnes ont visité 4 maisons exemplaires.

Achat groupé d'énergie

Depuis septembre 2019, la commune a décidé de participer à des achats groupés d'énergie (électricité verte, gaz, isolation, panneaux photovoltaïques, ampoule led). Le principe est de rassembler un grand nombre de ménages afin de négocier des tarifs avantageux auprès des fournisseurs d'énergie.

Un partenariat a donc été mis en place pour 4 ans en septembre 2019 et relancé en 2023 avec Wikipower qui impose aux fournisseurs une électricité 100% verte et 100% produite en Belgique.

Un courrier toutes-boîtes ainsi qu'un article dans l'amalgame sont envoyé/publié tous les ans afin d'informer les citoyens de l'action et de maximiser leur participation.

Résultats des souscriptions en 2023:

- 311 pour l'électricité et le gaz (50 715 euros d'économie estimée)
- 13 pour le placement de panneaux photovoltaïques (8 450 euros d'économie estimée)
- 1 pour l'isolation (500 euros d'économie estimée)

Le total des économies serait estimé à 59 665 euros et les économies de CO2 réalisées seraient de 154,3 teqCO2.

Placement de deux doubles bornes de recharge électrique pour voitures électriques

Ces bornes ont été placées sur le parking de l'administration communale en juillet 2024. Ce projet a été rendu possible grâce à la subvention régionale POLLEC 2020.

Rénovation des écoles de Chaumont Gistoux

En 2023, les travaux ont débuté à l'école de Bonlez, incluant le remplacement des bâtiments préfabriqués et la création d'un nouveau réfectoire. Ces nouvelles installations respectent les normes PEB, avec une isolation nettement renforcée et une performance énergétique optimisée. Dans cette optique, les anciens chauffages électriques ont été remplacés par des pompes à chaleur, réduisant significativement la consommation d'énergie et l'empreinte carbone de l'école.

La Commune a obtenu la subvention UREBA exceptionnel 2022-2026 pour rénover l'école de Chaumont-Moutons. Les défauts structurels du bâtiment soulèvent des doutes quant à la pertinence des interventions envisagées. Une étude est en cours. Les travaux de rénovation de l'école de Dion ont été reportés en raison de la priorité accordée à la réfection des toitures. Un audit énergétique a toutefois été réalisé à l'école, constituant une première étape pour lancer le projet de rénovation. L'école est constituée de trois bâtiments très peu compacts, la priorité sera donnée au bâtiment de la direction.

Suppression de l'éclairage public : E-Lumin

Pour rappel, le projet E-Lumin consiste au remplacement par du LED ou à la suppression des 2.239 lampadaires de la commune. Ceci sera réalisé en 10 phases sur 10 ans (entre 2020 et 2030), générant à terme, une économie d'énergie d'environ 60% et une réduction des coûts d'entretien. L'action a également un impact positif sur la biodiversité et sur notre santé.

Certains luminaires seront remplacés par du LED, et d'autres seront retirés. Un lampadaire sera conservé s'il se trouve :

- A un carrefour
- À un arrêt de bus
- A un passage piéton
- Dans un virage serré

Les lampadaires ne correspondant à aucun de ces critères seront supprimés.

Le projet est pour l'instant à l'arrêt le temps de répondre aux demandes des citoyens. En effet, la phase 2 doit encore être finaliser pour répondre aux habitants de Bonlez qui sont encore en désaccord avec les mesures prises. Nous avons réalisé une consultation citoyenne à cet effet et une réunion citoyenne suivra. Quatre ou cinq luminaires doivent encore être replacés et des catadioptrés et dispositifs de sécurité sont prévus.

La Commune a la volonté de mener cette évolution avec les habitants, à l'aide du dialogue. C'est pour cela que les différents services concernés de l'administration communale prennent soin de répondre aux nombreuses interpellations légitimes des habitants qui sont de plus en plus nombreux à accepter le changement malgré la difficulté d'adopter de nouvelles habitudes. De plus, plusieurs articles ont été publiés dans l'Amalgame et sur le site internet pour informer en amont, pour rappeler les règles du code de la route applicable à tout mobile (piéton, cycliste, cheval, ...) pour voir et être vu, ainsi que pour donner les ressources pour s'y retrouver (cartographie de l'éclairage public supprimé et maintenu, réponse circonstanciée aux questions).

La phase 3 a déjà été entamée : le groupe de travail (services mobilité, Police, travaux, environnement, énergie, représentant de la CCATM, Natagora) a pris connaissance des cartes proposées par ORES sur lesquelles la grille d'analyse permettant de suggérer le maintien ou la suppression des points lumineux a été appliquée. Une vérification nocturne de chaque lampadaire a ensuite été effectuée afin de vérifier le bien-fondé des décisions prises par le groupe de travail.

CULTURE – TOURISME – VIE ASSOCIATIVE

CULTURE – TOURISME – VIE ASSOCIATIVE

En adéquation avec la déclaration de politique communale (DPC), un agent en charge du développement touristique-culturel a été engagé fin mars 2020. Cette personne a pour tâche de mettre en œuvre les objectifs du Programme Stratégique Transversal (PST) en ce qui concerne la culture, le tourisme et le secteur associatif.

Malgré la crise « Covid » (2 ans) qui a fort affecté ces 3 secteurs, différentes missions et de nombreux projets ont pu être menés à bien en quatre ans et demi.

A. COORDINATION CULTURELLE

La commune collabore avec différentes structures ou associations supra-communales. Elle répond à certains appels à projet et suit l'évolution du secteur.

I. Centre culturel du Brabant wallon (CCBW)

1.1) Ateliers intergénérationnels

Entre mai et juin, 24 enfants de 4^{ème} primaire de l'école communale de Bonlez et une vingtaine de résidents des Lilas de Bonlez ont participé, ensemble, à la 2^e édition du **projet Papot'âge** du CCBW. Ce projet visait à rapprocher les générations entre elles et à créer des liens à travers l'art.

Les participants ont d'abord assisté à une représentation de « *Claudette* » des compagnies *Balancetoi* et *Maleta*. Il s'agit d'un spectacle qui mélange manipulation de marionnette et jonglerie et qui se veut une ode à la vieillesse, aux rides, à nos aînés. Cette représentation a été suivie d'un temps d'échange avec les artistes, pour leur poser des questions et découvrir leur démarche.

Le groupe a ensuite participé à trois ateliers animés par l'artiste plasticien Thomas Corbisier, pour apprendre à créer des marionnettes avec du carton, du papier journal, du papier collant, de la peinture et de la fibre.

Le projet du CCBW mené avec le soutien de la Commune de Chaumont-Gistoux.

1.2) Stage vidéo pour ados

Du 8 au 12 juillet, 12 jeunes de 11 à 15 ans ont investi la salle de l'Amitié pour plonger dans **l'univers du cinéma** et créer leur court-métrage.

Ils ont expérimenté l'écriture scénaristique, exploré diverses techniques de jeu, improvisé et incarné des personnages variés face caméra.

Ils ont également appris les bases de la réalisation cinématographique : utilisation de matériel multimédia professionnel, composition des plans, cadrage, mise en scène...

Enfin, ils ont pu découvrir les coulisses des effets spéciaux avec un fond vert.

Un stage organisé par le CCBW en partenariat avec Délipro Jeunesse et la Commune de Chaumont-Gistoux.

1.3) « Agenda BW », l'agenda culturel du Brabant wallon

Depuis la création de cet agenda en ligne (2022), l'agent culture encode toutes les activités culturelles organisées par la commune sur la plateforme www.agendaBW.be, notamment toute la programmation de Place aux artistes. L'objectif étant de relayer notre programmation culturelle au plus grand nombre et ce gratuitement. « Agenda BW » est une initiative du CCBW, en partenariat avec Out.be et en synergie avec la billetterie UTick, soutenue par la province du Brabant wallon.

II. Le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA)

Le PECA fait du Pacte pour un Enseignement d'Excellence qui est entré en vigueur à la rentrée 2020. Son but est de développer davantage les collaborations entre l'école et le monde de la culture et donner une place durable à l'art et à la culture au sein des apprentissages. Le PECA concerne tous les élèves, de la 1^{ère} maternelle à la fin du secondaire. L'élève est au centre du PECA. À ses côtés, les équipes pédagogiques ainsi que les artistes et intervenant(e)s culturel(le)s construisent et mènent les expériences qui constituent ce parcours.

Notre référent scolaire provincial depuis fin 2020, c'est le PECA Brabant wallon coordonné par le CCBW.

Notre agent culture fait office de **médiatrice culturelle** et de **référente scolaire** entre nos écoles et les opérateurs culturels, en adéquation avec les objectifs du PST : insuffler plus de culture, particulièrement auprès des élèves de nos 5 écoles.

Grâce au réseautage des rencontres culture/école, l'agent culture a pu mettre en lien nos écoles avec des opérateurs. De là, deux projets financés par la FWB dans le cadre de l'appel à projet **PECA Ariane** vont être mis en place chez nous en 2025 : d'une part, avec le Théâtre des Quatre mains (Frontera), pour tous les P5 et P6 ; d'autre part, avec la Maison du Conte et de la littérature, pour 4 classes de P1 & P2 (cycle de 7 animations).

Une fiche-outil PECA a aussi été créée, à l'attention de nos enseignants, par la conseillère pédagogique et l'agent culture.

2.1) Résidence de la compagnie Zanni et organisation de bancs d'essais

C'est la 1^{ère} fois que la Commune accueillait des artistes en résidence. La mise à disposition de la salle de l'Amitié a permis à la Compagnie Zanni de finaliser la création de son nouveau spectacle « Sikou, l'eau en moi ».

En novembre 2023, la compagnie a travaillé en vase clos durant trois jours avant de proposer trois bancs d'essai gratuits à 103 élèves de l'école de Dion (M0 à P2). Ensuite, l'artiste est allée à la rencontre des enfants en classe afin d'échanger sur leur compréhension du spectacle. Ce qui a permis de mieux cibler le public, des enfants âgés de 5 à 10 ans (M3 à P4).

En janvier 2024, la Compagnie est revenue en résidence, avant sa 1^{ère} représentation tout-public, afin d'affiner le jeu et d'ajuster le travail avec le régisseur. Le spectacle fut à nouveau testé lors de deux séances, pour les élèves de P3 et P4 de Dion : retours convaincants, thème du spectacle mieux compris. Cette collaboration inédite fut riche pour chacun des partenaires.

2.2 Séances scolaires « Le Baobab à plumes » de Vi Indigaïa

En parallèle à la programmation du spectacle « Le Baobab à plumes » de Vi Indigaïa à l'Espace Perez, en séance tout-public le 18/11/23, dans le cadre de la saison itinérante « Histoires d'Êtres Vivants », la Maison du Conte et de la Littérature du Brabant wallon (MCL) et la Commune de Chaumont-Gistoux ont proposé 3 séances scolaires à 242 élèves de nos 5 écoles (P5 & P6).

➔ Ces deux activités furent proposées par l'agent Culture, dans le cadre du PECA qui s'inscrit dans le Pacte pour un Enseignement d'excellence.

➔ A travers ces actions concrètes auprès des élèves de nos 5 écoles, le collège répond aussi à ses objectifs d'ouverture de la culture aux enfants de son PST.

III. Appels à projet et autres initiatives provinciales

3.1) Aide provinciale aux auteurs brabançons par l'acquisition d'ouvrages

Avec la volonté de soutenir nos talents locaux, l'agent culture continue de publiciser l'existence de l'aide provinciale aux auteurs par l'acquisition d'ouvrages. La province distribue les livres acquis aux bibliothèques brabançonnaises reconnues, permettant à ces auteur(e)s de se faire connaître. Plusieurs auteurs chaumontois ont été soutenus dans leur projet via cette aide.

3.2) Place aux artistes

Cette opération initiée par le Brabant wallon vise à soutenir les artistes et à stimuler la relance de la culture mise à mal avec la crise du Coronavirus. Pour cette 5^e édition, les activités se sont tenues les 23-24/8 au Centre sportif A. Docquier, le 25/8 à l'Espace Perez et le 7/9 au kiosque communal. Les activités furent organisées par la Commune en partenariat avec le Centre culturel et le Syndicat d'Initiative.

Programmation 2024

Vendredi 23/8 - CENTRE SPORTIF ANDRÉ DOCQUIER (plaine polyvalente) – 8, av. du Ronvau
18h30 - La Tête dans les Nuages de Monsieur Nicolas - dès 3 ans (50')
20h45 - La boîte à souvenirs , en tournée avec la Caravane des Comédiens, avec Jean-Pierre Castaldi (80')
Samedi 24/8 - Centre sportif André Docquier (plaine polyvalente) – 8, av. du Ronvau
18h15 - Concert de Pajero (pop rock, folk anglaise & compo') (45')
19h15 - Matthieu Percy en concert accompagné de Grégoire Dune (violon) et Christophe Pons (guitare) (45')
20h50 - Abbey Road (Tribute Beatles) en tournée avec la Caravane aux Chansons (120')
Dimanche 25/8 - Espace Perez – 5, rue du Village
10h00 - Balade contée autour du petit patrimoine de et par Julien Straudt
10h45 - Les 4 pouvoirs magiques , spectacle jeune public - dès 5 ans , par la Compagnie Evoler + atelier
15h00 - Sikou, l'eau en moi , spectacle jeune public - dès 3 ans , par la Compagnie Zanni (40')
16h30 - La traversée du sorcier , spectacle de magie - dès 4 ans , de et par Maxime Mandrake (60')
Samedi 7/9 - Kiosque communal – Chée de Huy (derrière l'église St-Jean-Baptiste de Gistoux)
15h00 - Le four à bois , la caravane passe - dès 5 ans , par la Compagnie Orange Sanguine
18h00 - Le P'tit bal des animaux , spectacle musical - dès 5 ans , de et par Piwi Leman
20h00 - séance de cinéma en plein air : Barbie , comédie familiale, dès 9 ans , de Greta Gerwig, (116')

Plus de 915 personnes (686 en 2023) ont pris part à l'une ou l'autre des 12 activités proposées, soit 339 réservations.

Hormis les 3 activités au kiosque, les 9 autres activités étaient payantes afin de limiter les « no show ». Nous maintenons un droit de participation pour la majorité des spectacles car le travail des artistes à un coût, il doit être respecté et conscientisé par le public.

No tarifs sont cependant démocratiques et accessibles à tous. Les bénéficiaires de l'article 27 ont accès aux activités pour 1 €/pers./séance. Nous sommes également la seule commune brabançonne et peut-être wallonne à proposer également une P.A.F. de 1 €/pers./séance pour les personnes porteuses d'un handicap car.

Certains spectacles ont plus de succès que d'autres mais la météo reste déterminante vu que la programmation était majoritairement en « plein air ».

L'opération a permis d'engager pas moins de 25 artistes ; chaque fois que cela a été possible nous avons privilégié des opérateurs chaumontois ou brabançons.

59 % du public présent était Chaumontois (40% en 2023).

Cette opération répond aussi aux objectifs du PST: plus d'offres culturelles sur notre territoire pour nos concitoyens, la valorisation de nos talents locaux,

l'accessibilité à la culture, notamment pour les enfants et ce, dès leur plus jeune âge, mais aussi l'utilisation de la culture comme tremplin à la convivialité.

Enfin, cela a renforcé la collaboration efficace entre la Commune, le S.I. et le C.C. La mutualisation des moyens financiers des 3 partenaires et l'effet levier provincial nous a permis d'être ambitieux pour cette programmation estivale.

Le CC a dédié son appui financier au spectacle jeune public « Sikou, l'eau en moi » et la séance de ciné plein air « Barbie » tandis que le S.I. a soutenu la création de la balade contée sur le patrimoine à Dion.

IV. Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

5.1) Adhésion au contrat-cadre pour la filière du livre

La commune de Chaumont-Gistoux a signé le contrat-cadre pour la Filière du Livre en novembre 2023.

Il a pour ambition de développer et de mettre en œuvre une politique du livre concertée. Il servira de tremplin pour déployer des dispositifs d'aide en phase avec les enjeux économiques, sociaux et technologiques de la filière. Il vise à rénover et consolider l'action publique menée en faveur du livre, de la vie littéraire et de la lecture en Wallonie et à Bruxelles et à l'international.

Plus d'infos : <https://livre.cfwb.be/le-secteur/contrat-de-filiere>

5.1.1) *Lectures hors des murs au kiosque*

Afin de réaliser les objectifs fixés dans cette convention et ceux du PST, notamment le point 8.2.2. "ouverture de la culture aux enfants" et plus spécifiquement le 8.2.2.3 "encourager le goût de la lecture", une nouvelle activité a été lancée, cet été, autour du livre, au kiosque communal, s'inspirant de l'opération 'lire dans les parcs' : « *Lectures hors des murs* ».

Tous les dimanches matin à 10h, du 7 juillet au 18 août inclus, une animatrice a fait découvrir des livres aux enfants par la lecture. Chacune des 7 séances a attiré entre 10 et 15 participants sauf le 21/7 (2 pers.). Le public était composé de familles de Chaumont-Gistoux ou des villages voisins (Greze, Wavre, Incourt). Les enfants avaient entre 3 mois et 10 ans, majoritairement entre 4 et 8 ans.

Plus que les thématiques, ce sont surtout les différentes présentations, le matériel utilisé qui ont la curiosité du public : kamishibai, contes, albums, poésie, comptines, chansons, tablier de contes, raconte-tapis, marionnettes... Beaucoup d'interactivité avec les enfants permettant de partager des moments doux, conviviaux, rigolos qui les ont emmenés dans l'imaginaire des histoires et l'émerveillement des livres.

5.1.2) *Le Parcours du lecteur*

Dans le cadre de la *Fureur de Lire* et du *Plan Lecteur*, la Fédération Wallonie-Bruxelles offre des livres d'auteurs, illustrateurs et d'éditeurs belges francophones aux enfants à différents moments de leur vie (naissance, entrée à l'école, entrée en primaire) pour encourager la lecture. Le livre est accompagné de documents d'exploitation mis à disposition des enseignants.

L'agent culture se charge des commandes de livres pour les M0-M1 et le P1, l'action étant en adéquation avec le PST : insuffler plus de culture et encourager le goût de la lecture, notamment auprès des enfants de nos écoles, et ce dès le plus jeune âge, à travers la découverte d'albums jeunesse. Cela fait aussi écho au PECA.

5.1.3) *Salon jardin du livre et des auteurs*

L'asbl Le Livre Échange Citoyen a organisé, en partenariat avec la Commune, le 2^{ème} Salon-jardin du Livre et des Auteurs, à l'Espace Perez, le dimanche 30 juin.

L'occasion pour le public présent de rencontrer et découvrir 22 auteurs de Chaumont-Gistoux, du Brabant wallon ou d'ailleurs.

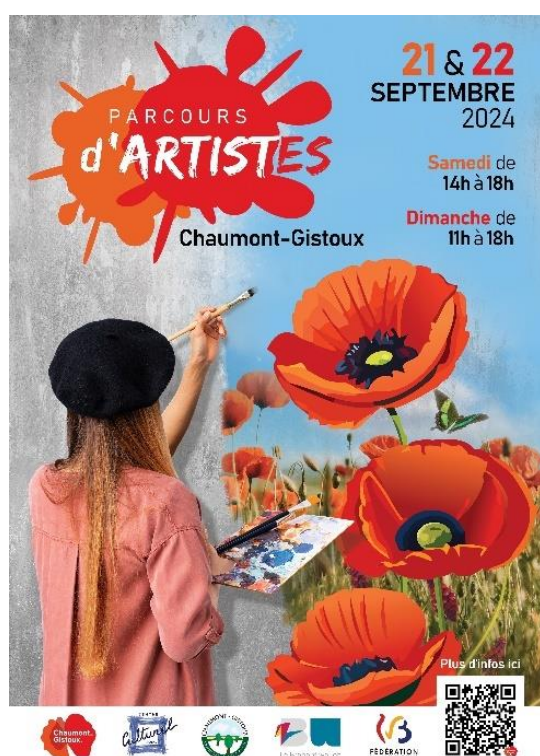
Des animations autour du livre et de la poésie ont également été proposées tout au long de la journée : intervention de Xavier Deutsch, animations par

Dominique Maes et sa « Grande Droguerie poétique » et la Jupe à Histoires de Géromine Poulain (histoires pour petits et grands) ainsi que la présence de la « La Bouquinerie » (livres anciens).

V. Centre culturel royal de Chaumont-Gistoux (CCRCH)

La collaboration entre La commune et le Centre culturel se poursuit : mise à disposition de salle et matériel, conseils en programmation, soutien administratif ponctuel, relai des activités organisées par le CCRCH sur nos différents canaux (site Web, page FB, newsletter, ...).

Le CCRCH et la Commune étaient à nouveau partenaires pour organiser la 5^e édition de « *Place aux artistes* ». L'effet levier provincial et la possibilité de mutualiser les moyens ont permis de proposer plus d'activités aux citoyens pour un coût réduit. Le CCRCH proposait deux activités : le spectacle jeune public « Sikou, l'eau en moi » de la Cie Zanni et le film « Barbie ». Les activités culturelles communales sont relayées par le CCRCH : newsletter, site web et la page Facebook.



Dès 2023, un comité d'organisation a été créé afin de lancer un nouveau **Parcours d'Artistes à Chaumont-Gistoux**. Cet événement fut porté par le Centre culturel royal de Chaumont-Gistoux et la Commune en collaboration avec le S.I. Les agents culture et communication ont collaboré à l'organisation de cet événement qui répondait aux objectifs du PST (valorisation des artistes locaux), notamment en relayant l'événement sur différents canaux pour en faire la promotion et a facilité l'emprunt de matériel auprès du Centre de la FWB.

Il s'est tenu les 21 et 22/09/24. **121 artistes** talentueux étaient répartis sur **37 lieux** pour partager leur passion et leur créativité. De nombreuses disciplines mises en avant : aquarelles, art du papier, artisanat d'art, céramiques, dessins, illustrations, peintures, photographies et sculptures. L'occasion de découvrir, échanger avec les artistes et de faire des rencontres. Cet

événement a répondu aux attentes du public et des artistes : **plusieurs milliers de personnes** répondèrent au rendez-vous.

VI. Maison du Conte et de la Littérature du Brabant wallon (MCL)

Deux collaborations sont à mettre en lumière, celle de l'organisation d'une séance tout-public et de 3 séances scolaires du spectacle « Le Baobab à plumes » de Vi Indigaïa (novembre 2023) et la création d'une balade contée patrimoine avec Julien Staudt dans le cadre de l'opération « Place aux Artistes » l'été dernier.

VII. Evénements communaux & du CPAS

6.1) Kiosque communal

La place de Gistoux a été réaménagée : extension du parking de l'église (parking enherbé et kiosque) plus restauration du monument aux morts. Ce nouvel espace a été inauguré le 14 avril : des activités gratuites y ont été proposées.

Depuis que le site est opérationnel, des activités communales y sont organisées afin de dynamiser ce cœur de village en répondant aux objectifs du PST, notamment le renfort de la convivialité (point 8.2.3) :

- ✓ Faciliter l'organisation d'initiatives locales de voisins ou de quartier
- ✓ Créer un espace qui accueille des activités citoyennes, associatives et culturelles
- ✓ Être à l'écoute des besoins des associations et soutenir leur action par la disposition de locaux, matériel et promotion.
- ✓ Poursuivre la dynamique de mise à disposition d'espaces de qualité

Activités organisées au kiosque communal

dim. 14/04	Inauguration du site : concert de Second Souffle (duo d'accordéonistes), animation bulles à savons géantes et jeux géants en libre-service.
dim. 26/05	Atelier "cailloux voyageurs" et initiation à la danse fitness avec "Groove dance by Nadine".
15-16/06	Fête des Coquelicots d'été : initiation à la jonglerie, à l'équilibre et au tissu aérien avec l'école du Cirque du BW.
dim. 07/07	Initiation aux percussions africaines puis concert
du 7/07 au 18/08	<i>Rencontres hors des murs</i> (dimanche à 10h) : découverte des livres et de la lecture avec une animatrice (cf. point 5.1.1).
dim. 11/08	Après-midi jeux de société & jeux en bois géants avec deux animatrices du magasin de jouets « Le Zèbre à pois ».
sam. 07/09	Place aux Artistes : deux spectacles jeune public + séance ciné plein air (gratuit).
ven. 18/10	Concert d'automne : quintette de cuivres (5+1) sous la direction de Philippe Lambert. Répertoire de la Renaissance à nos jours.
23-24/11	Fête des Coquelicots Givrés : distribution plants d'arbres (Journée de l'arbre, fanfare The Happy Few Band, box photos à selfies, ...

Toutes les activités proposées au kiosque par la Commune étaient gratuites.

Dans une phase test, il a également été décidé d'interdire le stationnement de véhicules sur l'extension enherbée du parking de Gistoux, les weekends durant l'été, du 7/7 au 9/9.

Le collège a aussi précisé, fin mai dernier, qu'actuellement le kiosque reste une place publique accessible à tout le monde avec une priorité pour les activités organisées par la Commune. A cet égard, une valve communale sera bientôt installée afin de renseigner les activités qui y seront organisées. C'est ainsi que durant l'été, un groupe de citoyens y a organisé une séance de yoga et qu'un couple de jeunes mariés y pris quelques photos.

6.2) Programmation et collaboration dans l'organisation de différentes activités :

- ✓ *Le festival de l'éveil créatif* (30/09 & 01/10/23)
- ✓ *La fête des Coquelicots givrés* (25 & 26/11/23) : peinture sur vitrines, concert gospel, animations, ...
- ✓ Les 12 *capsules vidéo* « contes de Noël » (2020) accessibles sur notre site Internet et notre compte YouTube : <https://youtu.be/rdcGi9Wf5oQ>
- ✓ La Fête des Coquelicots : concert gratuit, visites guidées de la Roseraie (Amis de la Roseraie), animations (cirque, artistes de rue), ...

B. VIE ASSOCIATIVE

I. Soutien aux associations

Outre le support au Centre culturel et au Syndicat d'Initiative, l'agent Culture apporte, une aide ponctuelle aux associations locales telles que le Cercle d'Histoire,

le Collectif des Amis de la Roseraie, le Livre échange citoyen, le Groupe sentiers, le Comité des fêtes de Corroy, ...

II. Assurance volontariat provinciale

La Province soutient le volontariat en proposant une couverture d'assurance gratuite aux associations de fait ou personnes morales de droit privé, sans but lucratif, faisant appel à des volontaires et dont le siège social est situé sur le territoire du Brabant wallon. L'assurance proposée couvre la responsabilité civile extracontractuelle, la protection juridique et les dommages corporels & décès : <https://www.brabantwallon.be/le-brabant-wallon/demarches/aides-et-formulaires/assurance-volontariat> En février 2024, l'information a été relayée auprès de toutes nos associations.

III. Rencontre des Associations

La Commune a organisé sa 1^{ère} rencontre des associations le dimanche 7 avril à l'Espace Perez.

Après deux années de turbulences (covid), il était essentiel de retisser du lien avec les (nouveaux) volontaires actifs dans des secteurs aussi diversifiés que le sport, la culture, la jeunesse et la citoyenneté, les festivités et le folklore local...

Ce moment de rencontre permet de mieux se connaître mutuellement, d'échanger et de passer un moment convivial et informel ensemble. L'occasion pour certains de rencontrer de visu l'agent culture s'ils n'en avaient pas encore eu l'occasion depuis son entrée en fonction.

L'invitation était limitée à deux référents par structure. Pas moins de 52 bénévoles qui étaient présents ; soit 31 associations locales.

Après les échanges conviviaux autour d'un repas fromages de type auberge espagnole, chacun(e) a eu l'occasion de prendre la parole, de présenter son association et de poser des questions. L'initiative a été fort appréciée et sera renouvelée.

C. DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le Syndicat d'Initiative, l'échevinat du tourisme et l'employée « Culture/Tourisme » travaillent ensemble sur différents projets liés au territoire de Chaumont-Gistoux. Des collaborations avec des structures supra-communales ont aussi été mises en place.

I. Commissariat général au Tourisme (CGT)

1.1) Recensement des hébergements touristiques reconnus

- L'Amarante (gîte rural 3 épis ; 4-6 pers.) Bas-Bonlez, 58 – est reconnu depuis le 14/05/24 par le CGT.
- Chez Tonton Pic (gîte rural 3 épis ; 2 pers) a cessé ses activités le 01/01/24.
- La Ferme du Laid Burniat (3 gîtes et 4 ch. d'hôtes à la ferme ; 31 pers.) Rue du Laid Burniat 8-10
- Les Chanterolles (2 ch. d'hôtes 3 épis ; 4 pers) - Rue du Culot 18
- Wengé Lodge (meublé de vacances 3 clés ; 4 pers.) rue de la Sarte, 2

Toutes les infos sur les hébergements sont relayées sur le site communal : <https://www.chaumont-gistoux.be/que-faire-a-cg/tourisme/hebergements>

Pour rappel, depuis le 30/01/23, toute création d'hébergement touristique au sein d'une construction existante est soumise à permis d'urbanisme. (CoDT). Une information à ce sujet a été publiée dans l'Amalgame n°100 (p.25) et reste disponible en ligne sur le site communal.

1.2) Labélisation « Bienvenue Vélo »

Ce label est synonyme d'accueil, de services et d'équipements adaptés aux cyclistes. Cette reconnaissance officielle est octroyée par le CGT. Cette labélisation

fait aussi écho aux objectifs du PST : développement touristique du territoire et levier d'attractivité du Centre sportif.

A ce jour, nous comptons donc 2 lieux labélisés sur notre territoire : le bureau d'accueil du S.I. (à la Maison communale) et la cafétéria du Centre sportif André Docquier.

L'offre touristique pour les cyclistes est attractive sur notre territoire :

- ✓ Boucles vélos balisées du S.I. (17 et 51 km)
- ✓ Eurovélo 5 via Dion-le-Mont et Vieusart pour relier Wavre à Namur.
- ✓ Réseau points-nœuds provincial
- ✓ Big Bang route reliant Leuven à LLN via Bonlez & Dion-le-Mont ou Dion-le-Val.

Tous ces itinéraires vélo sont disponibles 24h/24 via le site communal : <https://www.chaumont-gistoux.be/que-faire-a-cg/tourisme/promenades/a-velo>

II. VisitWallonia

2.1) Outil régional de commercialisation (ORC)

Une convention a été signée entre VisitWallonia et le Syndicat d'Initiative afin de bénéficier de l'ORC.

Depuis juin 2020, c'est l'agent Tourisme qui a été désignée par le C.A. pour gérer la plateforme de réservation en ligne du S.I. C'est pourquoi une convention pérenne a été signée entre le S.I. et la Commune afin d'utiliser l'ORC dans le respect des règles d'utilisation imposées par VisitWallonia.

De cette manière, le SI soutient les prestataires touristiques (et culturels) de son territoire. L'ORC a permis de rouvrir le Musée d'Horlogerie aux individuels à l'occasion de visites guidées, planifiés avec le propriétaire du musée, et réservables en ligne.

Cet outil professionnel permet d'être autonome et d'organiser une billetterie en ligne qui répond aux exigences du secteur touristique (et culturel). En 2024, nous avons comptabilisé 636 réservations en ligne sur plusieurs événements (446 en 2023).

III. Maison du tourisme du Brabant wallon (MTBW)

3.1) Totemus

La MTBW a financé la création d'une chasse au trésor Totemus pour chacune des 27 communes de son territoire.

Notre chasse au trésor connectée, dénommée « *Les richesses insoupçonnées des Ardennes brabançonnaises* » est opérationnelle depuis le 25/02/22. Cette une boucle de 4,8 km qui débute au Centre sportif André Docquier.

Par convention, le SI s'est engagé, en contrepartie, à prendre en charge les frais de maintenance annuels pour 3 ans (2023-2026).

Le circuit pédestre « *Les richesses insoupçonnées des Ardennes brabançonnaises* ». (5 km) a été créé en collaboration avec le Groupe Sentiers et l'agent Tourisme.

Depuis sa création, 6600 personnes ont fréquenté le circuit dont 932 Chaumontois, soit 14 %.

Ce produit « slow tourisme » offre un réel attrait à notre territoire surtout pendant les périodes de congés scolaires et les weekends de beau temps.

Totemus	2022	2023	2024
janvier		224	60
février 25/2/22	370	262	83
mars	823	102	150
avril	626	161	57
mai	253	249	140
juin	196	63	40
juillet	295	111	48
août	317	147	149
septembre	79	164	101
octobre	325	121	157
novembre	302	72	175
décembre	104	61	18
TTX	3690	1737	1178
		2214	1239
			6605

3.2) Borne touristique interactive

Dans le cadre de la convention de partenariat de type 3 signée avec la MTBW, le S.I. bénéficie de la mise à disposition d'une borne touristique interactive. Elle a été installée dans le hall d'entrée du Centre sportif le 20/09/22. Ce choix de localisation permet de toucher un public plus large qu'à la maison communal (horaires).

Cette année, 3139 pages ont été ouvertes soit 261,5 par mois : 90,9% en Fr - 7,3% en EN et 1,8 % en NL.

3.3) Rencontres entre professionnels du secteur touristique

La MTBW propose des rencontres entre opérateurs touristiques brabançons mais aussi des séances d'informations auxquels nous avons participé.

- ✓ Réunion des organismes touristiques (MTBW Wavre, 09/04/24)
- ✓ « Tourisme-Vous » (3^e éd. ; Abbaye de Villers-la-Ville, 17/09/24) : rencontre entre opérateurs du territoire, présentation des actions de la MTBW, exposés de spécialistes du secteur, ateliers « slow » et découverte de nouveaux produits.

Ces séances de travail et moments de rencontres sont riches et précieux pour professionnaliser notre secteur, établir nos stratégies de développement touristique locales, s'inspirer des expériences et bonnes pratiques des partenaires mais aussi envisager des partenariats.

IV. Le Syndicat d'Initiative (S.I.) et le service communal du tourisme

4.1) missions d'accueil et d'information

Le S.I. n'ayant pas les ressources en personnel nécessaire, il a été convenu d'organiser l'accueil touristique à la Maison communale. De nombreuses brochures y sont à disposition.

Comme les horaires d'accueil sont limités à ceux de l'administration, un point d'infos complémentaire est organisé au Centre sportif et matérialisé par un présentoir à brochures et la borne touristique de la MTBW.

Afin d'informer au mieux les visiteurs, le site Internet communal relaie des informations touristiques accessibles 24h/24.

Le S.I. a aussi créé sa page Facebook (septembre 2022) pour relayer les infos touristiques de son territoire. Il compte à ce jour 528 abonnés (431 en 2023).

De la documentation touristique gratuite est disponible, toute l'année, à la Maison communale et au Centre sportif : nos éditions propres ainsi que les brochures fournies par la MTBW et VisitWallonia. Également mise à disposition du public lors de grands événements. Ce qui permet aux habitants et aux touristes de disposer des informations utiles pour découvrir Chaumont-Gistoux, le Brabant wallon et la Wallonie.

4.2) publications touristiques et support de communication

4.2.1) Site Internet communal

Les infos touristiques sont accessibles 24h/24 et 7J/7 afin que les citoyens et les touristes puissent obtenir les données utiles : liste des hébergements touristiques, curiosités « à voir » (Musée de l'Horlogerie, Roseraie), l'offre en balade, à pied ou à vélo, (circuits en ligne & GPX) mais aussi les coordonnées des producteurs locaux (circuits-courts) et une présentation du S.I.

[https:// www.chaumont-gistoux.be/que-faire-a-cg/tourisme](https://www.chaumont-gistoux.be/que-faire-a-cg/tourisme)

4.2.2) Plan des rues

Lors de la réédition par Cartobel en décembre 2022, nous avons ajouté 8 circuits de balades à pied sur la carte, un par village, avec le concours du Groupe Sentiers. Cela invite le citoyen à (re)découvrir son cadre de vie. Un QR-code y a aussi été inséré afin de fournir des infos touristiques de base. Le document est toujours disponible à la Maison communale et au Centre sportif.



4.2.3) Producteurs locaux

A ce jour, nous comptons 25 producteurs locaux sur notre territoire. La liste est régulièrement mise à jour : <https://www.chaumont-gistoux.be/que-faire-a-cg/tourisme/circuits-courts>

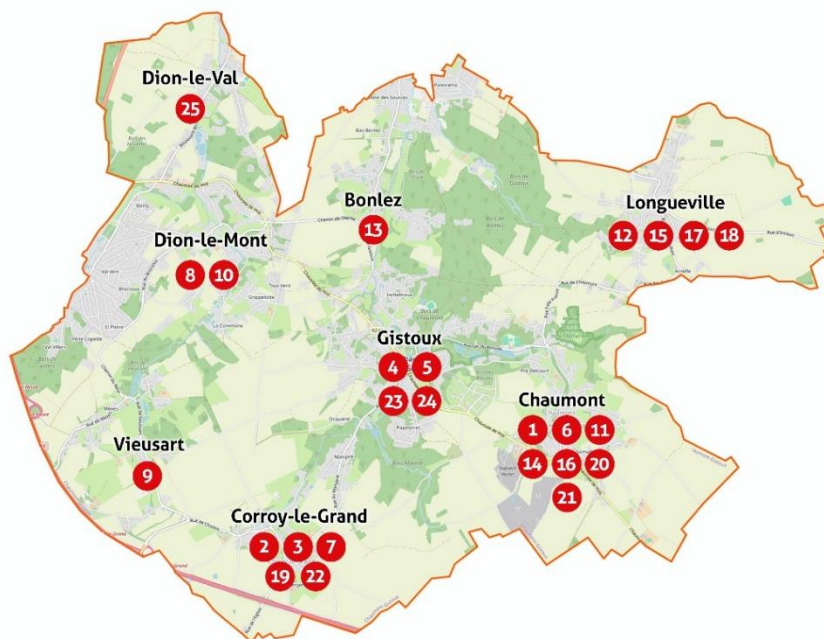
En juin dernier, le livret papier A5 a été réédité avec le concours du graphiste de la MTBW pour la mise en page.

Nous avons imprimé 10.000 exemplaires. 5400 exemplaires ont été distribués en toutes-boîtes. Le document est à disposition du public lors de nos festivités ainsi qu'en permanence à la Maison communale, au Centre sportif, au pôle d'accueil de la Maison du tourisme à Jodoigne et chez certains producteurs locaux.

Sur cette 3^e version, un plan a été ajouté afin de pouvoir visualiser les producteurs par village et faciliter le regroupement des achats par zone géographique.

Producteurs locaux

Chaumont-Gistoux 2024



- 1 Altitude 150
- 2 Apiculteur Marc Eylenbosch
- 3 Apiculteur Baudouin Pierman
- 4 BARCH22
- 5 Bernard Schobbens chocolatier
- 6 Boucherie à la Ferme Houthoofdt
- 7 Boucherie de la Ferme des Noyers
- 8 Ella Chocolat
- 9 Ferme Delaby
- 10 Ferme de la Seigneurie
- 11 Ferme Michiels
- 12 Hom'Ney
- 13 La Ferme à l'orée du Train
- 14 La Ferme des Tiennes
- 15 La Ferme nourricière de Gentilsart
- 16 Le Gin à PoPol
- 17 Le Jardin d'Elise, Rose & Gaspard
- 18 Les Cochons de Chaumont
- 19 Les Jardins de Dounia
- 20 Les Micro-pousses de Wendy
- 21 Les Potagers de la Grange
- 22 Les P'tits p'lait'sirs
- 23 Les Tartes de Chaumont-Gistoux
- 24 Miel Henry's Bees
- 25 Tchoupy Ice Cream



4.3) activités organisées conjointement

4.3.1) Balade contée Patrimoine (Place aux artistes)

Le S.I., la Commune et la Maison du Conte et de la Littérature se sont associés, dans le cadre de la programmation « Place aux Artistes », pour organiser une balade contée à la découverte du petit patrimoine de Dion-le-Mont. C'est le conteur Julien STAUDT qui a créé ce parcours sur mesure.

Deux balades étaient prévues le 25/08/24, à 10h et 14h, au départ de l'Espace Perez mais finalement seule celle du matin a été maintenue pour 7 personnes dont 2 Chaumontois.

4.3.2) Visites guidées au Musée d'Horlogerie de Longueville



Il y a plus de 40 ans que l'atelier d'horlogerie de fine mécanique fut installé, par la famille Pater, à Longueville. Depuis 1991, la maison a été réaménagée en musée afin de revaloriser l'histoire et l'art horloger en Europe.

Jacques Pater (+) réalisa des chefs-d'œuvre d'horlogerie. Il décéda en 2020. Son fils, Philippe Pater, poursuit son œuvre et continue à restaurer des pendules et des montres anciennes, mais aussi contemporaines, de prestiges. Il a cœur de faire découvrir son métier à l'atelier ainsi que le musée d'horlogerie et d'art décoratif qui compte parmi les plus beaux musées de Belgique.

Le Musée est accessible toute l'année pour les groupes, sur réservation auprès du propriétaire et conservateur du musée, tandis que des visites pour des individuels sont

programmées, depuis 2022, par le Syndicat d'Initiative et la Commune en partenariat avec M. Pater.

En 2022, 76 personnes avaient participé à l'une des 3 visites du 18/9 (69% de Chaumontois). En 2023, en 3 dates, les dimanches 26/3 (3 visites), 25/6 (1 visite) et 29/10/23 (2 visites) nous avons comptabilisé 91 participants (80 % de Chaumontois). Cette année (2024), les deux journées de visites ont permis d'accueillir 97 visiteurs dont 37% de Chaumontois, soit 33 personnes le 31 mars (2 visites) et 64 personnes le 27 octobre (4 visites).

L'organisation des visites guidées pour les individuels répond à une demande de nos concitoyens qui ont un attachement particulier à ce patrimoine privé. A chaque édition, nous sommes contraints de refuser des inscriptions car la taille du musée ne permet pas d'accueillir plus de 15 visiteurs à la fois afin de garantir la qualité de la visite.

En mai dernier, l'ASBL "Les Amis du Musée d'Horlogerie de Longueville (Chaumont-Gistoux)" a vu le jour. Son objectif est « le maintien et le développement du musée d'horlogerie composé de la collection, des bâtiments qui abritent la collection, de l'atelier d'horlogerie avec les bâtiments, machines, outils, pièces détachées et expertise qui le composent. Cette ABL œuvrera au rayonnement du musée d'horlogerie et de l'œuvre de ses fondateurs Pater et Fils ».

4.3.3) Journée Mobilité & Slow tourisme (2^e édition)



Les activités proposées depuis le Centre sportif étaient variées. Une opportunité de sensibiliser les habitants au slow tourisme par la découverte de circuits pédestres et cyclistes.

Un circuit cyclo à la découverte des producteurs locaux avait été mis en place avec l'aide du Gracq, était (roadbook papier ou fichier GPX fournis). Des circuits points-nœuds étaient aussi présentés.

Au niveau pédestre, deux circuits avaient été sélectionnés : « Sur les traces du passé » (4,8 km) et notre chasse aux trésors Totemus. Le Groupe Sentiers avaient aussi préparé des itinéraires permettant de rejoindre à pied, depuis les cœurs de village, le Centre sportif.

Les participants appréciaient la documentation gratuite complémentaire mise à disposition au stand d'infos. Quelques-uns en ont profité pour acquérir des livrets de balades.

Cette 2^e édition a attiré 81 participants (275 pers. en 2023) dont 34,6 % de Chaumontois. La baisse de fréquentation est due à la météo pluvieuse de la veille et la concurrence avec d'autres activités organisées ce jour-là à proximité.

4.3.4) Visites de la Roseraie communale de Chaumont-Gistoux

Initiée par Yvan Louette, la roseraie communale (60 ares) est née en 1986 du projet paradoxal de faire vivre la reine des fleurs au milieu des adventices et plantes indigènes. Elle est constituée principalement de rosiers botaniques, anciens ou à port naturel, souvent à floraison unique. Après quelques années de déshérence, le site a été repris en main, en 2014, par « Les Amis de la Roseraie », un collectif citoyen qui organise des chantiers de restauration avec le soutien du service Environnement de la commune.

Le collectif collabore avec l'agent tourisme afin de valoriser ce site communal insolite et d'exception. La Roseraie est accessible 24h/24 et 7J/7. Un plan du site est installé devant l'un des portiques d'accès. Les plantes sont identifiées par des ardoises nominatives. Un nouveau dépliant explicatif gratuit, édité en 2023, est également disponible sur place.

Pour faire connaître le site au public, le collectif participe, chaque année, à l'évènement régional « Weekend Parcs et Jardins » (PAJAWA) qui se tient le 1^{er} weekend de juin et est organisé par l'ASBL Parcs et Jardins de Wallonie.

Le dimanche 6 juin dernier, les volontaires ont proposé une animation et installé des panneaux explicatifs sur la thématique des roses et les 5 sens. Malgré la météo pluvieuse, pas moins de 60 visiteurs se sont baladés dans la roseraie à cette occasion.

En période de floraison, des visites guidées gratuites sont organisées notamment lors de la fête des Coquelicots. Cette année nous avons recensés 70 visiteurs en 4 visites (une le 2 juin et trois le 15 juin) dont 42% de Chaumontois.

D. CONCLUSION

Ce fut un choix politique (DPC) de doter l'administration d'un agent référent et compétent. Malgré une temporalité réduite à 4,5 ans, tout a été mis en œuvre pour atteindre les 9 objectifs fixés, déclinés en 36 actions du PST (chapitre 8).

100%	24	67%
75%	5	14%
50%	3	8%
25%	3	8%
0%	1	3%
	36	100%

Nous avons même été au-delà de ceux-ci en saisissant les opportunités répondant à la DPC (pp 13-14) : *Place aux Artistes, projets PECA, Filière du livre, Totemus, slow tourisme, ORC, borne interactive, parcours du lecteur...* Le rapport communal annuel en atteste en passant de 2 à 15/20 pages et en exposant les réalisations accomplies.

La Culture, le Tourisme et la Vie associative furent impactés par la crise covid (2 ans). Nous avons donc dû faire preuve de résilience, d'adaptabilité et de créativité. Ces 3 secteurs sont en plein (r)évolution. Certaines actions ont été ajustées/rajoutées afin de garder une cohérence avec les objectifs fixés et de s'adapter aux réalités du terrain. Réalisation globale très positive. Les objectifs partiellement atteints révèlent de projets à long terme ou en constante évolution.

Des collaborations/partenariats ont été mises en place ou intensifiées avec les **associations** locales (*S.I., C.C., Cercle d'Histoire, Groupe Sentiers, Amis de la Roseraie, Comité de Corroy, Livre Echange, ...*) mais aussi avec des opérateurs extérieurs (*CCBW, MCL, MTBW, ...*)

Nous développons un **tourisme durable** sur notre territoire afin de répondre aux attentes des habitants et des visiteurs extérieurs : création des balades, valorisation de la Roseraie, réouverture du musée d'Horlogerie, promotion des producteurs locaux, soutien à l'économie locale, indentation et promotion des hébergements reconnus par la CGT, ...

Une **culture tisseuse de lien et moteur de convivialité** fut au centre de nos priorités et au cœur de nos actions. Une culture, moteur de convivialité : *Place aux Artistes, Fêtes des Coquelicots (Givrés), kiosque communal, ...* Ouverture de la Culture aux enfants notamment de nos 5 écoles fondamentales (1200 élèves) : spectacle à l'école, parcours du lecteur, ...

Le **Syndicat d'Initiative** a été relancé et s'est professionnalisé : ORC, convention MTBW, labélisation bienvenue vélo, organisation de visites guidées au musée d'Horlogerie, création d'une page FB, ...

Le rôle du **Centre culturel** a été renforcé : administrateurs dynamiques, soutien aux associations membres, programmation culturelle qualitative et cohérente, statuts mis à jour, moyens de communication rajeunis et amplifiés (site web, newsletter, page FB)

Nous avons atteint 81% des actions fixées . Cependant, la Culture, le Tourisme et la Vie associative ne peuvent se résumer à des pourcentages, c'est avant tout **de l'humain**. Ces 3 matières sont des moteurs essentiels au bien-être et à l'épanouissement de nos concitoyens.

PARTICIPATION CITOYENNE

Impliquer les Chaumontois dans les choix communaux, les inviter à prendre conscience que leur commune mérite un coup de pouce dans tel ou tel domaine, tel est, pour les élus, un pari que nous souhaitons relever.

Les enquêtes publiques

Depuis de longues années, en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, le Code Wallon permet aux citoyens, dans les formes requises, de s'impliquer pour encourager ou interroger sur leur environnement immédiat qui serait susceptible de modifications. Le Collège communal a toujours appuyé cette procédure, invitant même les promoteurs à organiser des séances d'information destinées à présenter les avant-projets. Les dialogues ainsi créés engendrent naturellement une participation citoyenne.

Les réunions citoyennes

Les réunions citoyennes, informelles et non cadencées par un cadre strict, ont permis de créer un dialogue entre les autorités et les habitants de tel ou tel quartier, selon les thèmes soulevés. Ainsi, pour des projets plus ciblés de la politique communale en matière, par exemple, d'adaptation de l'éclairage public, le Collège, entouré des compétences professionnelles indispensables, a créé le dialogue. Les « lumières » des habitants sur leur quartier ont donné des pistes intéressantes au Collège communal afin d'adapter les projets.

Les réseaux sociaux

Le revers de la médaille lié à l'expression publique, ce sont les réseaux sociaux. Si faciles d'accès, ils offrent aux citoyens la possibilité d'exprimer un point de vue pas toujours en phase avec une parfaite connaissance des dossiers débattus. Cette forme – toxique – de communication peut semer le trouble dans les esprits en offrant une image non conventionnelle, biaisée et réductrice de la situation.

Le budget participatif

Fidèle aux engagements pris en 2019 relatifs à l'implication des citoyens dans la vie de la Commune, le Conseil communal a lancé, en janvier 2024, la troisième édition du **budget participatif**. Une enveloppe de 15.000€, issus du budget communal, a été promise afin que les habitants proposent des projets qui les touchent dans leur quotidien, que ce soit l'installation d'un banc public, la création d'une mare écologique, la plantation de haies ou encore l'aménagement d'un sentier didactique, par exemple.

Cette année encore, le succès fut au rendez-vous. Dix projets ont été déposés, portant sur l'environnement, la mobilité ou la convivialité. Chaque porteur de projet a pu, lors d'une soirée publique, présenter les atouts de son projet. Les habitants – tous les habitants ! – de Chaumont-Gistoux ont eu ensuite la possibilité de prendre part au vote qui allait déterminer les choix citoyens.

Un Comité, chargé de lancer l'appel à projets et les réceptionner, de planifier la soirée d'information et d'organiser les votes, a fourni un travail scrupuleusement rigoureux. Au terme d'un bon mois de vote, le Comité a dévoilé au Conseil communal les choix effectués :

- 98 → « Rack à vélos à la Chaumière, lieu de rencontre dans le centre de Gistoux » présenté par La Chaumière ASBL
- 95 → « Achat d'une remorque et assurance destinés aux « Mollets solidaires » qui présentent un vélo adapté à tout public » présenté par Les Mollets solidaires ASBL
- 94 → Aménagements pour scouts et promeneurs dans le bois du Brocsous (tables, bancs,...) présenté par Les Scouts de Vieusart
- 93 → "Corroy-le-Grand plus vert" : sentier didactique autour du village présenté par le Comité des Fêtes de Corroy - ASBL
- 76 → Promenons-nous dans une roseraie nature admise présenté par Les Amis de la Roseraie
- 75 → Restauration des terrains de pétanque extérieurs à Dion-le-Mont

- 60 → *Plantation d'arbres sur le terrain communal au Bonly*
- 44 → *Le "Chêneau" : installation d'une structure destinée à accueillir des vélos à la chapelle à Chêneau à Longueville.*

Et le Conseil communal a décidé de suivre le résultat des votes du public en retenant les cinq premiers projets pour un montant total de 14.607,33€.

Un beau résultat de gestion collégiale où tous ont participé : l'administration, les associations locales et les habitants de la commune. Un grand succès et une belle collaboration.

Et deux leçons à retenir :

- « **Augmenter le montant du budget participatif ?** ». Au vu de l'enthousiasme, on aurait sans doute pu financer davantage de projets qui étaient vraiment excellents et soutenus par un large public.
- « **Donner la parole aux citoyens : un succès !** ». Plusieurs centaines de personnes se sont exprimées à travers ce vote. Quand on permet aux personnes de s'exprimer, elles le font. Et avec intelligence.

L'Echevin en charge de la participation citoyenne

PLANU – SIPPT

1. Coordination de la Planification d'Urgence (anciennement « PlanU »)

La coordination de la planification d'urgence est une discipline importante pour la sécurité des citoyens. Elle est règlementée par l'Arrêté Royal du 22 mai 2019, renforcé par une circulaire ministérielle du 14 mai 2024 et très suivie par le Gouverneur du Brabant Wallon.

Elle permet de se préparer au mieux aux diverses situations afin de réagir le plus efficacement en cas d'urgence communale et est organisée en 2 volets principaux distincts :

1. La planification :

Il s'agit de documenter les risques, et établir des plans, actions et mécanismes de coordination à mettre en place lors de la survenance d'une situation d'urgence, afin de pouvoir mobiliser dans les meilleurs délais les moyens humains et matériels et ainsi organiser les secours nécessaires à la protection de la population et des biens.

2. La gestion de la situation d'urgence

En cas de situation d'urgence, les secours sont appelés en premier lieu. En fonction de la situation, et quand l'ampleur le requiert, la phase communale peut être déclenchée à l'initiative du Bourgmestre.

Dans ce cas, un comité de coordination stratégique sera réuni en cellule de crise et devra prendre des décisions pour protéger au mieux les citoyens et les biens. Le coordinateur en Planification d'Urgence a pour rôle de conseiller le Bourgmestre dans les décisions et documenter la situation d'urgence.

Au quotidien, les tâches récurrentes de la personne en charge de la coordination de la planification d'urgence sont, entre autres :

- La mise en œuvre de la cellule de sécurité communale,
- La rédaction ou mise à jour du plan général d'urgence et d'intervention communal,
- La rédaction ou mise à jour des plans Particuliers d'intervention (risque spécifiques ou lieux spécifiques (écoles, inondations...),
- L'analyse des risques communaux (récurrents et temporaires) et la documentation de ceux ci
- L'organisation d'exercices d'urgence,
- Remise d'avis pour les différentes manifestations publiques organisées sur le territoire communal

Dans les faits, sur la période 01/10/2023 - 30/09/2024 les services d'urgence ont été appelés sur les événements suivants :

- Inondations liées aux orages (12 mai 2024)
- Incendie Buanderie d'une crèche du CPAS (26 aout 2024)
- Monitoring des fumées et niveau de toxicité lors de l'incendie de la sablière (27 aout et jours suivants)
- Recherche d'une personne disparue (et retrouvée) à la MRS (30 Aout 2024)

Elle n'ont cependant pas fait l'objet du déclenchement de phase d'urgence communale.

Une personne à mi-temps occupe les fonctions relatives à la Planification d'Urgence depuis septembre 2023.

SIPPT

Le Service Interne de Prévention et Protection au Travail (SIPPT) assiste l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs pour l'application des dispositions légales et réglementaires relatives au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail et de toutes les autres mesures et activités de prévention. Le SIPPT collabore avec le service externe lorsqu'il est fait appel à un tel service. Le SIPPT a également pour mission d'assister l'employeur, les membres de la ligne hiérarchique et les travailleurs dans l'élaboration, la programmation, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique déterminée par le système dynamique de gestion des risques.

Les tâches quotidiennes du SIPPT du 01/10/2023 au 30/09/2024 :

- Organisation et suivi des exercices d'évacuation (écoles et bâtiments communaux)
- Suivi de l'entretien du matériel de lutte contre l'incendie
- Suivi de l'entretien du matériel de détection gaz
- Suivi de l'entretien du matériel et centrale de détection incendie et intrusion
- Suivi de l'entretien des défibrillateurs
- Suivi de l'entretien des chaudières
- Suivi des contrôles périodiques « Vinçotte »
- Suivi de l'entretien des exutoires de fumée
- Suivi des travaux à réaliser en fonction des résultats des analyses des risques des aires de jeux
- Analyse des risques incendie des différents bâtiments communaux
- Analyse des risques électrique des différents bâtiments communaux
- Visite des lieux de travail (maison communale, crèches et CPAS)
- Organisation des CCB (convocation – ordre du jour – PV)
- Rédaction du rapport annuel SIPPT
- Rédaction du plan global de prévention (5 ans)
- Rédaction du plan annuel d'action (1 an)
- Visite des bâtiments communaux avec la zone de secours pour l'obtention de rapports de prévention incendie
- Formations « sécurité » organisées pour le personnel communal

COMMERCE

Sur la période concernée, on notera :

- Une édition des « Coquelicots givrés », marché artisanal et gourmand de la fin du mois de novembre, des décorations des vitrines des Commerçants et l'embellissement du Centre de Gistoux avec des sapins durables qui résulte d'une dynamique entre différents acteurs locaux de même qu'avec des décorations lumineuses rénovées et une utilisation du nouveau parking,
- La traditionnelle « fête des coquelicots » de la mi-juin, l'occasion aussi de faire découvrir les brochures touristiques relatives à Chaumont Gistoux ,
- La poursuite du travail au niveau du Centre de Gistoux dans le cadre des appels à projets de la Province du Brabant wallon et de la Wallonie, l'adhésion au système de primes provinciales et régionales, et l'inauguration du parking vert et du kiosque permettant d'animer et de faire découvrir le Centre, un « espace pic nic » en été pour déguster le lunch acheté chez les commerçants alentours,
- La poursuite des contacts privilégiés et du réseautage avec les commerçants, les propositions de formation continue des Commerçants dans différents domaines, les propositions d'adhésion aux chèques pensionnés de même qu'aux différentes actions communales ou événements dans le cadre de la promotion continue du secteur économique local et la mise en avant des nouveaux commerçants dans l'Amalgame, trimestriel communal,
- Une communication continue et intervention à différents niveaux de pouvoir dans le cadre de la finalisation des travaux sur la Chaussée de Huy, voie régionale qui traverse les pôles commerciaux locaux, impactés par les nuisances liées au chantier.